

---

# RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL

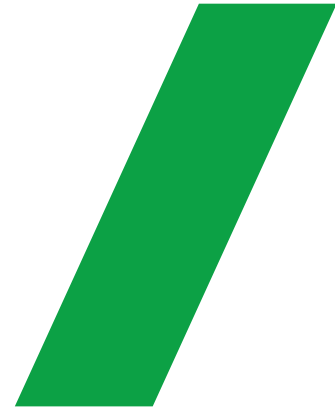


---

2025



# Sommaire



Nos valeurs.....	3
Historique de l'association.....	4
Organigramme.....	6
Mot du président.....	7
Pôle médico-social et urgence sociale.....	9
Pôle économique.....	27
Pôle hébergement logement.....	31
Pôle ressources.....	49
Documents comptables.....	52
Album photos.....	59
Revue de presse.....	64
Nos partenaires.....	91
Remerciements.....	92



# Nos valeurs



*Aujourd'hui nous considérons que Solidarité Accueil est un point de départ vers l'autonomie et que la globalité du parcours dans l'association doit tendre vers un seul but : être un **Tremplin vers l'avenir**, comme cela a été souligné lors des 40 ans de Solidarité Accueil.*



*C'est dans un esprit d'accueil inconditionnel, de solidarité, de respect de leur dignité et de confiance mutuelle, d'apprentissage de la citoyenneté, que nous nous sommes engagés à travailler avec celles et ceux que nous accueillons, en nous efforçant de valoriser et de promouvoir leurs richesses et leurs compétences.*



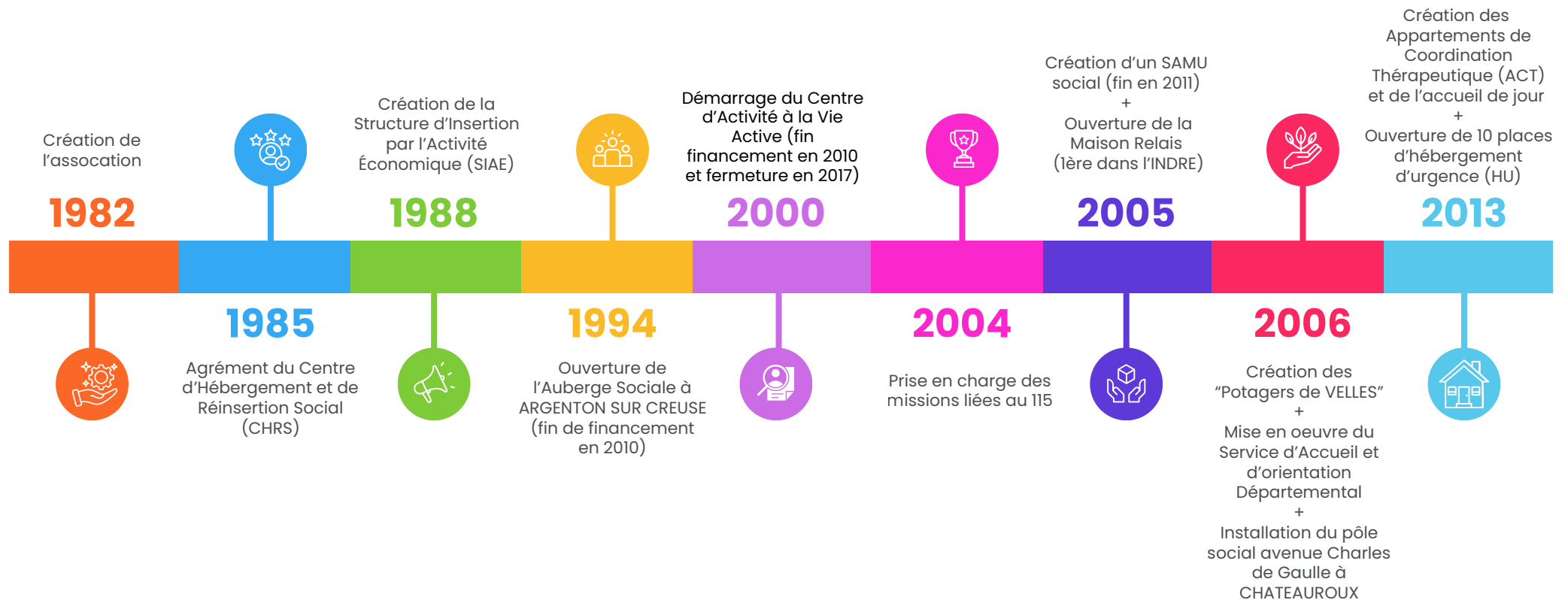
**« Une société s'évaluant essentiellement à la place qu'elle réserve aux plus faibles de ses membres », nous conduit à militer pour que ces valeurs soient partagées par le plus grand nombre de nos concitoyens, de sorte que la solidarité avec les femmes et les hommes défavorisés soit l'affaire de TOUS.**



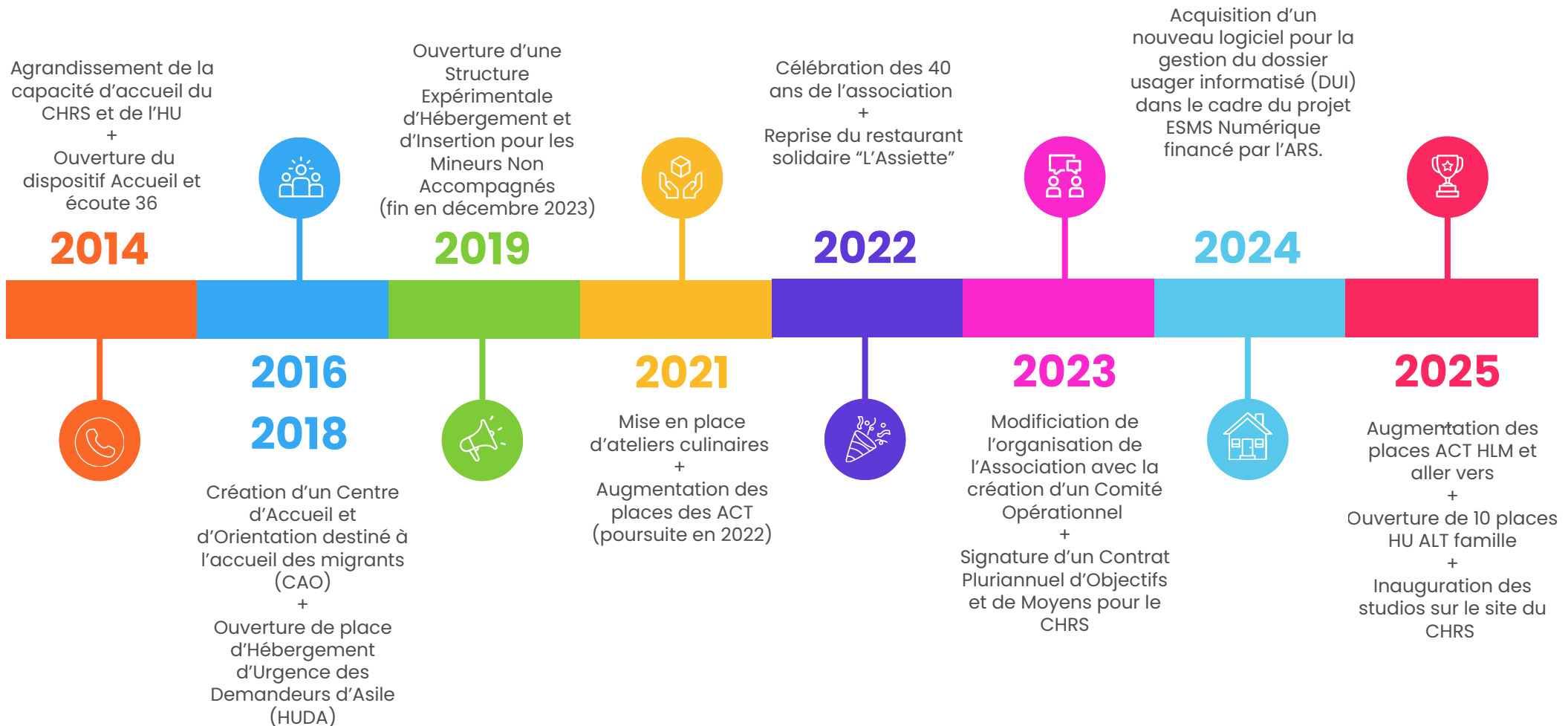
Respect  
Professionalisme  
Partage  
Solidarité  
Entraide  
Exigence  
Bienveillance  
Soutien  
Confiance



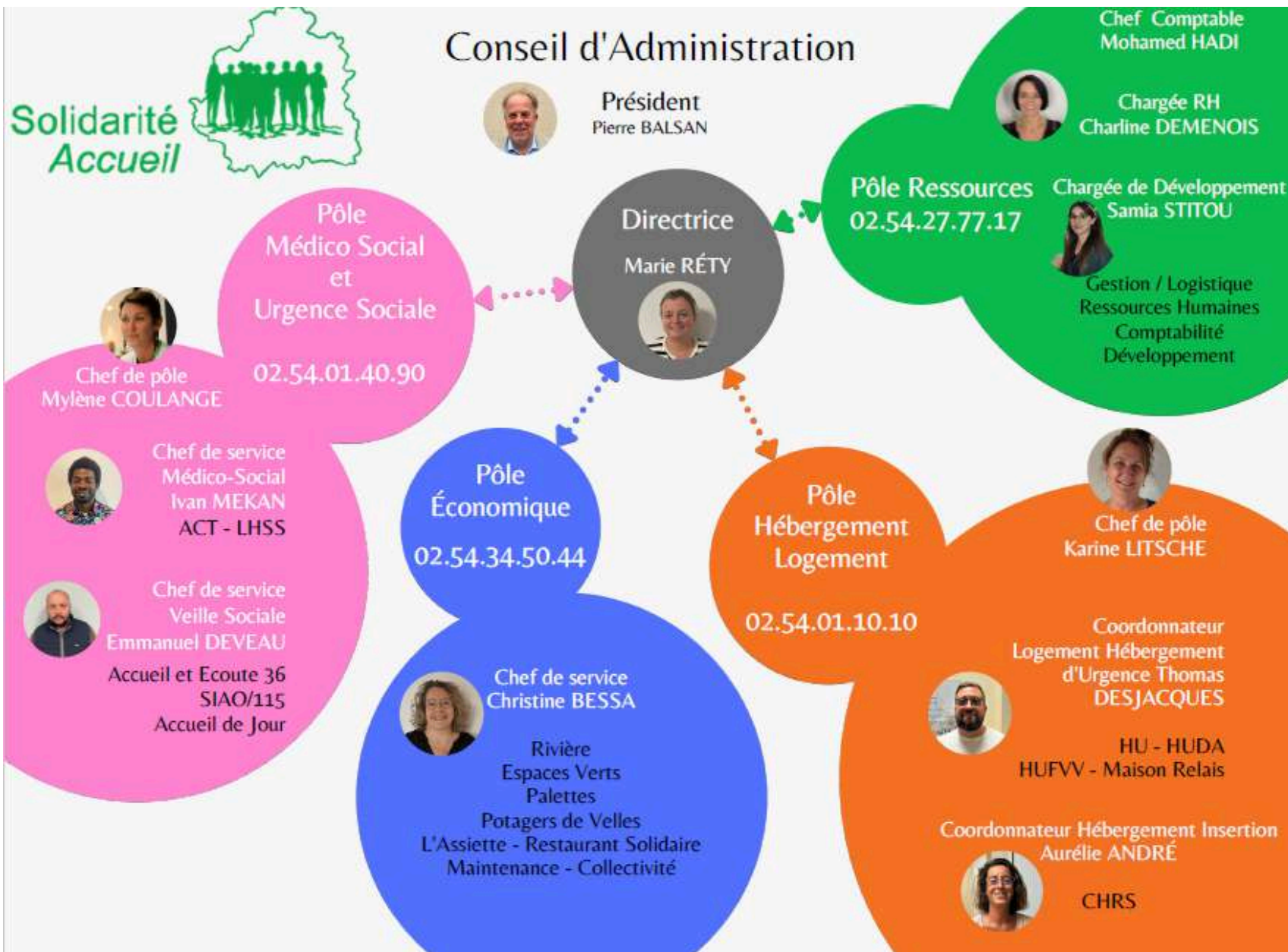
## Frise chronologique de l'association



## Frise chronologique de l'association



# Organigramme



Mesdames, Messieurs, chers adhérents, partenaires, bénévoles et salariés, chers amis

Merci d'être présents aujourd'hui à cette Assemblée Générale de Solidarité Accueil que j'ai l'honneur de présider pour la première fois, à la suite de Didier Patureau de Mirand.

Moment important s'il en est dans la vie d'une association, l'Assemblée Générale permet de rendre compte des événements de l'année écoulée et des impacts, positifs comme négatifs, que ceux-ci ont eu sur le compte de résultat et le bilan qui vous seront présentés tout à l'heure.

C'est aussi l'occasion d'évoquer le contexte global du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire dans lequel évolue notre association et qui connaît actuellement d'importantes difficultés.

Voici tout d'abord, très brièvement quelques chiffres issus d'un récent rapport de la Cour des Comptes sur ce que représente l'ESS en France qui, je crois, sont utiles d'être rappelés :

L'ESS en France, dont nous faisons partie, compte environ 200 000 structures employeuses qui représentent près de 2,5 millions de salariés soit 13,7% de l'emploi privé en France et pèse 10% du PIB du pays...

Les enjeux de ce secteur sont donc considérables, mais malgré cela, depuis quelques années déjà, le monde associatif s'est vu imposer par les pouvoirs publics d'importantes contraintes, notamment dans le domaine social, dont l'impact financier est souvent hors de portée de nombreuses associations.

Pardonnez moi d'être un peu long, mais je pense que l'importance du sujet le nécessite.

Pour illustrer mon propos sur les difficultés que nous rencontrons actuellement, je citerai simplement quelques extraits d'un courrier adressé le 04/05 dernier à la Ministre de la santé par Nexem qui est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social et médico-social et sanitaire et à laquelle Solidarité Accueil est affiliée.

Dans son courrier à la Ministre, Nexem dénonce, je cite : « une gestion défaillante et un désengagement criant des pouvoirs publics sur ce dossier, entamant durablement la confiance des employeurs du secteur dans la parole publique ».

Et constate, je cite encore : « une inertie désormais manifeste faite d'absence de pilotage, de réponses stériles et de renvois systématiques entre administrations », ... ce qui « ...matérialise un désengagement et une incapacité à assumer collectivement une décision publique ».

A cet égard, je mesure les difficultés dans lesquelles ce constat place nos interlocuteurs habituels, notamment les services de la préfecture et de nos financeurs publics, avec lesquels nous sommes en relation quasi permanente, pour répondre à nos sollicitations.

Comme tous ses collègues, Solidarité Accueil souffre fortement de ces contraintes, et cela commence à se ressentir dans ses résultats financiers comme vous le verrez tout à l'heure.

C'est en tout cas dans ce contexte difficile que nous essayons de trouver des solutions viables et pérennes pour continuer d'assurer nos missions d'aide au plus défavorisés qui font le fondement de notre projet associatif : l'accueil inconditionnel, la dignité des personnes, l'accompagnement vers l'autonomie, et l'insertion durable.

A ce jour, notre situation, notamment au plan financier, reste relativement satisfaisante, mais, comme je le mentionnais précédemment, ce sont les perspectives d'avenir qui nous inquiètent fortement. Une chose est sûre, si rien n'est fait rapidement, nous risquons d'avoir à prendre des décisions difficiles dans les semaines qui viennent...



# Mot du Président



## Pôle Hébergement – Logement

### HUDA :

L'année 2025 a été marquée par de nombreuses actions favorisant l'intégration des demandeurs d'asile, notamment à travers l'apprentissage du français, les activités culturelles, sportives et citoyennes. Le dispositif a renforcé l'accompagnement vers l'autonomie et le « savoir habiter », dans une logique d'inclusion durable au-delà de l'hébergement.

### MAISON RELAIS

En 2025, la Maison Relais a développé de nombreuses actions collectives autour du lien social, du bien-être, de l'alimentation, de la culture et de la citoyenneté. Les partenariats locaux, les instances de participation et les temps forts collectifs ont contribué à renforcer l'autonomie, l'inclusion et la cohésion entre résidents.

### CHRS :

Le CHRS a poursuivi en 2025 le développement d'actions globales autour de la santé, de l'insertion professionnelle, du numérique et du lien social. Les démarches participatives, les projets culturels et les partenariats ont soutenu l'implication des personnes accueillies et leur parcours d'insertion malgré des situations souvent complexes.

### PLACEMENT EXTERIEUR :

L'activité du placement extérieur est restée stable en 2025, dans un contexte de recrutements limités. Le dispositif a concerné une part significative des personnes sous-main de justice accueillies au CHRS, permettant un accompagnement dans le cadre d'un aménagement de peine sous contrôle du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).

### HU HUFVV –

L'année 2025 a été marquée par une forte suroccupation de l'ensemble des dispositifs d'hébergement d'urgence, traduisant une pression importante sur les capacités d'accueil. Malgré ces tensions, les dispositifs ont permis d'assurer des mises à l'abri, des orientations vers le logement ou des structures adaptées, avec une attention particulière portée aux femmes victimes de violences et aux publics prioritaires.

## Pôle Insertion par l'Activité Économique (IAE)

L'année 2025 a été marquée par le développement d'actions autour de l'alimentation durable, de la solidarité et de l'insertion sociale et professionnelle. Le pôle a renforcé ses partenariats, participé à de nombreux événements de sensibilisation et développé de nouveaux dispositifs solidaires, tout en poursuivant son engagement en faveur de l'emploi malgré un contexte économique plus difficile.

### Conclusion

Même si les perspectives d'avenir ne sont pas très réjouissantes, notamment avec les inconnues concernant l'engagement de l'Etat, Solidarité Accueil ne baisse pas les bras !

Apporter aux plus défavorisés aide, soutien et réconfort reste notre principal mot d'ordre. Nous continuons et continuerons, contre vents et marées, à nous battre pour permettre aux personnes vulnérables et marginalisées de se réinsérer dignement dans la société.

Merci à nos salariés, nos encadrants, nos administrateurs, et nos bénévoles avec une mention spéciale pour ces derniers, pour leur engagement admirable. Merci à nos partenaires financeurs, publics et privés et aux services déconcentrés de l'Etat sans qui rien de ce que nous faisons ne serait possible.

Je laisse maintenant la parole à notre directrice, Marie RETY et aux responsables de pôles qui vont vous présenter leur rapport d'activité.

Pôle  
Médico-Social  
et  
Urgence Sociale

Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Accueil et écoute 36

Accueil de jour

SIAO / 115



# Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT)

## SES MISSIONS :

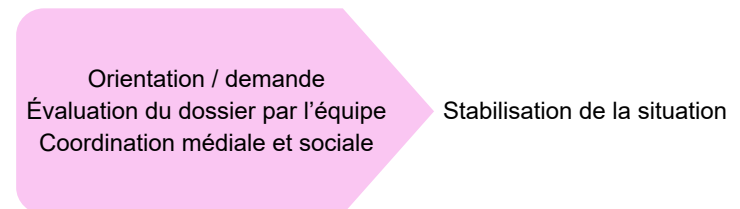
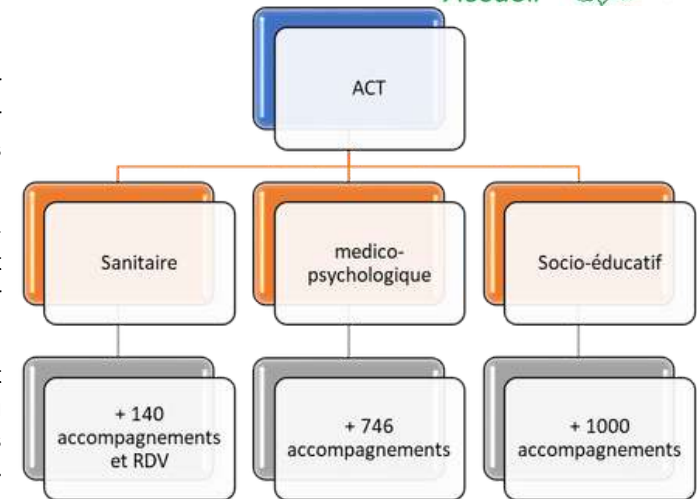
Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont des établissements médico-sociaux destinés à accompagner des personnes en situation de fragilité psychologique, sociale et sanitaire, nécessitant un suivi médical coordonné. Leur mission principale repose sur un accompagnement global, individualisé et pluridisciplinaire, intégrant les dimensions médicales, psychologiques et sociales, indépendamment de la situation administrative des personnes.

Les ACT accueillent temporairement, pour une durée moyenne de 26 mois, (la durée moyenne nationale est entre 18 à 24 mois), des personnes atteintes de pathologies chroniques, souvent en situation de précarité (sans-abri ou logement instable), dont l'état de santé est incompatible avec la vie à la rue. L'objectif est de stabiliser leur état de santé, de favoriser l'observance thérapeutique et de soutenir leur autonomie.

L'accompagnement s'organise autour de deux modalités complémentaires. D'une part, les ACT avec hébergement proposent un cadre sécurisé en logements adaptés, permettant un suivi rapproché et un travail sur l'autonomie (gestion du quotidien, accès aux droits, insertion sociale). D'autre part, les ACT « Hors Les Murs » interviennent directement sur les lieux de vie des personnes disposant d'un hébergement, afin de prévenir les ruptures de soins et maintenir un suivi médico-social coordonné.

Une attention particulière est portée aux publics les plus marginalisés à travers la modalité « Aller-vers », qui consiste à aller à la rencontre des personnes en grande exclusion (rue, squats, campements). Cette approche vise à recréer du lien, faciliter l'accès aux soins et aux droits, et engager progressivement les personnes dans un parcours de santé.

L'ensemble des interventions poursuit des objectifs communs : garantir l'accès aux soins, lutter contre le non-recours, accompagner la stabilisation des parcours de vie et favoriser une réinsertion durable dans le droit commun.



SCHEMA RÉCAPITULATIF DES ACT

## Personnes en situation de précarité + pathologie chronique

### 01 ACT avec hébergement (24 places)

#### Accompagnement au sein des appartements

*Accompagnement global, autonomie, insertion, suivi individualisé avec hébergement*

### 02 ACT hors les murs (5 places)

#### Accompagnement sur le lieu de vie des personnes

*Interventions mobiles, pluridisciplinaires favorisant soins et accompagnement quotidien*

### 03 ACT hors les murs - aller vers (2 places)

#### Aller vers les publics éloignés des soins

*Aller-vers les publics en marge de la société et en rupture de soin, assurant un suivi sanitaire et social, autonomie, réintégration soins*





# Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT)

## L'ÉQUIPE :

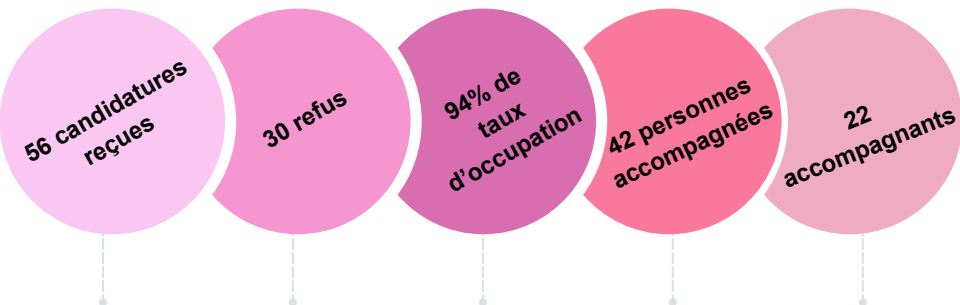
En 2025, les missions des ACT sont assurées par une équipe pluriprofessionnelle dont la complémentarité des compétences garantit un accompagnement global et adapté aux besoins des personnes accueillies. L'équipe de proximité est composée d'un chef de service, d'un médecin coordonnateur, d'une psychologue, de deux infirmières coordonnatrices, trois Référentes Parcours, de deux Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) et d'un Accompagnant Educatif et Social (AES). L'articulation entre les professionnels du secteur sanitaire et du secteur social constitue la richesse du service et permet d'assurer un accompagnement transversal, couvrant aussi bien le suivi médical que la reconstruction d'un équilibre de vie.

Pour assurer un accompagnement global et adapté des résidents, les différents professionnels mettent en œuvre des missions spécifiques et coordonnées. Cette articulation garantit aux personnes accueillies une reconstruction globale de leur équilibre de vie, de la santé à l'autonomie sociale.

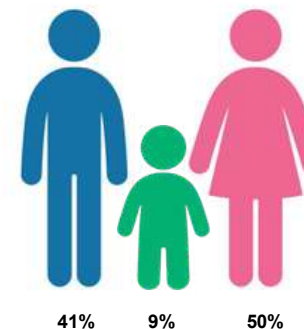
## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

L'année 2025 a été marquée par la consolidation de la démarche qualité du dispositif ACT, dans la perspective de l'évaluation prévue au premier trimestre 2027. À ce titre, une évaluation interne a été menée afin d'analyser le fonctionnement du service, l'adéquation des accompagnements aux besoins des personnes accueillies ainsi que les pratiques professionnelles. Cette démarche a permis de mettre en évidence des points d'appui solides, notamment la coordination pluridisciplinaire et la continuité des accompagnements, tout en identifiant des axes de progression concernant l'accompagnement, la fluidité des parcours, l'articulation partenariale et l'adaptation à la complexité croissante des situations. Ces constats alimentent un plan d'amélioration continue structurant les évolutions à engager. Parallèlement, le déploiement du Dossier Usager Informatisé participe au renforcement de la traçabilité, de la sécurisation des données et de la coordination des interventions.

L'année 2025 a également été marquée par le renforcement des collaborations entre les ACT du Centre-Val de Loire, sous l'impulsion de la Fédération Santé Habitat, favorisant le développement d'une culture commune et le partage des pratiques. Ils constituent de véritables espaces de réflexion collective, favorisant l'harmonisation des pratiques tout en respectant les spécificités territoriales. Ces échanges ont porté notamment sur les critères d'admission, les ruptures de parcours, le lancement du Guichet Unique Régional, ainsi que les orientations stratégiques territoriales et le diagnostic « Un chez-soi d'abord » dans l'Indre.



## Typologie des personnes accueillies



### **Chef de service**

*Amélioration de la qualité du suivi, de la cohérence des pratiques et de la personnalisation de l'accompagnement*

### **Psychologue**

*Diminution de l'anxiété et de la souffrance psychique, meilleure stabilité émotionnelle, meilleure adhésion à l'accompagnement*

### **Infirmier coordonnateur**

*Suivi quotidien, prévention, autonomie et adhésion aux soins*

### **Technicienne d'Intervention Sociale et familiale**

*Développement de l'autonomie résidentielle et organisationnelle*

### **Médecin coordonnateur**

*Garantit la pertinence des admissions, la continuité des soins et la stabilisation de l'état de santé global*

### **Référents de parcours**

*Favorisent la reconstruction de repères, l'autonomie, l'accès aux droits et à l'insertion sociale*

### **Accompagnat Éducatif et Social**

*Renforce l'estime de soi, le bien-être relationnel et la réinsertion sociale*



# Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT)



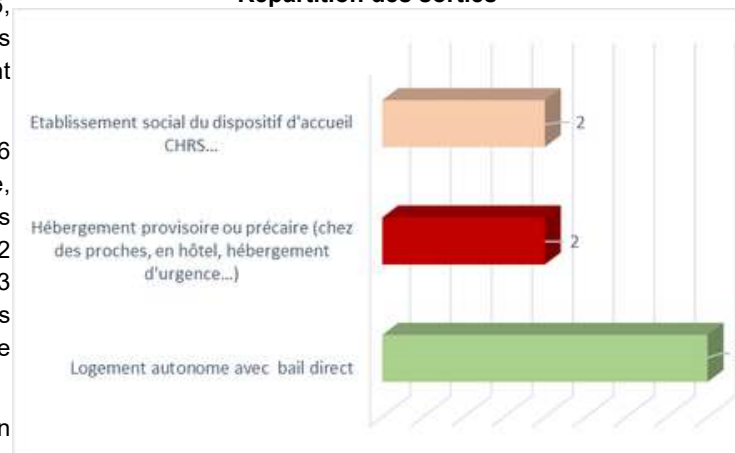
## LES CHIFFRES CLÉS :

L'année 2025 confirme une intensification marquée de l'activité du dispositif ACT, illustrée par des indicateurs en forte progression et une complexification des situations accompagnées. Les demandes d'admission a atteint le nombre de 56, contre 37 en 2024 (+51 %), traduisant à la fois une meilleure visibilité du dispositif et une hausse des besoins pour des publics en grande vulnérabilité médico-sociale. Parmi ces demandes, 47 concernaient l'ACT avec hébergement, confirmant un besoin prioritaire de mise à l'abri, tandis que seulement 9 relevaient des modalités Hors Les Murs.

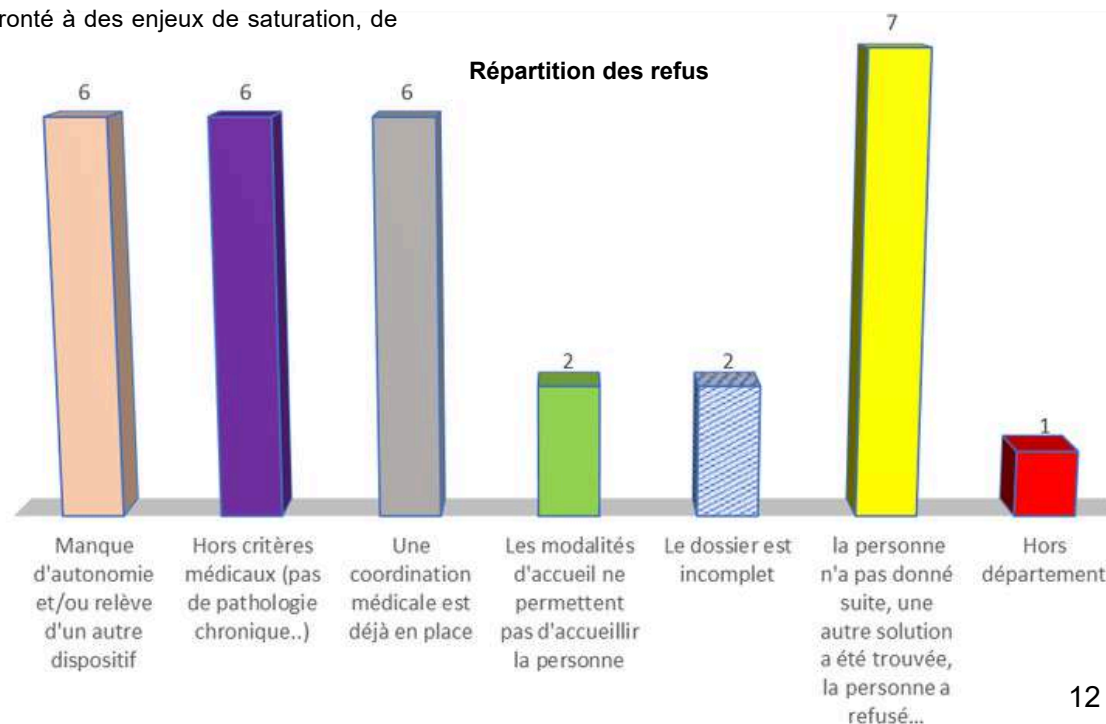
Sur l'ensemble des sollicitations, 22 admissions ont été réalisées (taux d'admission de 39 %), dont 16 en hébergement et 6 en Hors Les Murs, révélant une forte tension sur les capacités d'accueil et la nécessité d'opérer des arbitrages. En parallèle, 30 demandes ont été refusées (53,5 %) et 4 mises en attente, soulignant un niveau de sélection élevé face à des situations souvent complexes. Le taux d'occupation global atteint 94 % pour 31 places autorisées, avec une file active de 42 personnes et plus de 10 000 nuitées réalisées. Les ACT avec hébergement affichent même une suroccupation de 110 % (33 personnes pour 24 places), témoignant d'une pression importante liée à des besoins de stabilisation urgente. À l'inverse, les ACT Hors Les Murs présentent un taux d'occupation de 70 %, reflétant une montée en charge progressive et un potentiel de développement.

Les profils accueillis confirment cette complexité : 53 personnes présentent des pathologies chroniques, dont 27 en polyopathie et 13 avec des conduites addictives. La file active reste majoritairement locale (41 personnes sur 42), avec une diversité croissante des situations, incluant familles, mineurs et personnes en situation de handicap. Ces données traduisent un dispositif central dans la prise en charge de la précarité santé, mais confronté à des enjeux de saturation, de fluidité des parcours et d'adaptation continue des réponses.

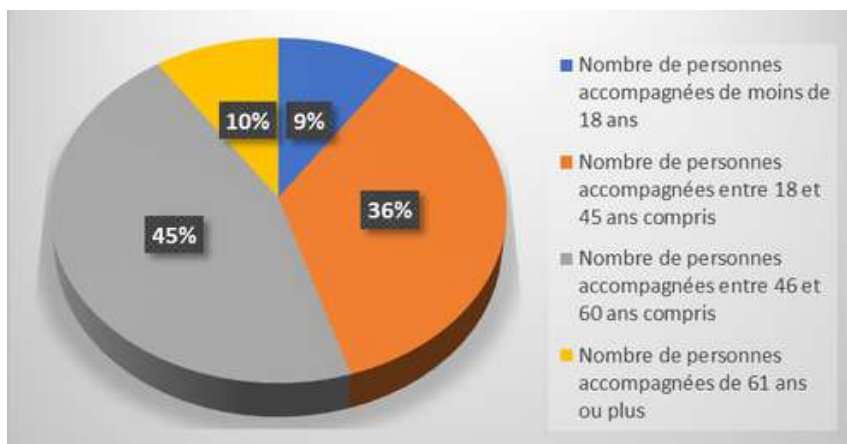
## Répartition des sorties



## Répartition des refus



## Tranches d'âge des personnes accueillies





# Lits Halte Soins Santé (LHSS)



## SES MISSIONS :

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles, les Lits Halte Soins Santé (LHSS) constituent un dispositif médico-social destiné à répondre aux besoins de personnes en situation de grande précarité dont l'état de santé nécessite des soins et un accompagnement adapté, sans relever d'une hospitalisation.

Les LHSS de l'association Solidarité Accueil, ouverts 24h/24 toute l'année, proposent 10 places réparties en appartements, offrant un hébergement temporaire sécurisé à des personnes majeures sans domicile, sans condition de situation administrative.

Leurs missions s'articulent autour de quatre axes complémentaires. Il s'agit tout d'abord d'assurer une prise en charge sanitaire globale, reposant sur une coordination médicale et paramédicale, incluant si nécessaire une aide dans les actes de la vie quotidienne. Le dispositif vise également à proposer un cadre d'hébergement stabilisant, propice à la récupération physique et psychique. Par ailleurs, les LHSS favorisent l'accès aux droits et à la prévention, en accompagnant les personnes vers l'ouverture de leurs droits sociaux et leur inscription dans un parcours de soins adapté. Enfin, ils contribuent à la réinsertion sociale et professionnelle, à travers l'élaboration d'un projet individualisé de sortie orienté vers des solutions durables.

L'accueil repose sur une évaluation médico-sociale dès l'admission, permettant d'adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques de chaque personne, dans le respect de ses droits fondamentaux et de sa dignité. Le suivi s'appuie sur un projet de soins individualisé coordonné par un médecin, tout en favorisant l'autonomie et l'adhésion aux soins. L'accompagnement inclut également un soutien social global, visant à restaurer le lien social et à préparer l'orientation vers un logement ou une structure adaptée. La durée de séjour, initialement fixée à deux mois, est réévaluée selon l'évolution de la situation, garantissant une prise en charge souple et individualisée.



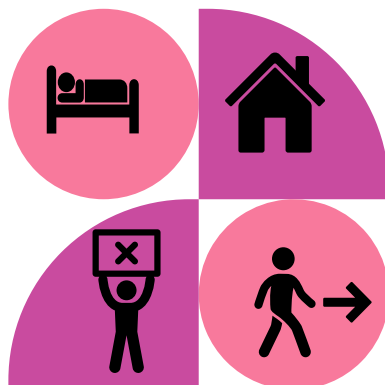
10 Places



22 personnes accompagnées

Taux d'occupation de 95 %

Durée moyenne de séjour : 5 mois



33 demandes d'admissions

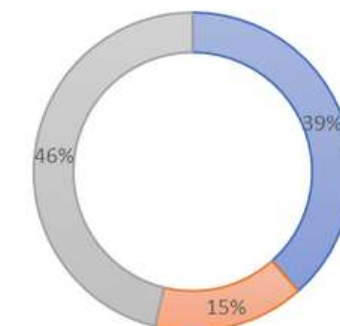
12 admissions

83 % d'hommes et 17 % de femmes

21 Refus d'admission

14 sorties

Tranches d'âges



■ 18-25 ans ■ 26-39 ans ■ 40-59 ans



# Lits Halte Soins Santé (LHSS)



## L'ÉQUIPE :

En 2025, les missions des Lits Halte Soins Santé sont assurées par une équipe pluriprofessionnelle dont la complémentarité des compétences garantit un accompagnement global et adapté aux besoins des personnes accueillies. L'équipe de proximité est composée d'un Chef de service, d'un Médecin coordonnateur, d'une Infirmière coordonnatrice, de deux référentes parcours d'une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), d'une Aide-soignante, d'un Accompagnant éducatif et social (AES), ainsi que de deux Surveillants de nuit. L'articulation entre les professionnels du secteur sanitaire et du secteur social constitue la richesse du service et permet d'assurer un accompagnement transversal, couvrant aussi bien le suivi médical que la reconstruction d'un équilibre de vie.

L'équipe pluriprofessionnelle des LHSS assure, 24h/24 et dans une approche coordonnée et transversale, l'évaluation, la coordination et la mise en œuvre des soins médicaux et paramédicaux (sous la supervision du médecin coordonnateur), ainsi que l'accompagnement socio-éducatif personnalisé visant à favoriser l'autonomie, l'insertion sociale et le bien-être des résidents, tout en garantissant un cadre sécurisant et structurant adapté à leurs besoins évolutifs.

Pour assurer un accompagnement global et adapté des résidents, les différents professionnels mettent en œuvre des missions spécifiques et coordonnées.



Accompagner à la réinsertion sociale et professionnelle

Favoriser l'accès aux droits et à la prévention

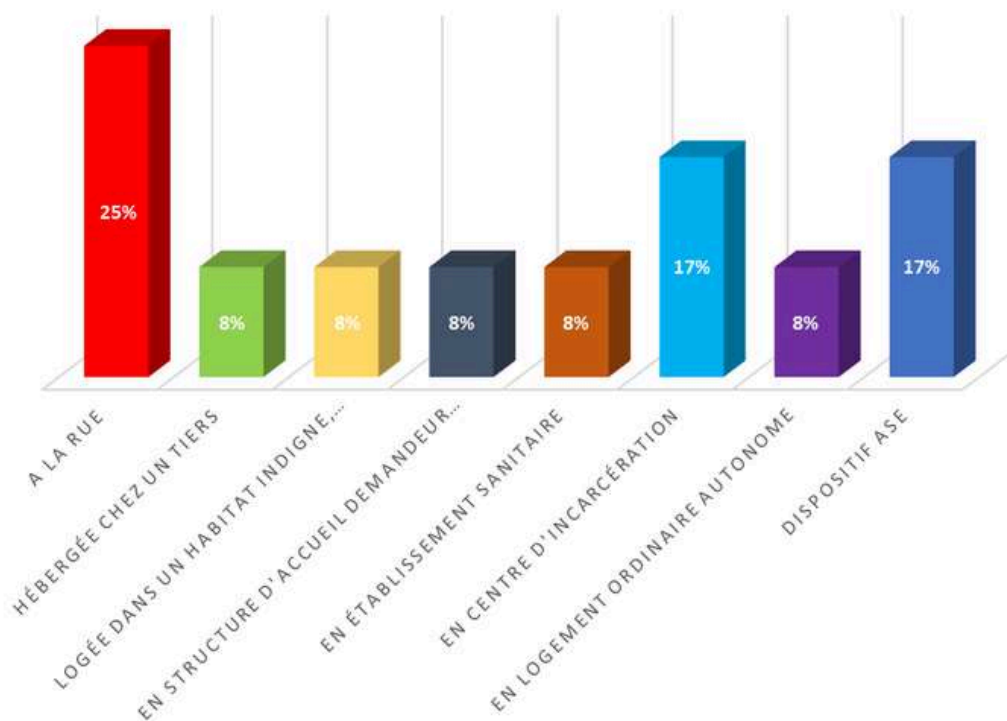


Proposer un hébergement temporaire sécurisé

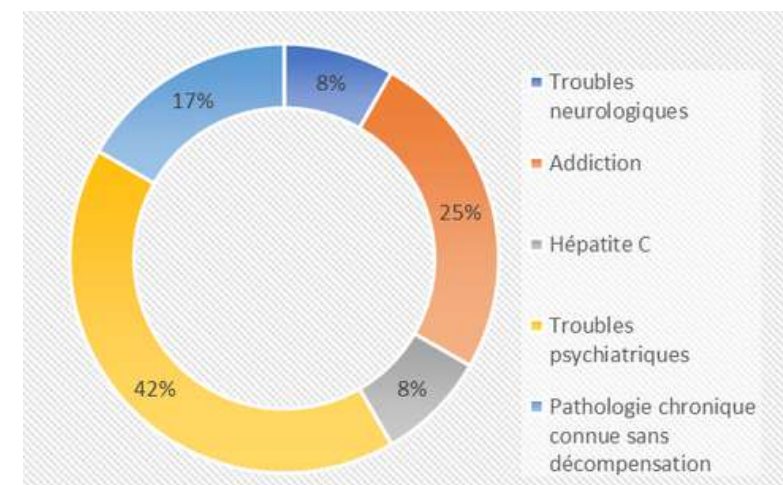


Assurer la prise en charge sanitaire

## Provenance des personnes accueillies



## Pathologies des personnes accueillies





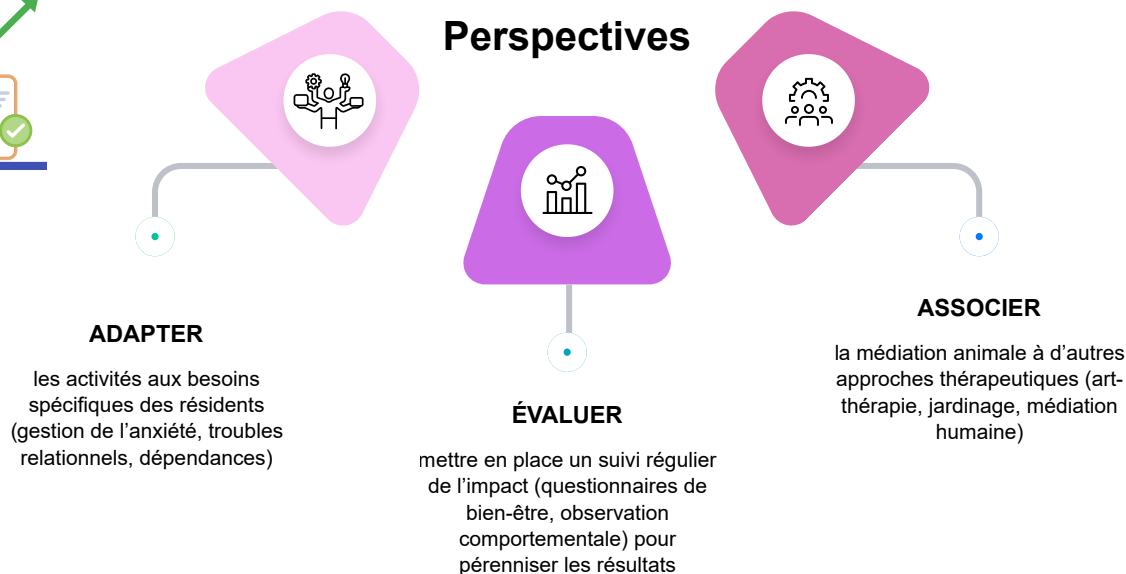
## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la qualité au sein du dispositif LHSS, en anticipation de l'évaluation programmée au premier trimestre 2027. Dans ce cadre, une démarche d'évaluation interne a été conduite afin d'examiner de manière approfondie l'organisation du service, la pertinence des accompagnements proposés au regard des besoins des personnes accueillies ainsi que les pratiques professionnelles mises en œuvre. Cette analyse a permis d'identifier des leviers solides, tels que la coordination entre les différents professionnels et la continuité des prises en charge, tout en mettant en lumière plusieurs axes d'amélioration, notamment en ce qui concerne la fluidité des parcours, la coopération partenariale, l'adaptation des réponses aux situations de plus en plus complexes et l'évolution des modalités d'accompagnement. Ces constats alimentent un plan d'amélioration continue visant à structurer les évolutions à venir. Par ailleurs, l'adaptation de l'offre s'est traduite par la mise à disposition d'un logement accessible aux personnes à mobilité réduite.

En parallèle, la mise en place du Dossier Usager Informatisé au moyen du logiciel « Ogyris » a contribué à améliorer la traçabilité des interventions, la sécurisation des données et la coordination globale, en cohérence avec les exigences réglementaires.

L'année a également été marquée par une stabilisation de l'équipe pluridisciplinaire et un renforcement des liens avec les ACT, favorisant les échanges de pratiques et une approche plus transversale des situations. Dans cette dynamique, un groupe d'analyse des pratiques, animé par un intervenant extérieur, a été instauré, offrant aux professionnels un espace d'échange et de réflexion autour des situations complexes, soutenant ainsi les équipes face aux enjeux éthiques et relationnels.

Enfin, le taux de sorties positives s'élève à 36 %, témoignant de résultats encourageants malgré des contraintes persistantes en matière d'orientation.





## LES CHIFFRES CLÉS :

L'activité de l'année 2025 témoigne d'une forte mobilisation du dispositif LHSS, marquée par une intensification de la sollicitation et une complexification des profils pris en charge.

Le taux d'occupation atteint 95 % (contre 85 % en 2024), confirmant la saturation de l'offre. Malgré 12 admissions, le taux de refus s'élève à 64 %, révélant une inadéquation récurrente des orientations ou un manque de places disponibles. La durée moyenne de séjour se stabilise à 139 nuitées (environ 5 mois) ; bien qu'en baisse par rapport à 2024 (249 nuitées), elle reflète la persistance de parcours marqués par une grande fragilité.

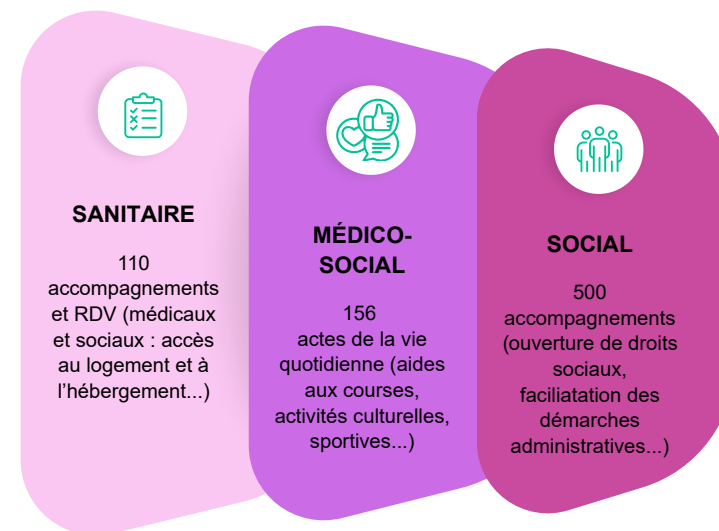
Le public accueilli reste majoritairement masculin (83 %) et présente une vulnérabilité médico-psycho-sociale aiguë : 45 % des résidents souffrent de troubles psychiatriques et l'addictologie demeure un enjeu central. Sur le plan de la précarité, 27,3 % des personnes sont sans ressources et 27 % présentent des droits de santé incomplets à l'entrée, constituant des freins majeurs à l'accès aux soins.

L'investissement de l'équipe pluridisciplinaire se traduit par une activité soutenue :

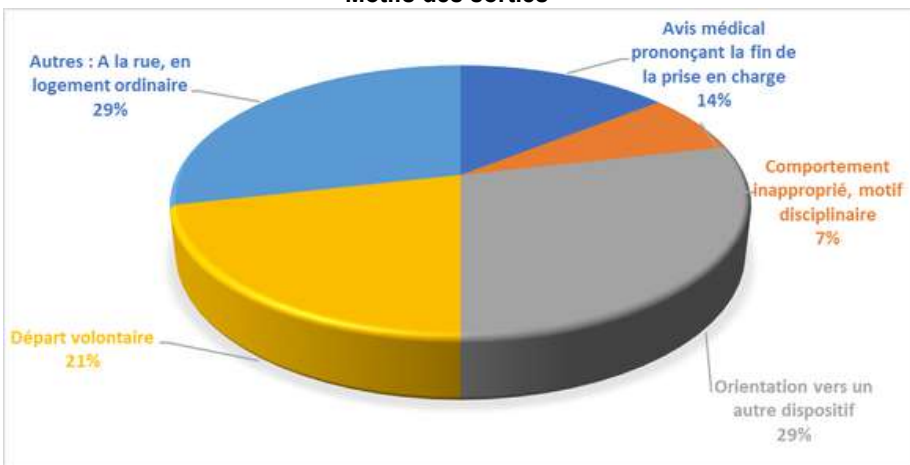
- Social : 18 ouvertures de droits et 22 actions de remobilisation.
- Santé : 18 coordinations de soins et 14 suivis spécifiques en santé mentale.

Toutefois, l'issue des parcours reste préoccupante : seules 36 % des sorties sont qualifiées de positives. Près de 60 % des résidents retournent à la rue ou vers des solutions précaires.

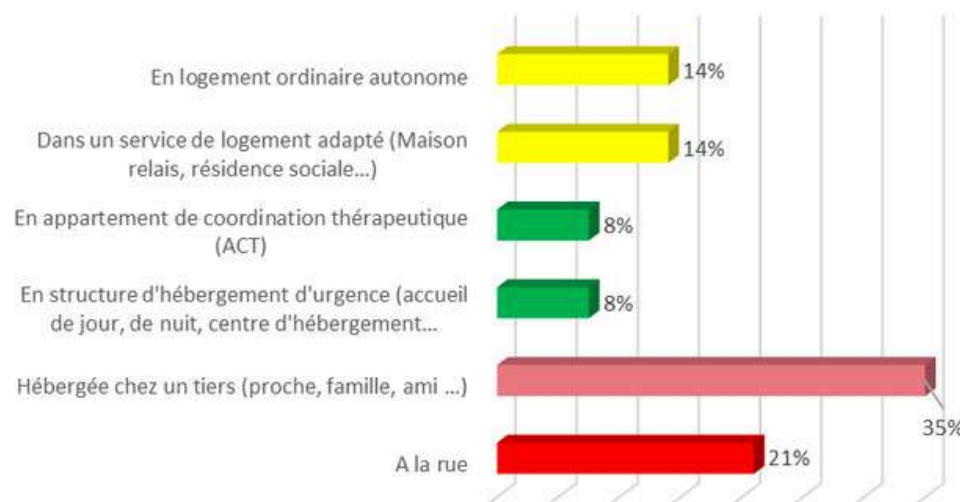
Ces indicateurs soulignent le rôle pivot des LHSS comme espace de stabilisation. Pour répondre efficacement à ces besoins croissants, une augmentation de la capacité d'accueil est indispensable. Elle doit s'accompagner d'un renforcement des solutions de sortie et d'une coordination territoriale accrue pour garantir la fluidité des parcours et éviter les ruptures de prise en charge.



### Motifs des sorties



### Solutions de sorties





## SES MISSIONS :

Depuis sa création en 2014, le dispositif Accueil et Écoute 36 a pour mission d'assurer une écoute active, une information et une orientation adaptées aux personnes victimes de violences, aux témoins ainsi qu'aux partenaires institutionnels et associatifs du département de l'Indre. Ce service constitue un point d'entrée essentiel permettant de recueillir la parole des personnes concernées et de les orienter vers les dispositifs d'aide et d'accompagnement les plus adaptés à leur situation.

L'activité d'Accueil et Écoute 36 repose principalement sur une mission d'écoute, d'évaluation des situations et d'orientation. Le dispositif propose un espace d'écoute bienveillant et confidentiel permettant aux victimes, aux proches ou aux professionnels de pouvoir exprimer leurs préoccupations et d'obtenir des informations sur les démarches possibles. L'accompagnement s'appuie sur une analyse des besoins et, lorsque cela s'avère nécessaire, sur une mise en relation directe avec les services compétents : associations spécialisées, services sociaux, forces de l'ordre, dispositifs d'hébergement ou structures d'accompagnement juridique et psychologique.

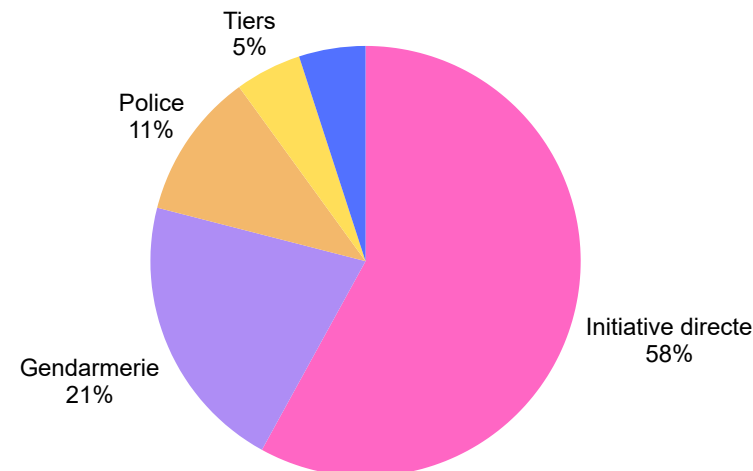
Au-delà de cette mission d'accueil et d'orientation, Accueil et Écoute 36 joue également un rôle central dans le suivi des situations de mise à l'abri des victimes de violences, en lien étroit avec le SIAO / 115. Lorsqu'une mise à l'abri est sollicitée via le 115, les victimes sont systématiquement rencontrées afin d'évaluer leur situation et d'identifier les démarches à engager. Dans les situations d'hébergement à l'hôtel, le travailleur social d'Accueil et Écoute 36 assure un accompagnement de proximité, visant à soutenir la personne dans ses démarches administratives, sociales et judiciaires, et peut l'accompagner lors de certains rendez-vous si elle en exprime le besoin. Lorsque l'orientation se fait vers un dispositif d'hébergement spécialisé pour les victimes de violences, un lien est établi avec le référent social de la structure d'accueil afin de garantir la continuité et la cohérence de l'accompagnement.

Par ailleurs, des permanences psychologiques délocalisées avaient été mises en place afin de renforcer l'accès au soutien psychologique pour les victimes ne bénéficiant pas encore de suivi. Ce dispositif permettait d'assurer une présence dans plusieurs secteurs du département — Châteauroux, Issoudun, Valençay, La Châtre et Le Blanc — afin de proposer des consultations de proximité, réduire les délais d'attente et limiter les contraintes liées aux difficultés de mobilité. Cette approche territorialisée contribuait à faciliter l'accès aux soins psychiques et à soutenir le processus de reconstruction des victimes.

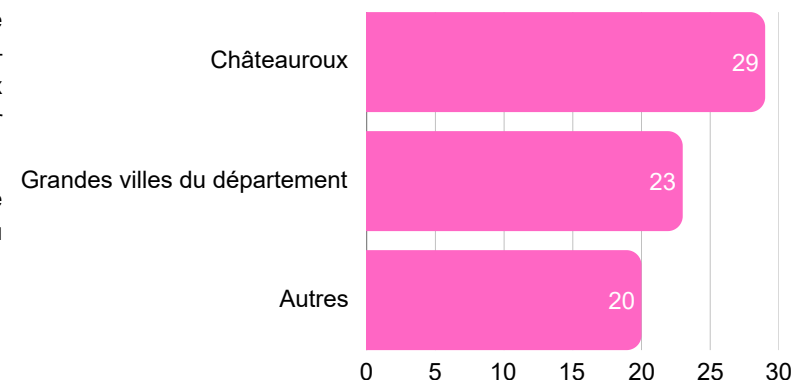
Toutefois, ces permanences psychologiques ont été interrompues en avril 2025, le prestataire ayant souhaité mettre fin à cette intervention. Malgré les démarches engagées, il n'a pas été possible à ce jour de mobiliser un nouveau prestataire pour assurer la continuité de ce dispositif.



## Provenances des appels



## Zone géographique des victimes





## L'ÉQUIPE :

Le dispositif Accueil et Écoute 36 repose sur un travailleur social unique assurant l'accompagnement des victimes de violences et la coordination avec les partenaires. Initialement limité à 0,45 ETP avec une permanence téléphonique restreinte, le service a été renforcé en 2023 (0,68 ETP), permettant un élargissement des horaires d'ouverture. En 2025, face à l'arrêt des permanences psychologiques, le poste a été porté à temps plein, améliorant la disponibilité et réduisant les appels manqués, malgré une accessibilité téléphonique toujours contrainte par la diversité des missions.

Le professionnel joue un rôle central : écoute, évaluation, orientation des victimes, coordination partenariale et facilitation de l'accès à l'hébergement. Il constitue un pivot essentiel pour assurer la continuité des parcours. L'année 2025 a toutefois été marquée par une instabilité du poste, avec un remplacement tardif du référent. Le SIAO a assuré une continuité partielle, sans pouvoir mobiliser pleinement les compétences spécifiques du dispositif. Enfin, une réflexion est engagée sur l'extension des horaires, notamment sur la pause méridienne, en raison d'une forte sollicitation sur ce créneau.

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

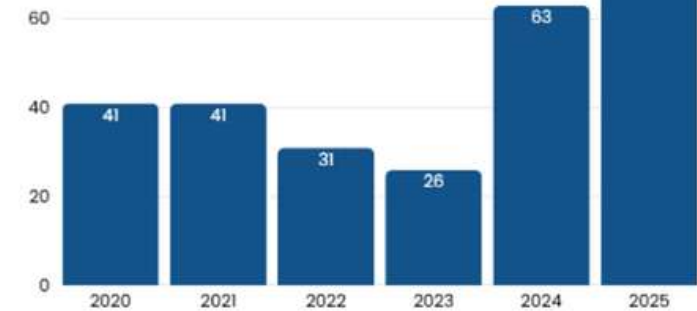
L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de consolidation du partenariat, avec un renforcement des liens institutionnels et opérationnels. Les échanges réguliers avec la Déléguée aux droits des femmes ont permis d'adapter les réponses aux besoins du territoire et de faire émerger de nouveaux projets, notamment autour des dispositifs d'éviction des auteurs de violences.

Le dispositif a également contribué à la formation et à la sensibilisation des acteurs (forces de l'ordre, professionnels, grand public), tout en renforçant la coordination avec les établissements de santé et les structures d'hébergement. L'animation du réseau s'est poursuivie à travers les instances partenariales (COFIL, COVIF) et les actions menées dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre.

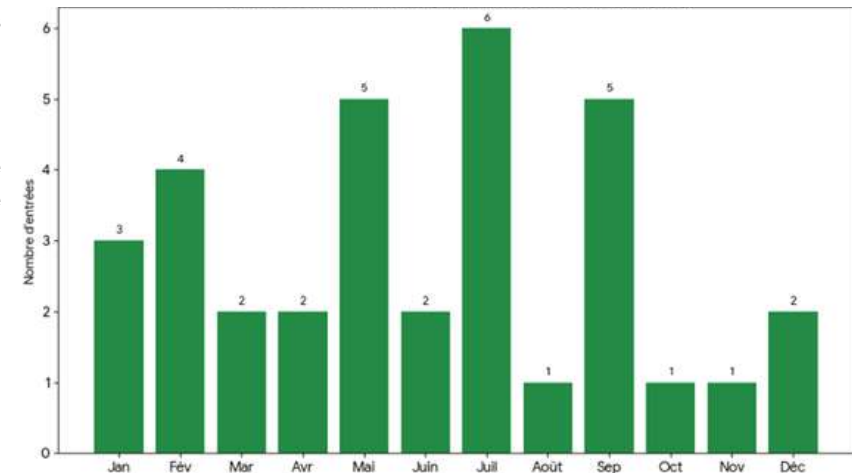
Enfin, plusieurs avancées opérationnelles sont à souligner, notamment la consolidation du financement via le dispositif CAP'Asso, la mise en place de kits d'urgence pour les victimes et le renforcement de l'accompagnement vers le logement autonome.



### Nombre de victimes



### Nombre d'entrées mensuelles en hébergement d'urgence





## Accueil et Écoute 36

### LES CHIFFRES CLÉS :

En 2025, 162 appels ont été traités, dont 96 émanant de victimes et 66 de professionnels, confirmant le rôle du dispositif comme point d'entrée et de coordination. Au total, 73 victimes distinctes ont été identifiées, dont une majorité a bénéficié d'une mise à l'abri via le 115.

L'accompagnement s'est traduit par 56 entretiens physiques, concernant 51 ménages, illustrant une montée en charge de l'activité et une réactivité forte, avec des évaluations réalisées rapidement après la mise à l'abri.

Sur le plan psychologique, 140 entretiens ont été réalisés avant l'arrêt des permanences en avril 2025, mettant en évidence l'importance de cet accompagnement dans les parcours des victimes.

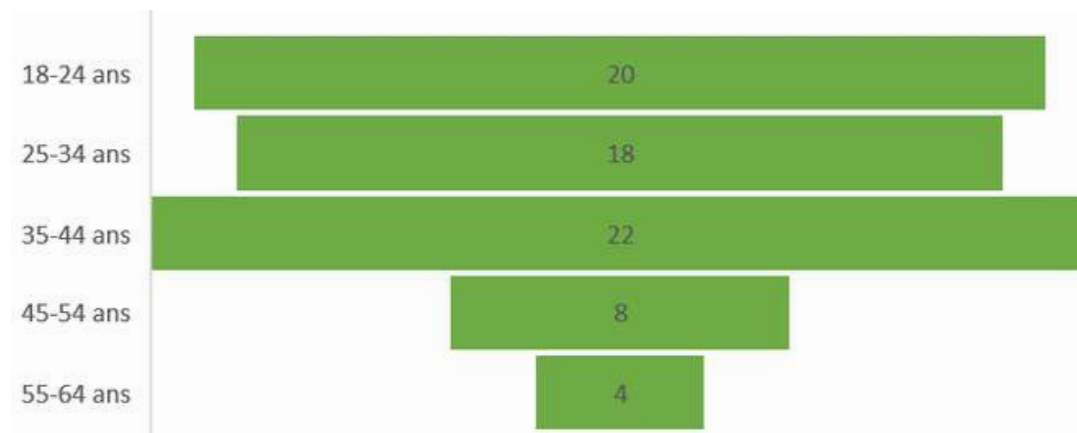
Le dispositif de transport a concerné 35 personnes pour 19 trajets, dont 94 % en urgence, soulignant la prévalence des situations de crise.

Enfin, 72 ménages ont été pris en charge au titre des violences via le 115. Les parcours mettent en évidence un public jeune et souvent vulnérable, avec une durée moyenne de séjour de 6,2 jours à l'hôtel et de 96,8 jours en hébergement d'urgence. Les orientations restent diversifiées (hébergement, retour au domicile, solutions alternatives), traduisant la complexité des situations accompagnées et la nécessité d'un accompagnement dans la durée.

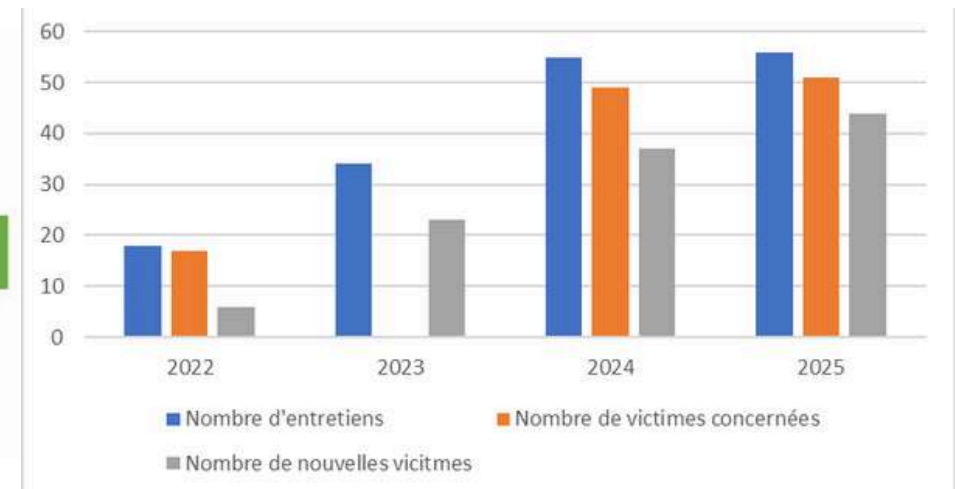


**162 appels dont 96 par les victimes et 66 par des professionnels**

Répartition par tranche d'âge en nombre de personnes



Entretiens physiques





# Accueil de jour

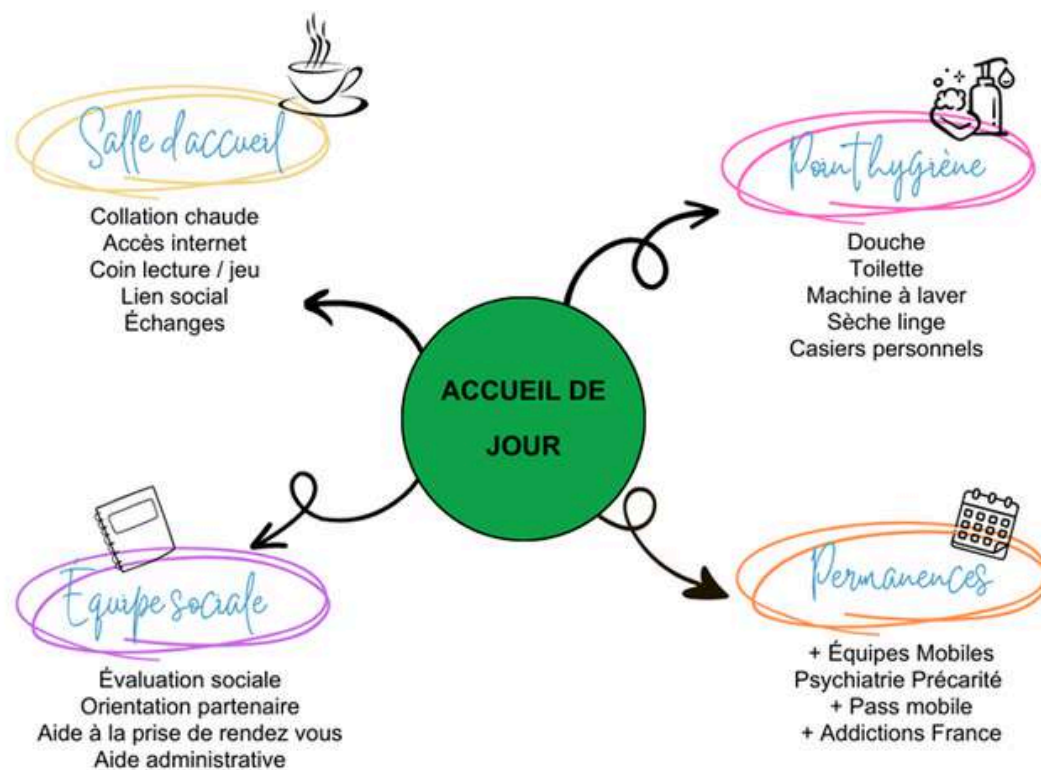


## SES MISSIONS

L'Accueil de jour de Solidarité Accueil constitue un dispositif de premier accueil fondé sur le principe d'inconditionnalité, à destination des personnes en situation de grande précarité ou sans domicile. Il offre un espace de répit en journée, sécurisant et accessible, permettant de rompre l'isolement et de maintenir un lien social.

Le service assure des missions d'accueil, d'écoute et d'orientation vers les dispositifs sociaux, sanitaires et administratifs adaptés. Il propose un accompagnement social de premier niveau, facilite l'accès aux droits (domiciliation, démarches administratives) et met à disposition des services essentiels (alimentation, hygiène, communication, bagagerie).

Au-delà de ces fonctions, l'Accueil de jour joue un rôle central dans la stabilisation des situations et la remobilisation des personnes, en lien étroit avec les partenaires du territoire, contribuant ainsi à l'insertion sociale et à la continuité des parcours.





## L'ÉQUIPE

L'Accueil de jour s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'un coordinateur, de fonctions supports, d'un agent d'entretien, de bénévoles et d'un agent de sécurité. Les travailleurs sociaux assurent l'accueil quotidien, l'évaluation des situations et l'orientation des usagers, tout en veillant à maintenir un cadre convivial et respectueux.

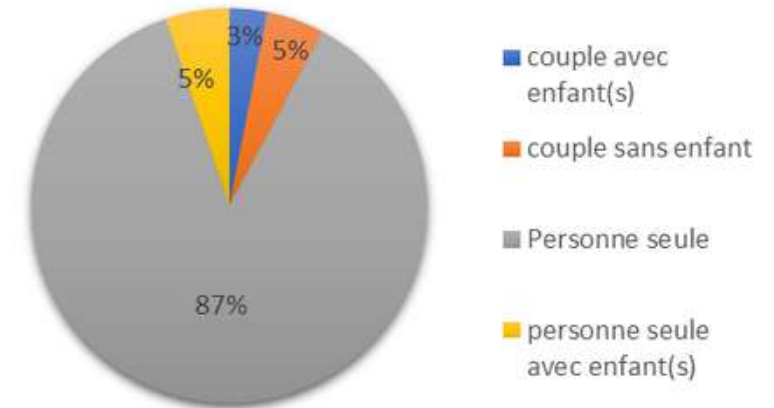
La présence d'un agent de sécurité, pérennisée depuis 2023, répond à l'évolution des besoins liés à l'augmentation de la fréquentation et à la complexité des situations accueillies, garantissant un cadre sécurisant pour tous. Les bénévoles contribuent également au fonctionnement du service et à la qualité de l'accueil, en favorisant une atmosphère chaleureuse et conviviale.

L'année 2025 se caractérise par une équipe globalement stabilisée et engagée, malgré un contexte d'intervention exigeant, marqué par des publics aux problématiques multiples et une charge émotionnelle importante.

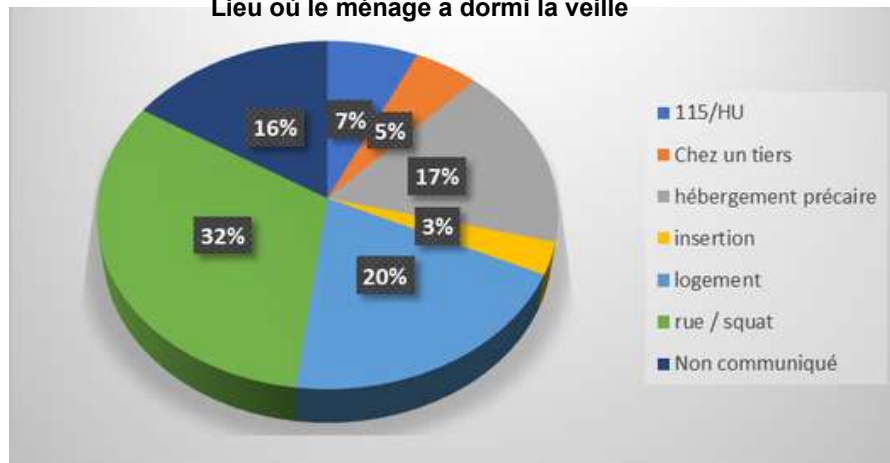


**2025 :**  
**10 083 passages**  
**680 enfants**

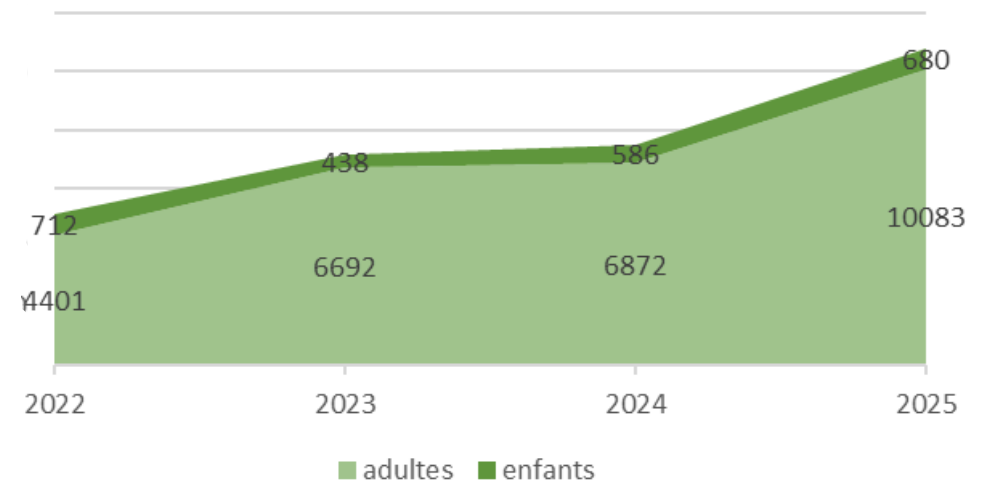
## Composition familiale



## Lieu où le ménage a dormi la veille



## Évolution des fréquentations





## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

L'année 2025 a été marquée par la stabilisation de l'équipe, permettant de consolider les pratiques professionnelles et d'améliorer la qualité de l'accompagnement. Toutefois, le contexte d'intervention reste exigeant, avec une exposition régulière à des situations de tension, liées notamment aux troubles psychiques, aux conduites addictives ou aux parcours de rue prolongés.

Face à ces enjeux, des outils de suivi et de régulation ont été renforcés, notamment par la mise en place d'une traçabilité des incidents et un travail de médiation auprès des usagers. Ces actions visent à maintenir un cadre sécurisant et à favoriser la responsabilisation des personnes accueillies.

Malgré ces difficultés, l'équipe fait preuve d'un fort engagement et d'une solidarité professionnelle, constituant un levier essentiel pour garantir la continuité du service et la qualité de l'accueil.

## LES CHIFFRES CLÉS :

En 2025, l'Accueil de jour a connu une très forte progression de sa fréquentation, avec 10 083 passages d'adultes et 680 d'enfants, confirmant son rôle central sur le territoire. Au total, 975 ménages différents ont été accueillis, majoritairement des personnes isolées, avec une proportion de 26 % de femmes.

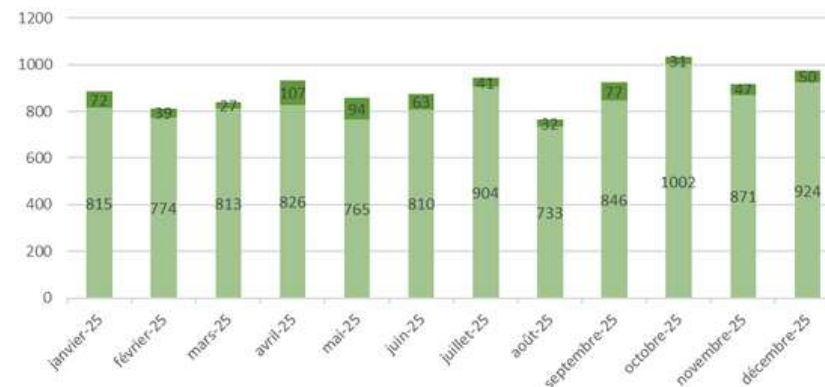
L'activité sociale s'est traduite par 79 évaluations "flash" et 1 514 échanges sociaux, témoignant d'un accompagnement quotidien soutenu et adapté aux besoins des usagers.

Les services proposés ont également été largement utilisés, avec 282 douches, 616 lavages et une bagagerie de 53 places occupée en continu, soulignant l'importance de ces prestations dans le maintien de la dignité et de la stabilité des personnes.

Par ailleurs, la gestion des situations de tension a donné lieu à 14 fiches de dysfonctionnement et 16 incidents mineurs, entraînant 11 exclusions temporaires et 2 définitives, concernant 27 personnes.

Enfin, la fréquentation en forte hausse et plus régulière tout au long de l'année traduit une évolution des usages, avec un public de plus en plus présent au quotidien, faisant de l'Accueil de jour un lieu repère essentiel dans les parcours de précarité.

### Fréquentation mensuelle



### SES MISSIONS :

Le SIAO assure une mission centrale d'accueil, d'écoute et d'orientation des personnes sans domicile à travers la plateforme téléphonique 115, accessible 24h/24 et 365 jours par an. Ce dispositif constitue une porte d'entrée unique pour les usagers, les professionnels et les tiers souhaitant signaler une situation de détresse. En lien étroit avec les acteurs du territoire (associations, collectivités, services sociaux et structures d'hébergement), le SIAO centralise l'ensemble des places disponibles via le logiciel SI-SIAO et oriente les ménages en fonction de leur situation et des capacités d'accueil.

Au-delà de la gestion de l'urgence, le SIAO joue un rôle structurant dans l'accompagnement vers l'insertion. Les référents parcours veillent à la qualité des demandes enregistrées, organisent des commissions hebdomadaires d'orientation et coordonnent les décisions partenariales pour les situations complexes. Ils assurent également la gestion des listes d'attente et facilitent l'accès aux dispositifs adaptés dès qu'une place se libère.

Le service développe par ailleurs une mission d'appui aux professionnels, à travers des actions de formation à l'utilisation du SI-SIAO et un accompagnement technique régulier. Cette démarche vise à harmoniser les pratiques et à sécuriser les parcours des usagers. Enfin, une attention spécifique est portée à certains publics, notamment les jeunes, avec un référent dédié assurant évaluation, orientation et suivi renforcé afin de stabiliser des situations souvent précaires.



## L'Action Territoriale du SIAO en 2025 : De l'Échelon National au Local

### AU NIVEAU NATIONAL



#### Participation à la Journée nationale des SIAO

Un temps fort annuel dédié aux enjeux stratégiques de l'orientation, de la coordination des acteurs et de l'évolution des politiques publiques d'hébergement.



#### Collaboration étroite avec la DIHAL

Participation active aux webinaires du plan "Logement d'Abord", traitant de la cartographie des accueils de jour et des outils d'observation territoriale.



#### Expertise sur des thématiques transversales

Contribution à des réflexions nationales sur la lutte contre l'habitat indigne et l'accueil des personnes avec animaux de compagnie.

### AU NIVEAU RÉGIONAL



#### Harmonisation via le "Club SIAO"

Espace d'échanges entre la DIHAL, la DDETSPP et les SIAO pour partager des outils communs et réfléchir collectivement aux enjeux régionaux.



#### Renforcement des liens partenariaux

Participation aux rencontres régionales organisées par l'URIOPSS et la FAS pour valoriser les pratiques innovantes et suivre les évolutions réglementaires.

### AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

#### Pilotage stratégique avec le CSP



Implication dans le Comité Stratégique Partenarial (CSP) sous l'égide du Préfet pour définir les orientations en matière d'hébergement.

#### 10 rencontres bilatérales DDETSPP



Un suivi étroit assuré tout au long de l'année concernant les indicateurs d'activité et la gestion des situations les plus complexes.

#### 6 réunions "fluidité" opérationnelles



Séances de travail avec les acteurs de l'hébergement d'urgence pour optimiser la gestion des places et la continuité des parcours.

#### Organisation d'un Comité Technique (COTECH)



Instance organisée par le SIAO pour réunir les partenaires autour de la feuille de route et des problématiques de terrain.

#### Présence active dans les commissions spécialisées



Participation aux instances CCAPEX, DAHO/DALO, COVIF (violences intrafamiliales) et aux réunions liées à la trêve hivernale.



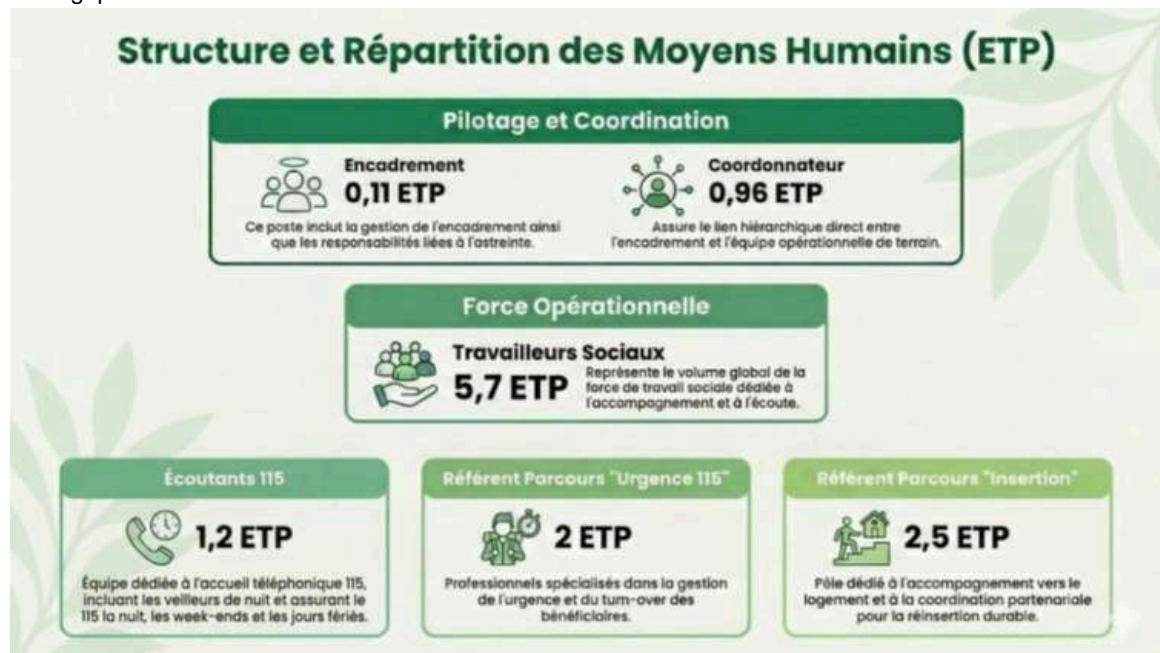
### L'ÉQUIPE :

L'année 2025 a été marquée par plusieurs ajustements organisationnels ayant nécessité une forte capacité d'adaptation des équipes. Des absences liées à des congés maternité ont entraîné des périodes de sous-effectif, compensées par des remplacements temporaires. Pour garantir la continuité du service, notamment sur le 115, le recours à un prestataire extérieur a été mis en place, mobilisant des professionnels formés à l'écoute et à l'évaluation sociale.

Le poste de coordination a également connu une instabilité notable, avec la succession de deux professionnels sans permettre une continuité optimale du pilotage stratégique. Cette situation a mis en lumière les besoins du service en matière de structuration, notamment sur le suivi des orientations, l'animation des instances partenariales et la représentation institutionnelle.

Malgré ce contexte, les équipes opérationnelles ont démontré une forte autonomie et un engagement constant dans leurs missions quotidiennes. Leur capacité à maintenir la qualité du service a été déterminante pour assurer la continuité des activités. Toutefois, l'analyse de fonctionnement a confirmé la nécessité de renforcer le pilotage du service.

Ainsi, en lien avec les autorités de tutelle, il a été décidé de faire évoluer l'organisation à partir de 2026 avec la création d'un poste de chef de service dédié à l'urgence sociale. Cette évolution vise à consolider la coordination, soutenir les dynamiques partenariales et accompagner les équipes dans la mise en œuvre des orientations stratégiques.



### Volet Urgence

- 1er point de contact
- centralise et coordonne l'attribution des places disponibles
- Réalise une évaluation immédiate des situations pour orientation plus adaptée à la personne

### Volet insertion

- Traite l'ensemble des demandes d'hébergement et de logement d'insertion
- Coordonne ces demandes afin de garantir des parcours adaptés aux besoins des personnes

### Volet observatoire social

- Analyse et suit l'évolution des demandes d'hébergement et de logement
- produit des données quantitatives et qualitatives permettant d'identifier les besoins, les tensions et les évolutions des publics en difficulté.

SIAO / 115

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de consolidation du rôle du SIAO comme pivot du service public « de la rue au logement », dans un contexte d'évolution des politiques publiques favorisant l'accès au logement et l'accompagnement global des publics. Le service s'est inscrit activement dans les instances de pilotage territoriales, régionales et nationales, notamment à travers sa participation au Club SIAO et aux commissions réglementaires (CSP, CCAPEX, DALO/DAHO).

Un fait marquant de l'année réside dans l'évolution des profils accompagnés. On observe une augmentation significative des personnes isolées, en particulier des hommes seuls, ainsi qu'une progression des jeunes de 18 à 25 ans, qui représentent désormais une part importante des demandes. Par ailleurs, la proportion de personnes de nationalité française devient majoritaire, traduisant une évolution des publics en situation de précarité.

Le SIAO a également renforcé son rôle d'appui technique auprès des partenaires, notamment à travers la formation de 60 professionnels à l'utilisation du SI-SIAO, contribuant à améliorer la fluidité des parcours. Enfin, une attention particulière a été portée à des publics spécifiques, tels que les femmes victimes de violences, bénéficiant de dispositifs de mise à l'abri sécurisés et prioritaires.

Ces évolutions témoignent de la capacité du service à s'adapter aux mutations sociales et à maintenir une réponse coordonnée face à des besoins complexes et persistants.

### Pilotage stratégique avec le CSP

*Implication dans le Comité Stratégique Partenarial (CSP) sous l'égide du Préfet pour définir les orientations en matière d'hébergement.*

### 10 Rencontres bilatérales avec la DDETSPP

*Un suivi étroit assuré tout au long de l'année concernant les indicateurs d'activité et la gestion des situations les plus complexes.*

### 6 Réunions "fluidité" opérationnelles

*Séances de travail avec les acteurs de l'hébergement d'urgence pour optimiser la gestion des places et la continuité des parcours.*

### Organisation d'un Comité Technique (COTECH)

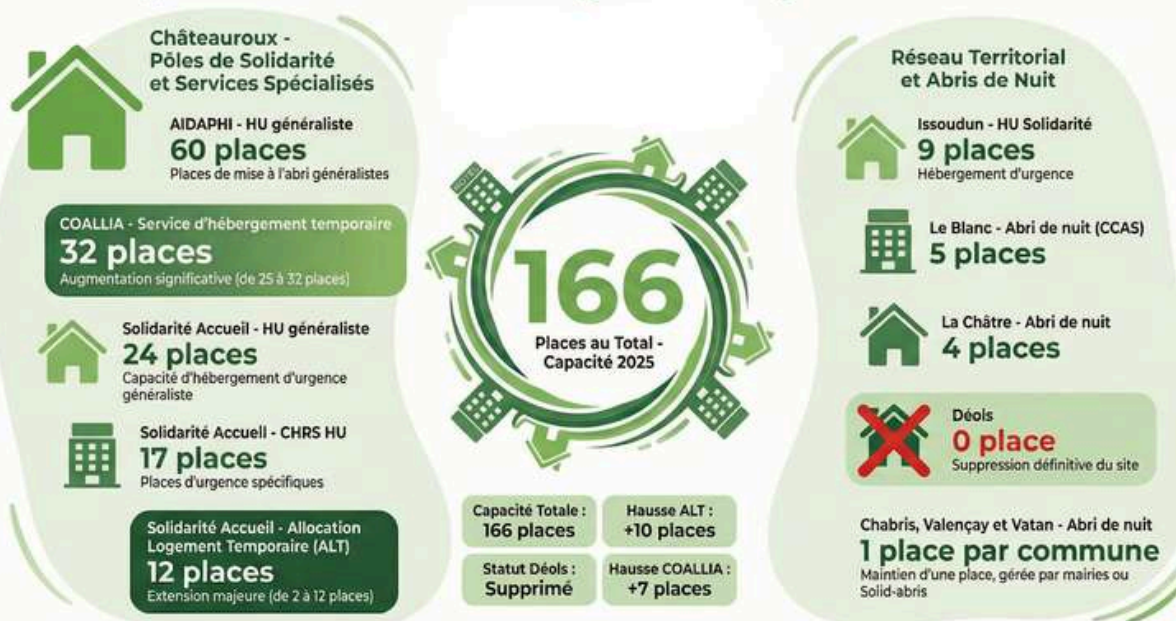
*Instance organisée par le SIAO pour réunir les partenaires autour de la feuille de route et des problématiques de terrain.*

### Présence active dans les commissions spécialisées

*Participation aux instances CCAPEX, DAHO/DALO, COVIF (violences intrafamiliales) et aux réunions liées à la trêve hivernale.*



## Répartition des Places d'Hébergement d'Urgence - Horizon 2025



### LES CHIFFRES CLÉS :

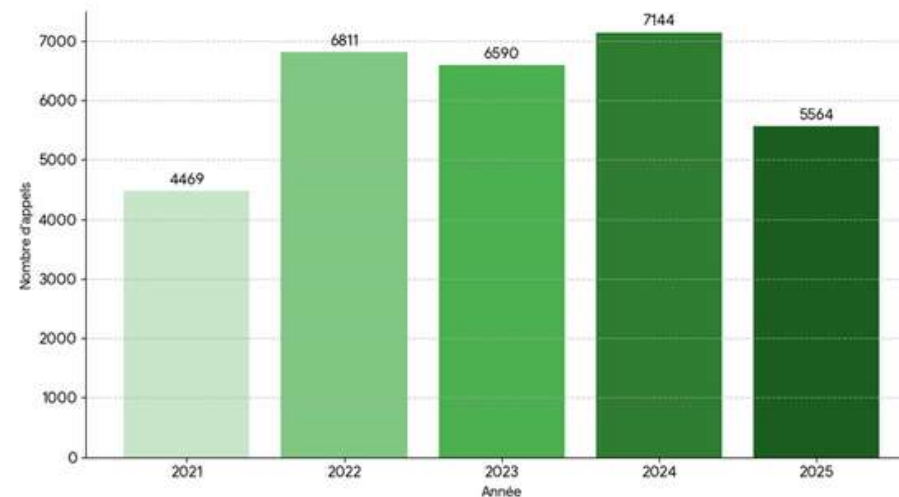
En 2025, l'activité du SIAO connaît une évolution contrastée. Le nombre total d'appels au 115 s'élève à 5 564, soit une baisse de 22,1 % par rapport à 2024. Cette diminution s'explique en partie par un recentrage sur les demandes qualifiées, mais ne traduit pas une baisse des besoins. En effet, les demandes d'hébergement restent stables avec 5 188 sollicitations, confirmant une pression constante sur les dispositifs d'urgence.

Le taux de réponse positive progresse néanmoins pour atteindre 45,3 %, grâce à une meilleure gestion des places disponibles et à une optimisation des sorties vers le logement ou d'autres dispositifs. Parallèlement, les demandes de prestations et d'informations augmentent fortement, illustrant une diversification des besoins et un recours accru au 115 comme guichet unique de l'urgence sociale.

Sur le volet insertion, le nombre de demandes diminue (400 dossiers contre 460 en 2024), tout comme le nombre total de personnes concernées. Cette baisse s'accompagne d'une évolution des profils : diminution du nombre d'enfants, augmentation des personnes isolées et réduction de la taille moyenne des ménages. Le nombre de ménages reste toutefois relativement stable, traduisant une transformation qualitative plutôt qu'une baisse d'activité.

Ces données confirment que, malgré des fluctuations quantitatives, le SIAO reste confronté à une demande soutenue et à des situations de plus en plus complexes, nécessitant une adaptation ponctuelle des réponses apportées.

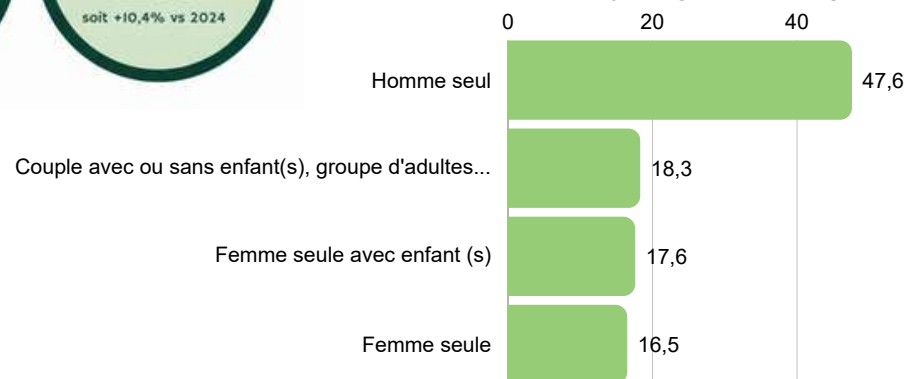
Nombre d'appels annuels reçus de 2021 à 2025



### Caractéristiques principales des ménages concernés par les demandes

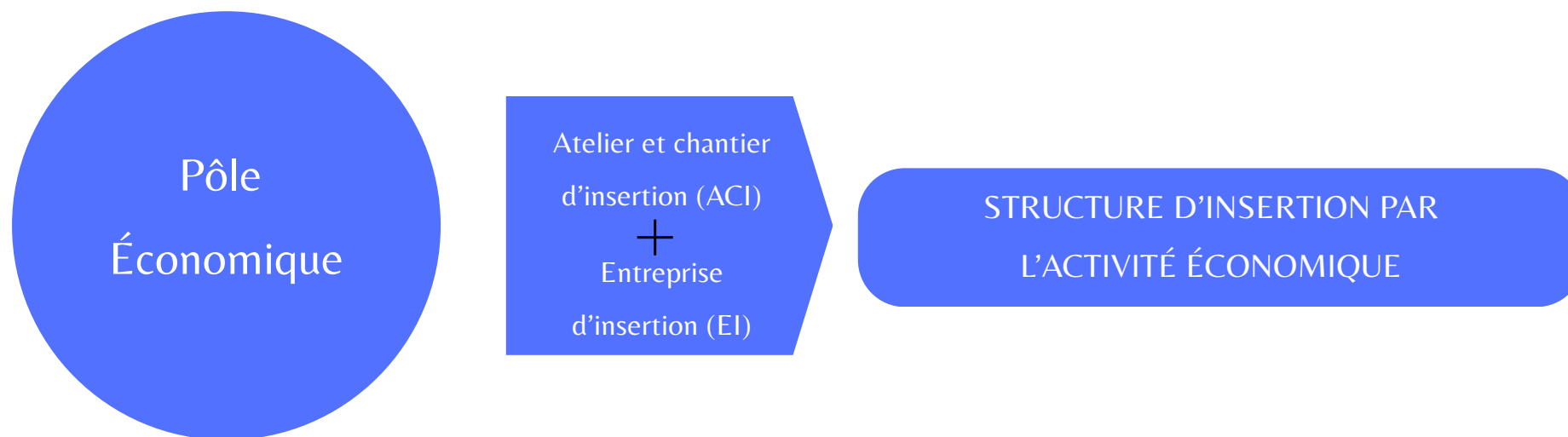


Répartition par typologie des ménages



Répartition des demandes







## STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### SES MISSIONS :

Solidarité Accueil assure la gestion d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), Entreprise d'Insertion (EI). La Structure d'Insertion par l'Activité Economique comporte plusieurs activités : un atelier de recyclage de palettes, de l'entretien de bords de cours d'eau, du maraîchage biologique, des chantiers d'espaces verts, un service de maintenance interne et un restaurant social et solidaire.

L'Insertion par l'Activité Economique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'Insertion par l'Activité Economique contribue au développement des territoires notamment par la création d'activité économique.

Les activités professionnelles proposées au salarié sont un support à son insertion. Il devra y participer comme dans toute entreprise (impératifs de production, respect du client, image de la structure...), mais également dans un souci d'apprentissage social et professionnel.

### L'ÉQUIPE :

Composée d'une chef de service, de deux chargées d'insertion professionnelle, de trois secrétaires, huit encadrants techniques (tuteurs dans l'activité) et un aide-encadrant.

Ces professionnels accompagnent les salariés en transition professionnelle durant leur parcours pour :

- transmettre les savoir-faire techniques liés aux activités,
- faire connaître le fonctionnement d'une entreprise,
- évaluer les progressions d'apprentissage en lien avec les chargées d'insertion.
- établir avec le salarié les étapes du parcours d'insertion en lien avec les encadrants techniques,
- fixer avec le salarié les objectifs de progression,
- évaluer la progression et les efforts mis en œuvre par le salarié pour atteindre les objectifs fixés,
- accompagner le salarié dans ses démarches de résolution de problèmes et de recherche d'emploi.



**En ACI : 84 %  
d'hommes et  
16 % de femmes, soit  
115 personnes**



**En EI : 100 %  
d'hommes, 3  
personnes**



### Entretien des bords de rivières



Ce secteur restaure les cours d'eau, principalement en méthode douce avec l'utilisation exclusive d'outils à main et d'huiles biodégradables pour les tronçonneuses. Nous utilisons des tracteurs pour sortir les troncs d'arbres de la rivière afin de ne pas abîmer les berges, pour déplacer la cabane de chantier (pour la prise des repas et les entretiens avec les chargées d'insertion) et aussi pour entrainer le broyeur de branches. Depuis 2024, nous avons développé, notre activité de façonnage de bois afin de pallier le manque de marchés publics pour l'entretien de bords de rives.

### Entretien des espaces verts



**AVANT / APRÈS**

L'entretien des espaces verts est un Atelier d'Insertion riche en contacts humains. Les équipes interviennent chez des particuliers, des entreprises ou des collectivités locales sur tout le département. Le débroussaillage, la taille de haies, la tonte de pelouse sont des travaux courants pour les équipes. A noter que nous avons évacué 63 210 kg de déchets dans le cadre de notre convention avec la municipalité de Châteauroux.



## STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

Au cours de l'année, plusieurs actions marquantes ont illustré notre engagement en faveur de la solidarité, de l'accès à une alimentation de qualité et de l'insertion sociale et professionnelle. Dès le début du mois de janvier, nous avons intégré un groupe de travail piloté par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) visant à expérimenter un dispositif garantissant à toutes et tous un accès à une alimentation locale, durable, choisie et de qualité. Ce projet ambitieux, qui se poursuivra en 2026, prévoit notamment la création d'un tiers-lieu alimentaire combinant une épicerie solidaire et des espaces d'ateliers autour du jardinage, de la cuisine et de l'éducation à l'alimentation. Parallèlement, nous avons contribué à des actions de sensibilisation du grand public, notamment en avril avec l'organisation d'un ciné-débat autour du film « Et maintenant, on fait quoi ? » de Vincent Glenn, en partenariat avec plusieurs acteurs locaux, afin de promouvoir la notion de dignité alimentaire. Notre restaurant solidaire a également participé à des événements festifs et fédérateurs, comme le Tour du monde de Balsané'o, où nous avons proposé une offre culinaire aux saveurs asiatiques, favorisant ainsi les échanges avec les familles présentes.

Notre implication s'est également traduite par une participation active à la 4<sup>e</sup> édition de la Biennale de la santé environnementale, lors de laquelle nous avons tenu un stand pour sensibiliser les visiteurs à l'importance d'une alimentation équilibrée, tout en valorisant les dispositifs existants tels que les paniers de légumes issus des Potagers de Velles et notre action « Paniers Solidaires ». Dans la continuité de cette dynamique, nous avons pris part au Festival ALIMENTERRE en octobre, en animant un stand dédié au bien-manger et en participant à un ciné-débat en novembre, renforçant ainsi notre rôle d'acteur de sensibilisation sur les enjeux alimentaires. Par ailleurs, nous avons développé de nouveaux dispositifs solidaires, notamment à travers la signature d'une convention avec la communauté de communes d'Éguzon Argenton Val de Creuse pour la mise en place d'« ordonnances vertes », permettant aux femmes enceintes de bénéficier gratuitement de paniers de légumes biologiques.

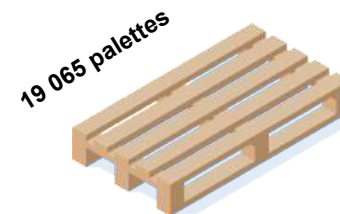
L'année 2025 a également été marquée par le lancement d'un partenariat avec le SPIP de l'Indre, concrétisé par l'obtention d'une habilitation à accueillir des personnes condamnées à effectuer des travaux d'intérêt général, avec quatre personnes accompagnées sur nos activités. Enfin, fidèle à nos priorités, nous avons poursuivi nos actions en faveur du retour à l'emploi via le dispositif SEVE Emploi. Si les liens avec nos entreprises partenaires se sont maintenus et enrichis par de nouveaux contacts, le contexte économique et géopolitique a rendu plus complexe l'intégration des salariés en transition professionnelle, les entreprises se montrant plus réticentes à s'engager dans des dispositifs d'immersion ou de recrutement. Par ailleurs, nous constatons une augmentation du nombre de personnes accompagnées en situation de grande difficulté, renforçant la nécessité de poursuivre et d'adapter nos actions.



11 nouvelles entreprises prospectées, 13 périodes d'immersion réalisées, 1 job dating et 3 jobs café



### Fabrication de palettes



Pour l'atelier bois, plus souvent appelé atelier Palettes, l'activité repose sur le principe du recyclage. Le ramassage de palettes perdues, le tri, le démontage puis la reconstruction non standard sont réalisés par cet atelier. Nos clients restent fidèles dans les quantités de leurs commandes, ce qui nous permet d'être stables dans la production et la qualité de nos palettes. Cela permet de favoriser les savoir-faire et savoir-être dans cette vie en atelier, pour reprendre une activité en entreprise, partir en formation ou vivre en société.

### Maraîchage biologique "Les Potagers de Velles"

17 302 paniers livrés



Atelier et Chantier d'Insertion qui emploie des salariés en parcours autour d'une activité de maraîchage biologique sur 5,5 hectares de cultures en plein champ dont 10 000 m<sup>2</sup> sous serres. Située sur la commune de Velles, l'activité de maraîchage biologique est adhérente au Réseau Cocagne.

Les salariés en insertion sont majoritairement issus de la Communauté d'Agglomération Castelroussine et participent à la vie du jardin, de la mise en terre des graines ou plants jusqu'à la distribution des paniers.



# STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## LES CHIFFRES CLÉS :

Le recrutement est une part importante de la mission des chargés d'insertion. Nous avons eu 209 candidatures et réalisé 40 embauches. Les candidats sont orientés via les prescripteurs et le Conseil Départemental (signature d'un appel offre). Les prescriptions représentent 70 % dans candidatures, le Conseil Départemental est à 9 %. Nous avons aussi des candidatures spontanées (21%).

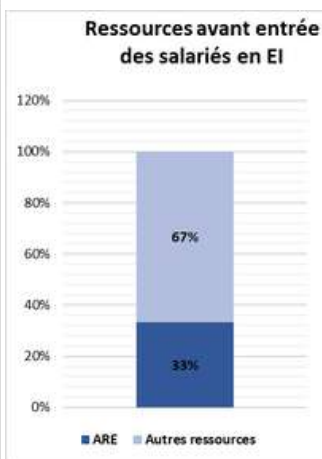
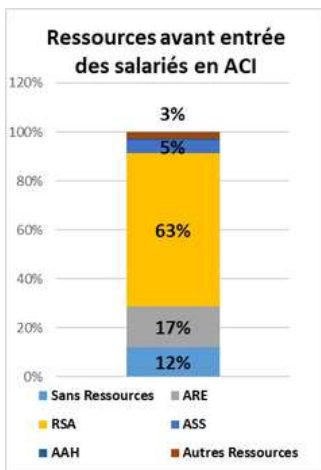
Cette année nous constatons :

- un manque cruel d'orientations du Conseil départemental : 18 en 2025 (44 en 2023)
- un recrutement qui peine à aboutir avec des personnes orientées ou prescrites mais qui n'assurent pas leur rendez-vous ou qui refusent le contrat de travail proposé
- un public allophone augmenté avec des situations administratives compliquées.

Dans l'année nous avons eu 115 salariés en contrat de travail à durée déterminée en ACI dont 1 en inclusion et 3 salariés en contrat de travail à durée déterminée en EI. La durée moyenne des contrats en ACI est de 12 mois, elle était de 9 mois en 2024. Nous avons observé un taux d'absentéisme de 13% en ACI et 3% en EI.

Nous constatons un allongement de la durée de contrat qui s'explique par la baisse importante des orientations du Conseil Départemental qui représente 16 contrats pour 2025 au lieu des 55 prévus dans le marché public. Nous avons donc privilégié les poursuites de contrats.

En ACI, 29% des salariés en transition professionnelle étaient inscrits depuis plus de 24 mois à France Travail et 33% en EI. 76% des personnes présentes sur l'ACI n'ont pas ou peu de mobilité et 67% en EI. 23% des salariés en parcours ACI sont issus des quartiers prioritaires de la ville et 22% des effectifs sont connus de l'administration pénitentiaire.



**En ACI :** 3 emplois durables (2 créations d'entreprise et signature d'un CDI), 2 sorties de transition (CDD chez LAVOX et une entrée en ESAT) et 3 sorties positives (CDDI chez AGIR, un départ en retraite et une entrée en formation).

**En EI :** 1 sortie positive vers un contrat d'intérimaire.



## Restaurant solidaire "L'Assiette"

12 214 repas



La dignité alimentaire est un sujet actuel. Et notre restaurant social et solidaire œuvre en ce sens. Il propose, entre autre, 2 tarifs : un tarif social et un tarif solidaire qui permet aux personnes les plus démunies de pouvoir s'offrir un repas au restaurant, tout en mixant les publics. Pour alimenter, le restaurant, nous travaillons avec Les Potagers de Velles, la Banque Alimentaire, des dons de commerces.

La complexité de ce chantier est de mettre au travail sur un même temps et un même lieu, des salariés en transition professionnelle et des bénévoles.

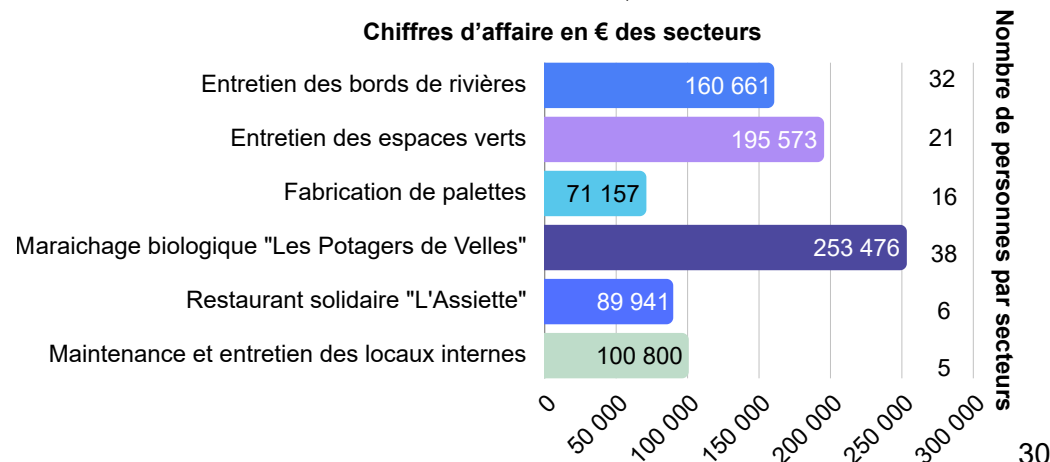
## Maintenance et entretien des locaux interne

630 d'interventions



Il s'agit de la réalisation de travaux internes au profit des pôles de l'association (IAE, Hébergement/logement, Médico-social et Urgence sociale et Ressources). Cela inclut du ménage, des petites réparations, des travaux de réhabilitations, etc...

## Chiffres d'affaire en € des secteurs





## Pôle n°3



### Pôle Hébergement Logement

Hébergement d'Urgence (HU)

Hébergement d'Urgence des Femmes Victimes de Violence (HUFVV)

Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile (HUDA)

Maison Relais (MR)

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Placement Extérieur (PE)



# Hébergement d'urgence



## SES MISSIONS :

L'hébergement d'urgence est défini dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), à l'article L. 345-2-2 : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. Cet hébergement d'urgence doit lui permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine et garantissant la sécurité des biens et des personnes, de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène, une première évaluation médicale, psychique et sociale, réalisée au sein de la structure d'hébergement ou, par convention, par des professionnels ou des organismes extérieurs et d'être orientée vers tout professionnel ou toute structure susceptibles de lui apporter l'aide justifiée par son état, notamment un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un hébergement de stabilisation, une pension de famille, un logement-foyer, un établissement pour personnes âgées dépendantes, un lit halte soins santé ou un service hospitalier ».

L'hébergement d'urgence fonctionne donc en « inconditionnalité d'accueil », ainsi toute personne peut en bénéficier, à partir du moment où elle se trouve dans une situation décrite à l'article 345-2-2 du CASF.

L'article L. 345-2-3 du CASF mentionne que « Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation ».

Les personnes sont orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) après appel au 115. Le fonctionnement de l'hébergement d'urgence assure un temps de répit et une évaluation à tous les ménages du département. Le 115 définit la durée de la prise en charge et les personnes accueillies doivent appeler le 115 à chaque fin de contrat. Le SIAO, en fonction de la vulnérabilité du ménage, peut alors renouveler cette prise en charge.

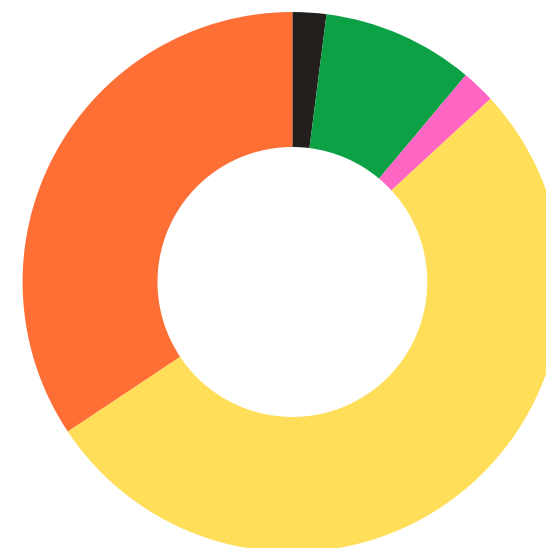
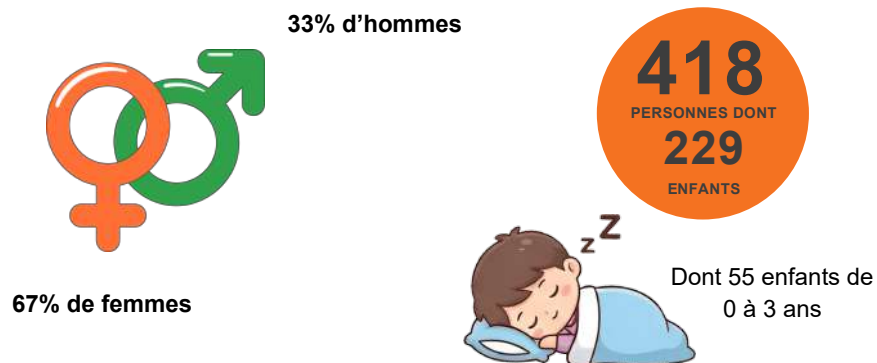


14 appartements = 51 places  
dont 12 places en Allocation Logement Temporaire (ALT)  
et 17 places financées par dotation globale dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

## Typologie des ménages

- Femme isolée = 2%
- Homme isolé = 9%
- Couple sans enfant = 2%
- Famille monoparentale = 52%
- Couple avec enfant(s) = 34%

## 134 Ménages soit :





# Hébergement d'urgence



## L'ÉQUIPE :

L'équipe intervient à la fois sur les hébergements d'urgence et sur le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Elle est composée des 6 intervenantes d'action sociale (IAS), de formation de Technicien d'Intervention Sociale et Familial (TISF) ou monitrice éducatrice.

Les intervenantes d'action sociale font une évaluation de la situation des ménages et orientent les familles vers les partenaires extérieurs en capacité de leur apporter l'aide dont elles ont besoin. Ils se mettent en lien avec les partenaires pour s'assurer du suivi des familles et de l'avancée de leur situation. Ils mettent à jour les informations connues sur le SI SIAO (plate forme informatique national qui vise à faciliter et accélérer les parcours vers le logement ou l'hébergement des personnes sans domicile) et transmettent une évaluation sociale tous les 3 mois afin que le SIAO puisse avoir une situation actualisée pour proposer une orientation.

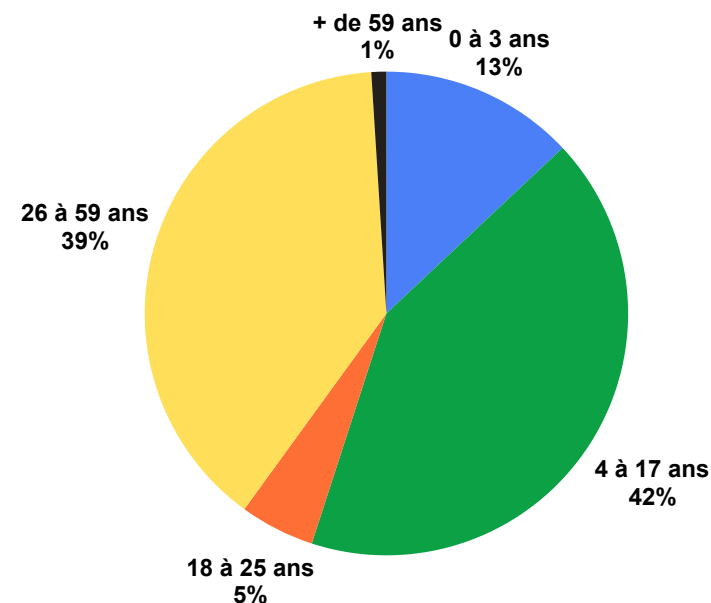
Ils sont également chargés de l'accueil et de la sortie des ménages, de fournir les kits d'hygiène et de produits d'entretien de l'appartement et de mettre en place des temps d'accompagnement au ménage avec les familles pour celles qui n'entretiennent pas correctement l'appartement.

Un coordonnateur intervient sur l'hébergement d'urgence pour seconder la cheffe de pôle hébergement logement. Il est en lien avec le SIAO, organise la fluidité de l'hébergement d'urgence, coordonne les parcours et apporte un appui technique aux professionnels.

Les professionnels bénéficient de séances d'appui technique une fois tous les deux mois avec un psychologue de l'EMPP (Équipe Mobile Psychiatrie Précarité). A partir de situations d'accompagnement rencontrées, le psychologue apporte un éclairage différent qui permet aux professionnels de questionner leur pratique et de prendre du recul sur leur action.

Plusieurs formations ont été proposé à l'équipe. Ces formations permettent d'actualiser et/ou d'approfondir les connaissances et de développer les compétences des salariés en vue d'améliorer la prise en charge.

## Tranches d'âge des personnes accueillies



## Zones géographiques

5%	FRANCAISE
93%	HORS UNION EUROPÉENNE
2%	UNION EUROPÉENNE



## Ressources des personnes

76%	Aucune
1%	Allocation Adulte Handicapé
9%	Allocation pour demandeur d'Asile
1%	Contrat d'Engagement Jeune
1%	Inconnu
1%	Pension Alimentaire
2%	Prestations Caisse d'Allocation Familiale
3%	Revenu de Solidarité Active
5%	Salaire



## Hébergement d'urgence



### LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

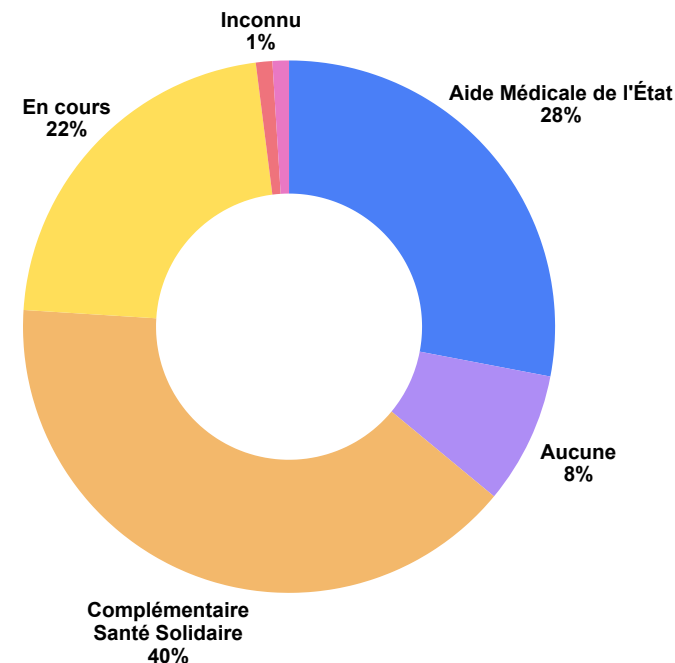
Ouverture depuis le 31/01/2025 de 10 places d'Allocation Logement Temporaire (ALT) pour des familles. L'hébergement d'urgence financé par de l'ALT (Aide au Logement Temporaire) est un dispositif destiné à accueillir temporairement des personnes ou des familles confrontées à une absence de logement ou à une situation de grande précarité. Le fonctionnement repose sur la mise à disposition de logements meublés permettant une prise en charge rapide dans un cadre sécurisé et adapté aux besoins des ménages.

L'ALT permet de financer tout ou partie des frais liés à l'occupation du logement lorsque les personnes accueillies ne peuvent pas accéder immédiatement à un logement autonome. Dès leur arrivée, les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement visant à favoriser leur stabilisation et leur autonomie. Un suivi social individualisé est mis en place afin d'aider à l'ouverture des droits, à la gestion du budget, aux démarches administratives ainsi qu'à la recherche d'une solution de logement durable. Les résidents doivent respecter certaines règles de fonctionnement, notamment l'entretien du logement, le respect du voisinage et des engagements définis lors de l'accueil.

L'hébergement en ALT reste une solution temporaire dont l'objectif principal est de permettre une mise à l'abri immédiate tout en préparant progressivement l'accès à une situation résidentielle plus stable et adaptée aux besoins des personnes accueillies.

### LES CHIFFRES CLÉS :

### Les couvertures santé



### Les sorties



**297**  
PERSONNES

6%	Accès au logement
0%	Logement adapté
2%	Structure spécialisée
92%	Autre dispositif d'hébergement (CHRS, HU, CADA...)



# Hébergement d'urgence des femmes victimes de violence



Femmes seules

14

**25 Ménages**  
soit :

11

Femmes seule avec enfant majeur et mineur



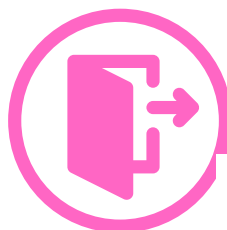
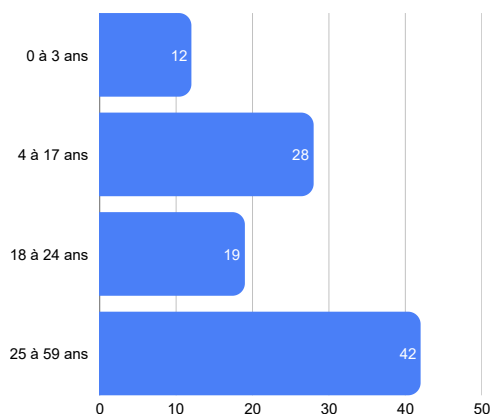
1 logement collectif + 1 appartement  
= 11 places  
dont 3 places en Allocation Logement Temporaire (ALT).

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

Des kits de premier accueil sont mis à disposition ainsi qu'une aide financière sous forme de tickets service pour celles qui ne disposent pas de ressources. Au sein du centre d'hébergement, différents ateliers et actions collectives ont été proposés tout au long de l'année afin de soutenir les femmes victimes de violences dans leur processus de reconstruction, de reprise de confiance et de socialisation. Les ateliers de socio-esthétique, animés par une professionnelle de l'UDAF, ont permis aux participantes de bénéficier d'un temps centré sur le bien-être, l'estime de soi et la valorisation personnelle. Le Planning Familial est également intervenu à plusieurs reprises afin d'aborder les questions de santé sexuelle, de prévention et d'accès aux droits, dans un cadre sécurisant favorisant la parole et l'autonomie. Des séances d'activité physique adaptée ont été organisées chaque semaine avec l'UFOLEP, incluant renforcement musculaire, self-défense et initiation aux premiers secours, contribuant ainsi à la revalorisation des compétences et au regain de confiance. Le yoga a occupé une place importante dans les actions proposées, offrant un espace d'apaisement, de reconnexion au corps et de gestion du stress. Enfin, des animations du quotidien, jeux, repas partagés et sorties culturelles ont favorisé les échanges, la convivialité, le soutien à la parentalité et la lutte contre l'isolement social.



Tranches d'âge des personnes hébergées en %



**16**  
PERSONNES

25%	Accès au logement
0%	Logement adapté
6%	Structure spécialisée
69%	Autre dispositif d'hébergement (CHRS, HU, CADA...)



## Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile



### SES MISSIONS :

L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) a pour mission principale d'accueillir, d'héberger et d'accompagner des personnes en cours de procédure de demande d'asile, durant toute la période d'instruction de leur dossier.

Conformément au cadre fixé par l'arrêté du 19 juin 2019, ses missions s'articulent autour de plusieurs dimensions complémentaires. Il assure tout d'abord un accueil digne et un hébergement temporaire, avec domiciliation administrative, permettant aux demandeurs d'asile de disposer d'un cadre stable et sécurisant après un parcours migratoire souvent difficile.

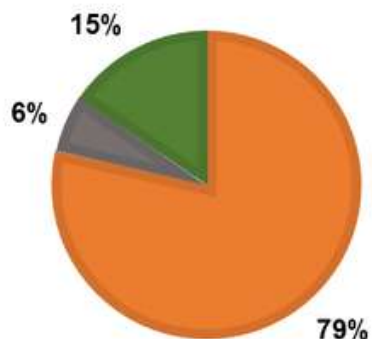
L'accompagnement administratif et juridique constitue un axe central : les travailleurs sociaux soutiennent les personnes dans la constitution de leur dossier, la rédaction du récit d'asile, ainsi que la préparation aux entretiens auprès des instances compétentes. L'HUDA propose également un accompagnement sanitaire et social, en facilitant l'accès aux soins, aux droits et aux services essentiels. Il développe par ailleurs des partenariats avec les acteurs locaux et associatifs afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes accueillies. Enfin, il prépare la sortie du dispositif, que ce soit vers un logement, une structure adaptée ou, dans certains cas, vers un retour volontaire.

L'HUDA dispose de 50 places réparties dans 12 appartements à Issoudun, avec un fonctionnement en cohabitation. L'accompagnement ne se limite pas à l'urgence : il vise aussi à favoriser l'autonomie, l'apprentissage des codes sociaux, la compréhension de l'environnement et l'intégration progressive dans la société française.

**12 appartements  
=  
50 places  
=  
84 personnes accueillies  
en 2025**

### Statut à l'entrée

■ Dublin ■ Procédure accélérée ■ Procédure normale





## Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile



### L'ÉQUIPE :

L'équipe de l'HUDA est restreinte mais complémentaire, ce qui permet un accompagnement à la fois spécialisé et global. Elle se compose principalement de deux travailleurs sociaux : un éducateur spécialisé et une conseillère en économie sociale et familiale, dont les compétences croisées permettent d'intervenir sur les dimensions juridiques, sociales et pratiques du quotidien. Leur rôle est particulièrement exigeant, notamment dans l'accompagnement à la procédure d'asile, qui nécessite une expertise spécifique, une veille constante sur les évolutions juridiques et géopolitiques, ainsi qu'un travail étroit avec des partenaires extérieurs comme des avocats ou des services d'interprétariat. Ils accompagnent également les personnes en cas de rejet de leur demande, en les informant sur leurs droits et les possibilités de recours ou de retour.

En complément, une intervenante socio-administrative, recrutée en 2025, assure les fonctions d'accueil, de gestion administrative, ainsi que des missions d'animation (cours de français, ateliers, sorties). Son arrivée a permis de soulager l'équipe, qui assurait auparavant ces tâches en plus de ses missions principales.

Un coordonnateur intervient également en appui technique et organisationnel. Les professionnels bénéficient d'un accompagnement régulier avec un psychologue, favorisant l'analyse des pratiques, ainsi que de formations. Malgré des moyens humains limités, l'équipe fait preuve d'une grande polyvalence et d'une forte implication pour répondre à la complexité des situations rencontrées.



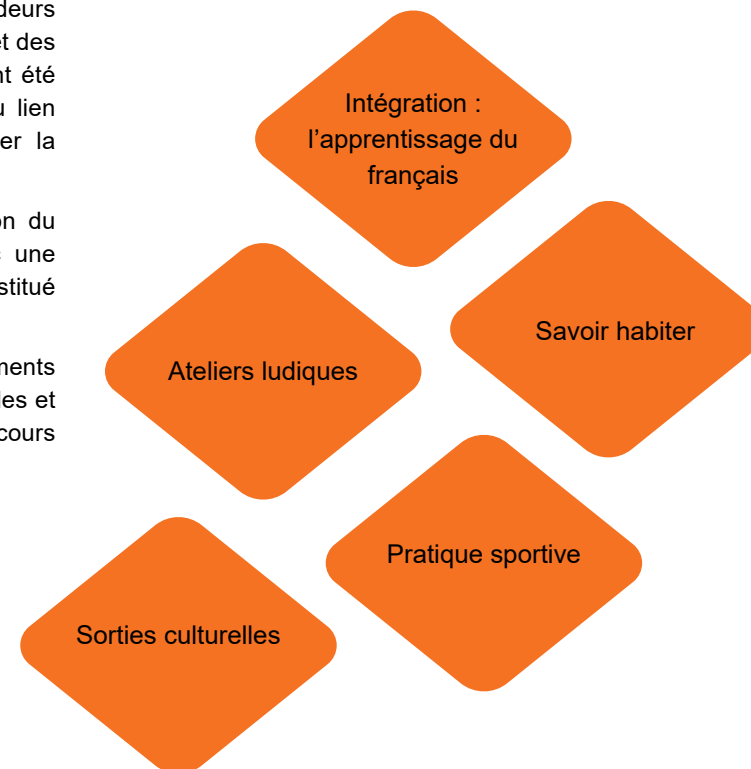


## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

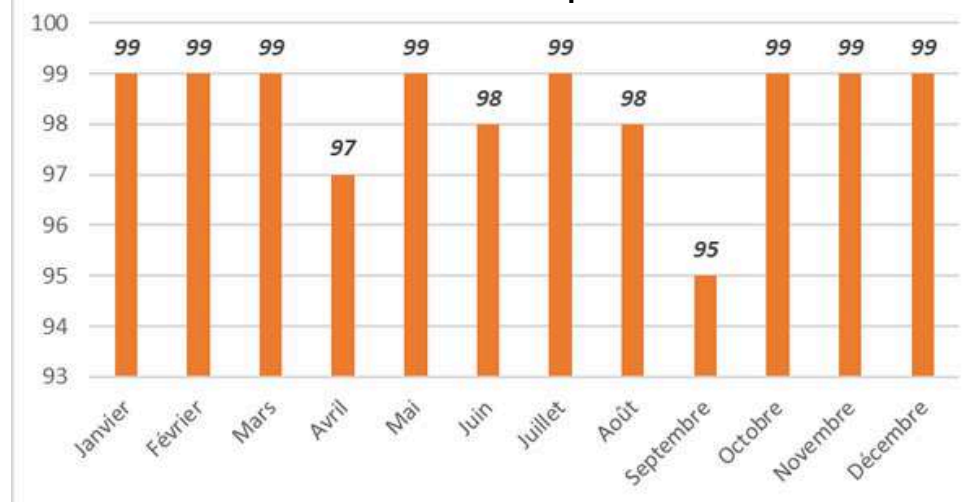
L'année 2025 se distingue par la richesse des actions menées en faveur de l'intégration et du bien-être des demandeurs d'asile. L'apprentissage du français constitue un axe prioritaire, avec des ateliers réguliers animés par des bénévoles et des professionnels, complétés par des activités culturelles favorisant l'immersion linguistique. De nombreuses sorties ont été organisées (visites culturelles, découvertes du territoire), contribuant à l'ouverture culturelle et au renforcement du lien social. Les activités collectives, comme les jeux ou les ateliers, participent à réduire l'isolement et à améliorer la cohabitation.

Le dispositif met également l'accent sur le « savoir habiter », avec un accompagnement concret dans la gestion du logement et la sensibilisation aux enjeux écologiques. La pratique sportive occupe une place importante, avec une participation régulière à des activités organisées, favorisant la santé mentale et la cohésion. Un séjour à la mer a constitué un moment fort, mêlant activités physiques, découverte et échanges interculturels.

Par ailleurs, l'HUDA encourage la participation des personnes accueillies à des instances citoyennes et à des événements comme la Semaine de l'intégration, renforçant leur implication dans la société. Ces actions, à la fois éducatives, sociales et culturelles, illustrent la volonté du dispositif d'aller au-delà de l'hébergement d'urgence pour construire un véritable parcours d'intégration.



### Taux d'occupation





# Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile



## LES CHIFFRES CLÉS :

L'activité de l'HUDA en 2025 est marquée par une forte mobilisation du dispositif, avec un taux d'occupation élevé de 97 %, témoignant d'une demande importante. Au total, 84 personnes ont été accueillies, majoritairement des hommes isolés, avec quelques exceptions familiales liées au contexte de saturation des dispositifs.

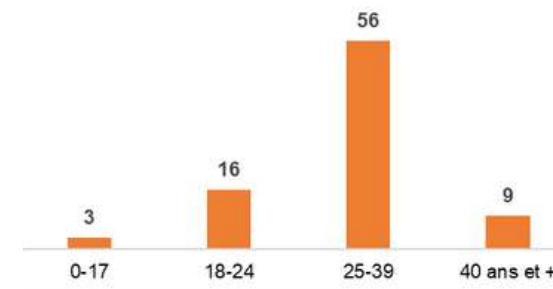
La durée moyenne de séjour s'élève à 382 jours, soit un peu plus d'un an, et atteint 423 jours pour les personnes sorties, ce qui reflète la lenteur des procédures d'asile. Les délais sont notamment impactés par les procédures Dublin, qui rallongent considérablement les temps d'attente.

La majorité des personnes accueillies sont originaires d'Afrique (63 %) ou d'Afghanistan (25 %), avec des profils linguistiques variés et souvent peu francophones. Le public est jeune, avec une moyenne d'âge de 29 ans.

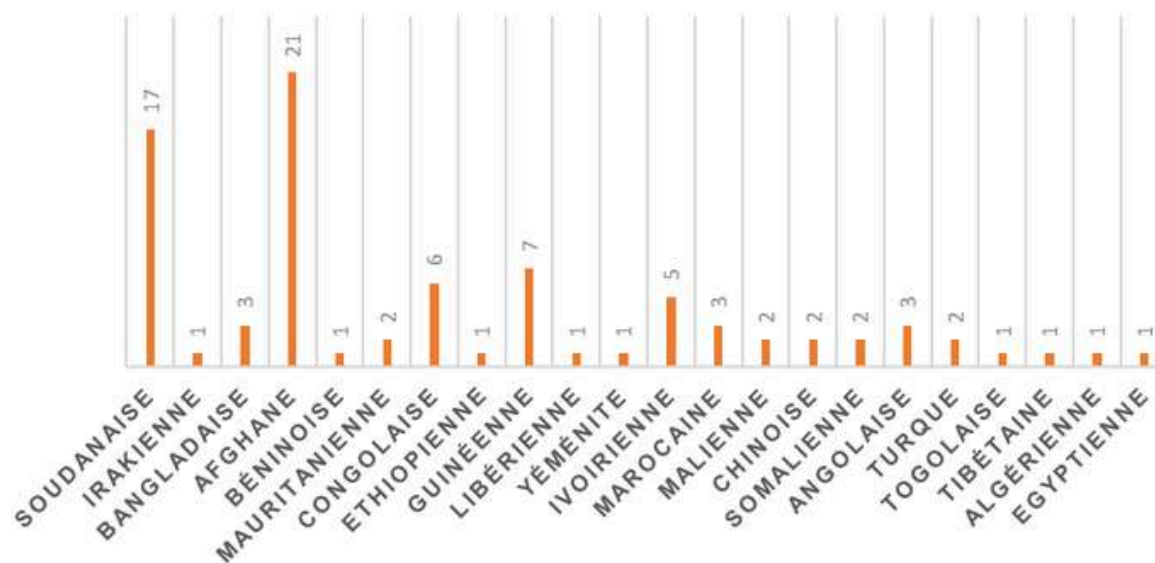
À l'entrée, la plupart des demandeurs d'asile sont sans ressources et doivent faire face à un délai avant le versement de l'allocation dédiée, nécessitant un soutien alimentaire immédiat. Sur le plan de la santé, les besoins sont importants, avec des problématiques physiques et psychiques liées aux parcours migratoires.

À la sortie, 36 % des personnes obtiennent une protection internationale, tandis que 11 % sont déboutées. L'accès à l'emploi reste limité pour les bénéficiaires d'une protection, en raison notamment de la barrière linguistique. Les orientations à la sortie sont variées : logement social, structures d'hébergement ou dispositifs spécialisés.

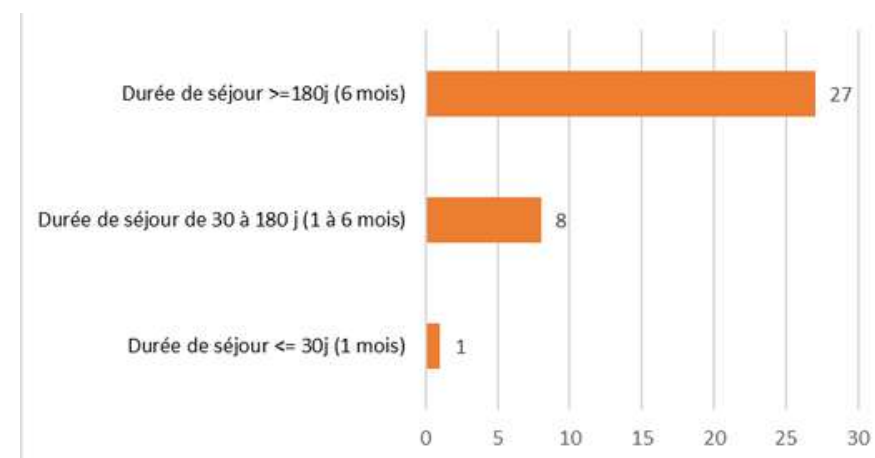
### Âge des demandeurs d'asile



### Nationalités des demandeurs d'asile



### Durée de séjour des sortants





## SES MISSIONS :

Le dispositif des maisons relais, institué par la circulaire du 10 décembre 2002 dans la continuité des « pensions de famille » créées en 1997, constitue une modalité spécifique de logement adapté. Il s'adresse à des personnes disposant de faibles ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion, dont l'état social, psychologique, voire psychiatrique, ne permet pas un accès à court terme à un logement autonome, sans pour autant nécessiter un accompagnement social intensif.

La maison relais propose un habitat durable, sans limitation de durée, fondé sur un cadre semi-collectif favorisant la convivialité, la stabilité résidentielle et l'insertion dans l'environnement social. Elle associe des logements privatifs à des espaces communs conçus pour encourager les interactions entre résidents et avec les hôtes.

Ces derniers jouent un rôle central dans le fonctionnement du dispositif. Ils participent à l'organisation de la vie collective en lien avec les résidents, animent les temps et espaces partagés, facilitent les relations interpersonnelles et veillent à la prise en compte des difficultés individuelles ou collectives. Ils assurent également le lien avec les partenaires extérieurs, notamment les services orienteurs, et contribuent à l'ouverture de la structure sur son environnement local. Par ailleurs, ils sont en charge de la gestion locative quotidienne (admissions, entretien, perception des redevances, suivi des situations locatives).

Régie par le Code de la construction et de l'habitat, la maison relais ouvre droit à l'APL et s'inscrit pleinement dans le champ du logement adapté, reconnu par la loi de programmation pour la cohésion sociale de 2005.

La structure dispose de 20 places, réparties en 12 logements pour personnes isolées et 4 pour couples. Les admissions sont orientées par le SIAO et validées par l'équipe après évaluation du dossier et entretien de préadmission.

Si tu veux, je peux aussi faire une version encore plus synthétique (type fiche) ou plus institutionnelle.

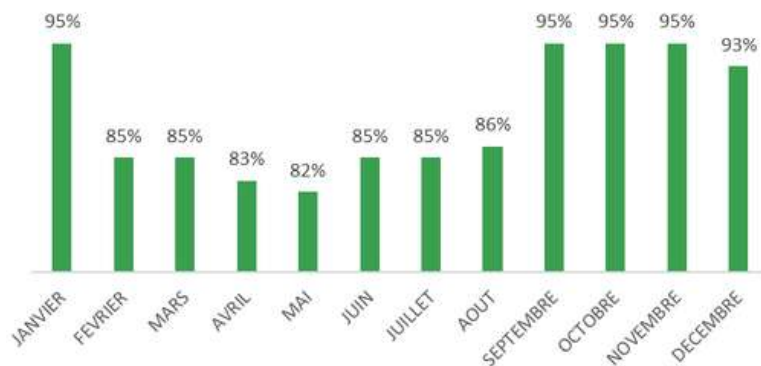


4 appartements  
dédiés aux couples

20 PLACES

12 appartements  
pour personnes  
isolées

Taux d'occupation





## Maison relais



### L'ÉQUIPE :

L'équipe de la maison relais est composée de deux professionnelles à temps plein : une hôte de maison diplômée, et une travailleuse sociale. Toutes deux disposent d'une expérience confirmée dans l'accompagnement de personnes en situation de précarité et d'exclusion.

Leur intervention vise à lutter contre l'isolement des résidents et à favoriser leur inscription dans le tissu social, culturel et relationnel. À ce titre, elles organisent et animent des actions collectives (ateliers, sorties, temps conviviaux), ainsi que des temps d'échange formalisés, permettant de co-construire avec les résidents les modalités de la vie collective. Elles veillent également à la qualité du climat relationnel, à la sécurité des personnes accueillies et au respect du règlement de fonctionnement.

Leurs missions s'articulent de manière complémentaire. L'hôte de maison accompagne les résidents dans les actes de la vie quotidienne et veille au bon entretien des logements et des espaces collectifs. La travailleuse sociale assure le suivi administratif et financier des situations (accès aux droits, perception des redevances, suivi des dettes locatives) et développe les liens avec les partenaires sanitaires et sociaux, en orientant les résidents vers les dispositifs de droit commun lorsque nécessaire.

Un coordonnateur intervient en appui de l'équipe. Il assure le lien avec le SIAO, contribue à la coordination des parcours et apporte un soutien technique aux professionnelles.

Enfin, l'équipe bénéficie d'un appui mensuel d'un psychologue de l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP), favorisant l'analyse des pratiques. En 2025, chaque professionnelle a suivi au moins une formation, notamment sur la conduite de l'entretien social au rythme de l'usager et le lien social en prévention du suicide.



1 hôte de maison  
diplômée

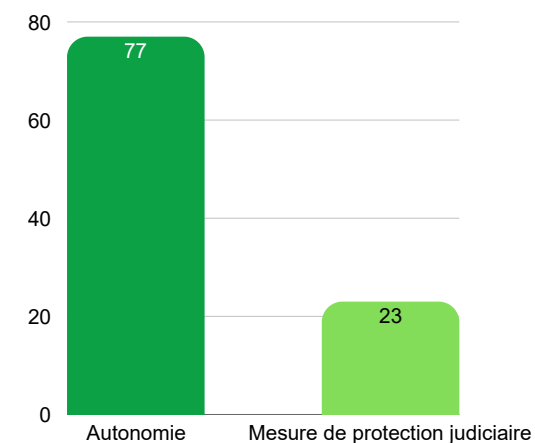
1 travailleuse  
sociale



Formation sur  
l'entretien en  
travail social au  
rythme de  
l'usager

Formation sur  
le lien social en  
prévention du  
suicide

Pourcentage d'autonomie des usagers





## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

Tout au long de l'année 2025, l'équipe a proposé de nombreux temps collectifs visant à renforcer la cohésion entre les résidents, favoriser l'ouverture vers l'extérieur et soutenir la création de liens sociaux.

Les rencontres inter-pensions de famille, organisées avec les structures de Châteauroux et La Châtre, ont permis de développer les échanges entre résidents autour d'activités conviviales (loto, promenades, belote...). Dans cette dynamique, le projet « gastronomie pour tous », mené en partenariat avec le CCAS, a favorisé l'accès à une alimentation équilibrée à moindre coût, tout en constituant un levier d'accompagnement vers l'emploi.

La participation à la semaine nationale des pensions de famille a constitué un temps fort, avec l'organisation d'un troc de plants et d'une exposition valorisant l'histoire du lieu. Ces actions ont contribué à renforcer les liens avec les habitants du quartier et les partenaires locaux.

Les instances de participation (réunions régulières, participation aux CDPA/CRPA) ont permis aux résidents de s'impliquer dans la vie collective et de faire entendre leur parole sur des thématiques telles que l'alimentation ou l'accès aux droits. Par ailleurs, de nombreuses actions ont été menées autour du bien-être, de l'alimentation, du sport et de la culture : ateliers culinaires, repas partagés (49 en 2025), jardinage, activité physique adaptée, ateliers lecture, ainsi que des actions citoyennes (collectes alimentaires, chantiers solidaires). Ces initiatives favorisent l'estime de soi, la socialisation et l'autonomie.

Des sorties régulières (culturelles, de loisirs) et des partenariats avec des structures locales (Groupe d'Entraide Mutuelle, restaurant solidaire, acteurs de l'insertion) ont également permis d'élargir les expériences des résidents.

Enfin, un séjour à Royan en septembre 2025, organisé collectivement avec les participants, a constitué un temps privilégié de détente, de découverte et de renforcement des liens, contribuant pleinement aux objectifs d'inclusion et de bien-être.





### LES CHIFFRES CLÉS :

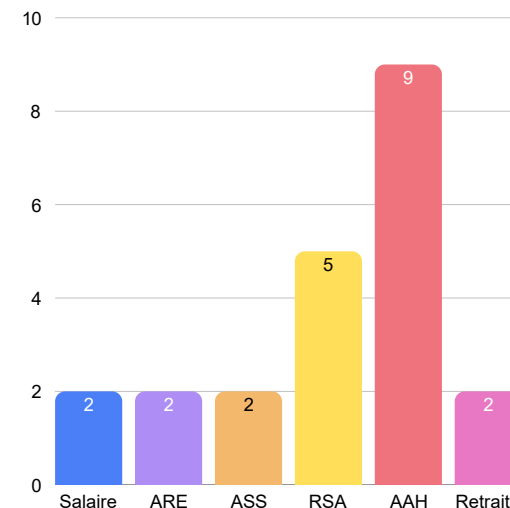
En 2025, la maison relais a accueilli 24 personnes (14 hommes et 8 femmes et 2 enfants), avec une moyenne d'âge de 46 ans. Le public présente une forte précarité socio-économique : 41 % des résidents perçoivent l'AAH, 23 % le RSA et 18 % une allocation chômage. Seuls 9 % sont engagés dans une dynamique d'emploi, bien que la moitié soit en capacité de travailler.

Plusieurs sorties ont marqué l'année : deux femmes avec enfant, issues de l'hébergement d'urgence, ont quitté la structure (relogement dans le parc social pour l'une, orientation vers un CHRS pour l'autre). En décembre, un résident bénéficiant de l'AAH a également accédé à un logement autonome.

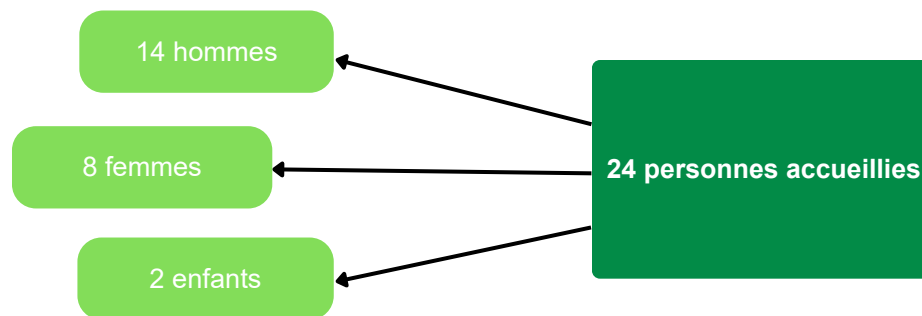
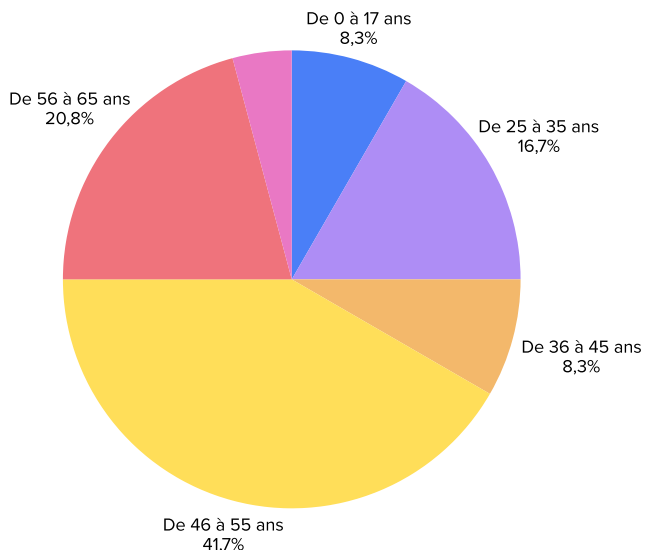
Les situations de vulnérabilité sont marquées : près de 40 % présentent un taux d'incapacité reconnu, certains avec des orientations médico-sociales (ESAT, FAM). Des difficultés dans les actes de la vie quotidienne sont fréquemment observées, notamment en matière d'alimentation et d'entretien du logement, nécessitant un accompagnement adapté. L'isolement social demeure prégnant : 59 % des résidents ne disposent d'aucun réseau relationnel. Les actions collectives mises en œuvre constituent à cet égard un levier essentiel d'ouverture et de socialisation, malgré des freins persistants liés aux ressources financières.

Enfin, les problématiques de santé sont particulièrement présentes, souvent aggravées par les parcours de vie. L'accès aux soins reste partiel (55 % des résidents disposent d'un médecin traitant) et les conduites addictives concernent une majorité des personnes accueillies. L'accompagnement vers le soin constitue ainsi un axe structurant de l'intervention de l'équipe.

### Ressources



### Âge des résidents



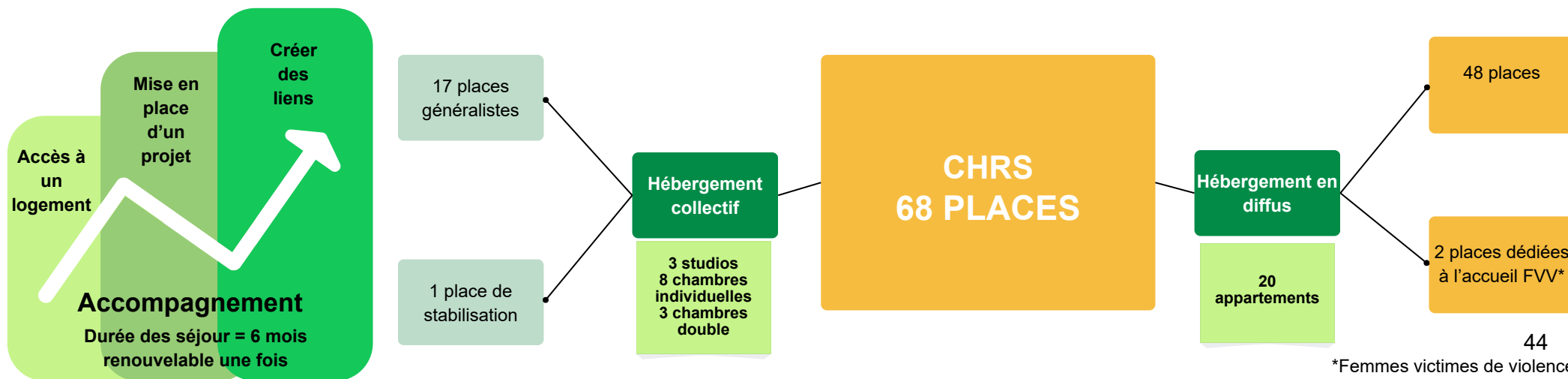


## SES MISSIONS :

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) a pour vocation d'accueillir et d'accompagner des personnes isolées ou des familles confrontées à des situations de grande précarité, caractérisées par l'absence de logement stable et par des difficultés multiples, qu'elles soient économiques, sociales, familiales, administratives ou de santé. Inscrit pleinement dans la politique publique du « Logement d'abord », le CHRS ne se limite pas à proposer un hébergement temporaire : il développe un accompagnement global, individualisé et progressif, visant à permettre aux personnes accueillies d'accéder à une autonomie durable et à un logement pérenne.

Les missions s'articulent autour de trois axes fondamentaux et complémentaires. Le premier, le « savoir habiter », consiste à accompagner les personnes dans l'appropriation de leur logement temporaire : entretien des espaces, gestion du budget, maîtrise des consommations d'énergie, compréhension des droits et devoirs du locataire, mais aussi sensibilisation aux enjeux environnementaux. Le second axe repose sur un accompagnement personnalisé, construit à partir des besoins, des capacités, des aspirations et des freins de chaque personne. Il s'agit d'élaborer un projet individualisé réaliste, évolutif et co-construit, favorisant l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne. Enfin, le troisième axe concerne les actions collectives, qui occupent une place essentielle dans la dynamique d'accompagnement.

À travers des ateliers variés (santé, emploi, numérique, parentalité, sport, culture), ces actions visent à rompre l'isolement, développer les compétences sociales et favoriser l'intégration dans la vie locale. Le CHRS s'appuie également sur un réseau partenarial dense (secteur sanitaire, social, insertion, logement) afin de répondre aux problématiques spécifiques rencontrées. Il dispose de 68 places, réparties entre un hébergement collectif et un hébergement diffus en appartements, permettant d'adapter les modalités d'accueil au niveau d'autonomie des personnes. L'admission s'effectue via le SIAO, après une évaluation approfondie, et le séjour est limité dans le temps afin de favoriser la rotation et l'accès au dispositif pour d'autres publics en besoin.





## L'ÉQUIPE :

L'équipe du CHRS constitue un pilier essentiel de la qualité de l'accompagnement proposé. Elle est composée de professionnels aux compétences complémentaires, organisés de manière à assurer une prise en charge globale, cohérente et continue des personnes accueillies.

Les six intervenantes d'action sociale, présentes au quotidien sur le site collectif, jouent un rôle central dans la gestion de la vie quotidienne, l'animation du collectif et l'accompagnement éducatif de proximité. Elles assurent également des interventions sur les logements diffus et participent activement à l'évaluation des situations et à la mise en œuvre des projets personnalisés.

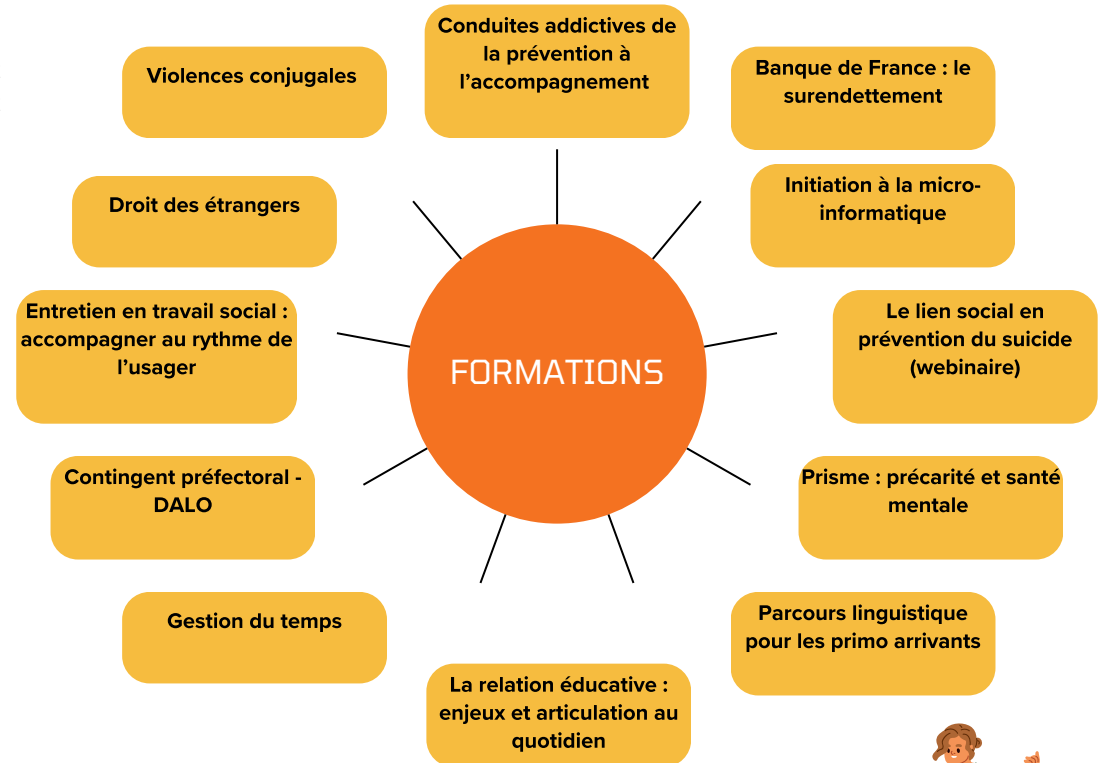
Les trois travailleuses sociales référentes occupent une fonction stratégique : elles sont les pivots de l'accompagnement individuel, coordonnent les actions, centralisent les informations, construisent les projets personnalisés avec les personnes accompagnées et assurent le lien avec les partenaires extérieurs. Leur rôle implique également un suivi régulier, des évaluations et des ajustements des parcours en fonction de l'évolution des situations.

La secrétaire garantit le bon fonctionnement administratif du service, en assurant l'accueil, la gestion des dossiers et le suivi des présences.

La coordonnatrice, quant à elle, assure le pilotage global du dispositif : elle organise le travail de l'équipe, veille à la qualité des accompagnements, développe les partenariats et garantit la cohérence des parcours en lien avec les objectifs institutionnels.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs mouvements de personnel (démissions, recrutements, départ en retraite), nécessitant une forte capacité d'adaptation et de réorganisation. Malgré cela, la continuité de service a été assurée. Les professionnels bénéficient d'un appui technique régulier avec un psychologue, permettant d'analyser les situations complexes et de prendre du recul.

Par ailleurs, la formation est fortement encouragée : chaque membre de l'équipe a suivi au moins une formation en 2025 (addictions, santé mentale, droit des étrangers, accompagnement social, etc.), contribuant à renforcer les compétences et à améliorer la qualité de l'accompagnement proposé.





## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre de nombreuses actions innovantes et structurantes, renforçant la dimension globale de l'accompagnement proposé par le CHRS.

La santé constitue un axe prioritaire, avec la réalisation de bilans de santé à l'entrée, l'organisation d'ateliers de prévention (addictions, santé mentale, alimentation) et le développement de partenariats avec des structures spécialisées.

Des interventions extérieures (dépistage, prévention des cancers, santé sexuelle) ont permis de sensibiliser les publics et de faciliter l'accès aux soins. Le développement de l'estime de soi a également été travaillé à travers des ateliers bien-être, particulièrement adaptés au public jeune ou en situation de grande précarité.

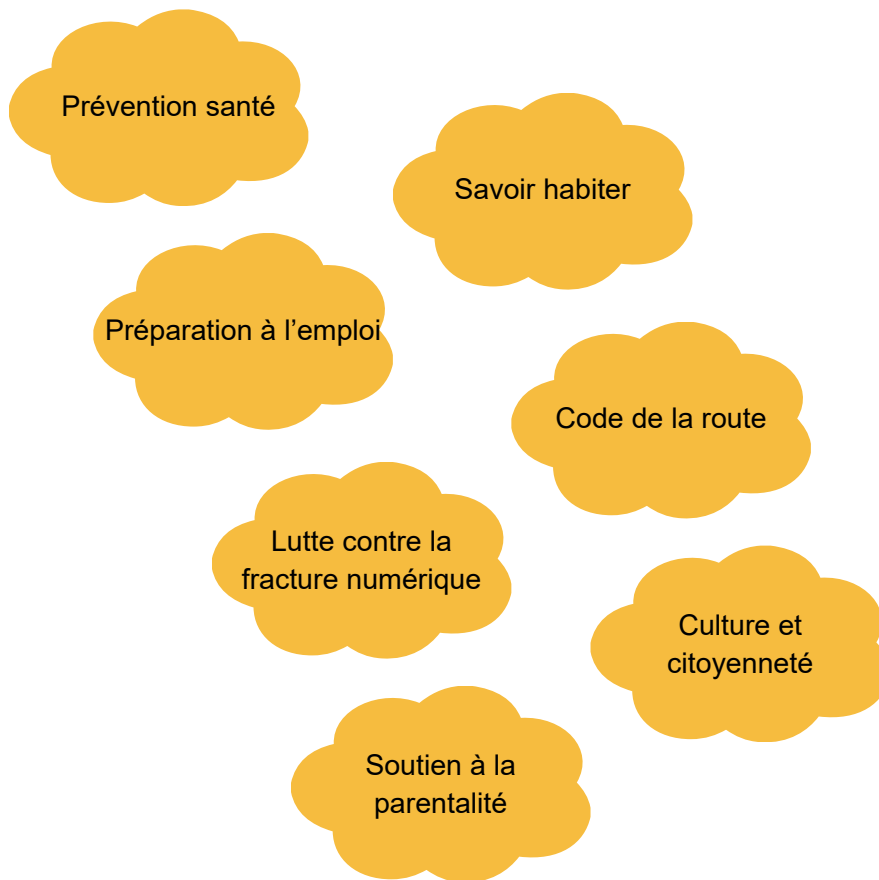
L'insertion professionnelle a été soutenue par des ateliers collectifs (CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens) et par la participation à de nombreux événements (job dating, forums métiers, visites d'entreprises).

La lutte contre la fracture numérique a été renforcée grâce à des ateliers dédiés aux outils numériques et aux démarches administratives en ligne.

Par ailleurs, de nombreuses actions favorisent le lien social : activités sportives, ateliers culinaires, sorties culturelles, soutien à la parentalité ou encore apprentissage du code de la route. La participation des personnes accueillies a été particulièrement développée, avec des réunions mensuelles et des démarches participatives visant à co-construire les actions et à renforcer leur implication.

Malgré certaines difficultés (mobilisation, diversité des profils, barrières linguistiques), des avancées significatives ont été observées, notamment en termes d'expression, de propositions et de dynamique collective.

Enfin, des projets culturels innovants, des actions solidaires et des partenariats locaux ont contribué à inscrire pleinement les personnes accueillies dans la vie sociale et citoyenne, renforçant ainsi leur processus d'insertion durable.





## LES CHIFFRES CLÉS :

Les données chiffrées de l'année 2025 témoignent à la fois de l'intensité de l'activité du CHRS et de la diversité des situations accompagnées.

Le taux d'occupation global atteint 92,5 %, avec un taux maximal de 100 % pour l'hébergement diffus, ce qui souligne une forte demande sur ce type de logement plus autonome.

Le collectif affiche un taux de 85 %, légèrement inférieur en raison de contraintes liées à la cohabitation et à des fermetures temporaires de places. Au total, 75 ménages ont été accompagnés, dont 30 sont sortis au cours de l'année, avec une durée moyenne de séjour de 14 mois. Parmi les ménages sortants, 50 % ont accédé à un logement autonome, ce qui constitue un indicateur positif de réussite, tandis que d'autres ont été orientés vers des solutions d'hébergement chez des tiers ou en famille.

Le public accueilli est caractérisé par une grande hétérogénéité : 85 adultes et 34 enfants, dont une part importante de jeunes, de personnes étrangères (51 %) et de ménages sans ressources à l'entrée (55 %). Plus de la moitié des personnes n'avaient jamais accédé à un logement autonome auparavant, illustrant des parcours de vie marqués par la précarité. Les problématiques sont multiples : 61 % des adultes sont sans activité à leur arrivée, 94 % n'ont pas de médecin traitant, 24 % présentent des conduites addictives, et une majorité rencontre des difficultés administratives ou linguistiques.

Le CHRS accueille également un public spécifique, notamment des personnes sortant de détention (21 %), nécessitant un accompagnement renforcé.

À la sortie, les situations s'améliorent : 38 % des adultes accèdent à un emploi, 41 % bénéficient de minima sociaux et la quasi-totalité dispose d'une couverture santé complète. Ces résultats traduisent l'impact du travail mené en matière d'accès aux droits, d'insertion professionnelle et de stabilisation des parcours.

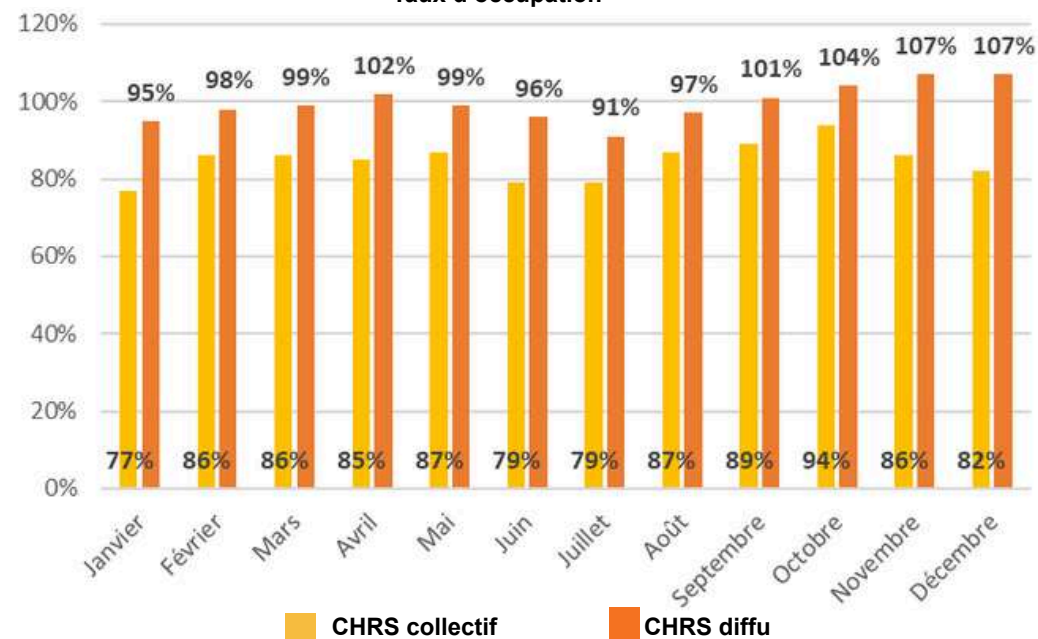
### Âge des personnes accueillies



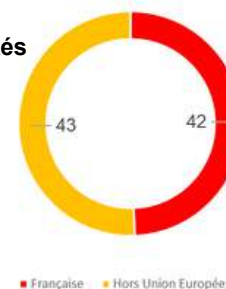
### Durée de séjour



### Taux d'occupation



### Nationalités

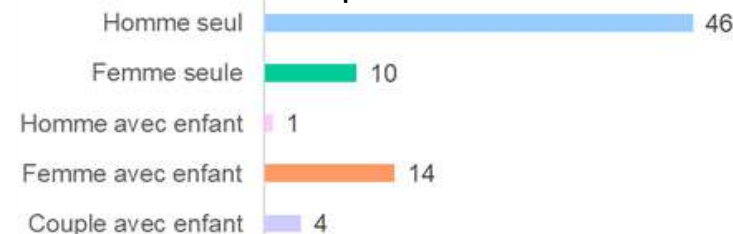


### 75 ménages

ENC = 84 ménages soit 9 hommes qui sont passés du CHRS collectif au diffus et vis et versa)

### 30 ménages sortis

### Composition familiale





## Placement extérieur



### SES MISSIONS :

Solidarité Accueil a signé une convention avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Indre afin d'assurer la réinsertion des Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ) et de prévenir la récidive dans le cadre d'une demande d'aménagement de peine comme le placement extérieur ou le placement sous surveillance électronique. La convention nous lie principalement pour le placement à l'extérieur.

Ces deux modalités sont des aménagements de peine sous écrou, permettant à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire. Il est accordé par décision du Juge d'Application des Peines (JAP) ou du Tribunal d'Application des Peines (TAP).

Il propose aux PPSMJ :

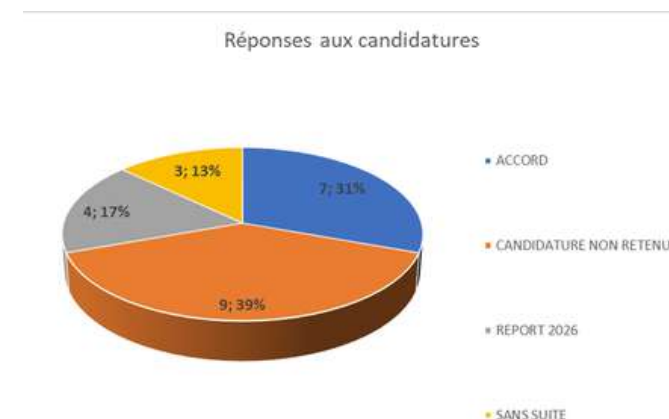
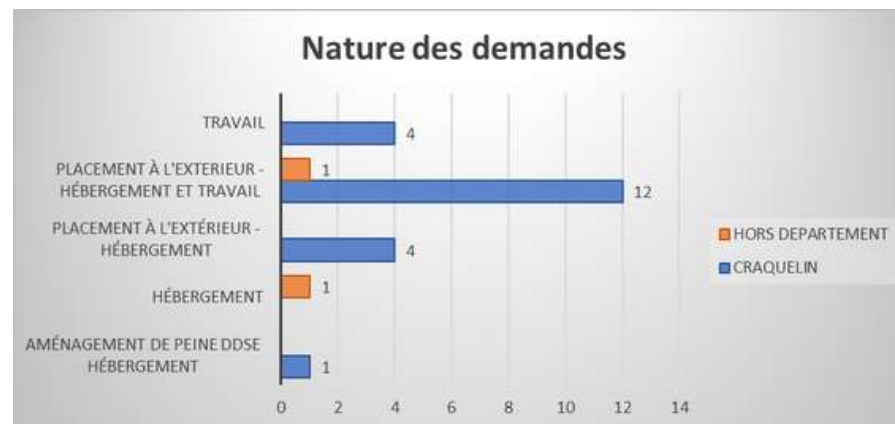
- Une alternative à l'incarcération dans le cadre de la mise à exécution des courtes peines d'incarcération pour les personnes libres
- Une période de transition entre l'incarcération et leur libération pour les personnes incarcérées afin :
  - D'éviter les sorties sans accompagnement
  - De donner aux PPSMJ le moyen de préparer au mieux leur insertion sociale par un accompagnement individualisé
  - De faciliter l'accès à la formation, à l'emploi et/ou au soin
  - De lutter plus efficacement contre la précarité à la libération

### L'ÉQUIPE :

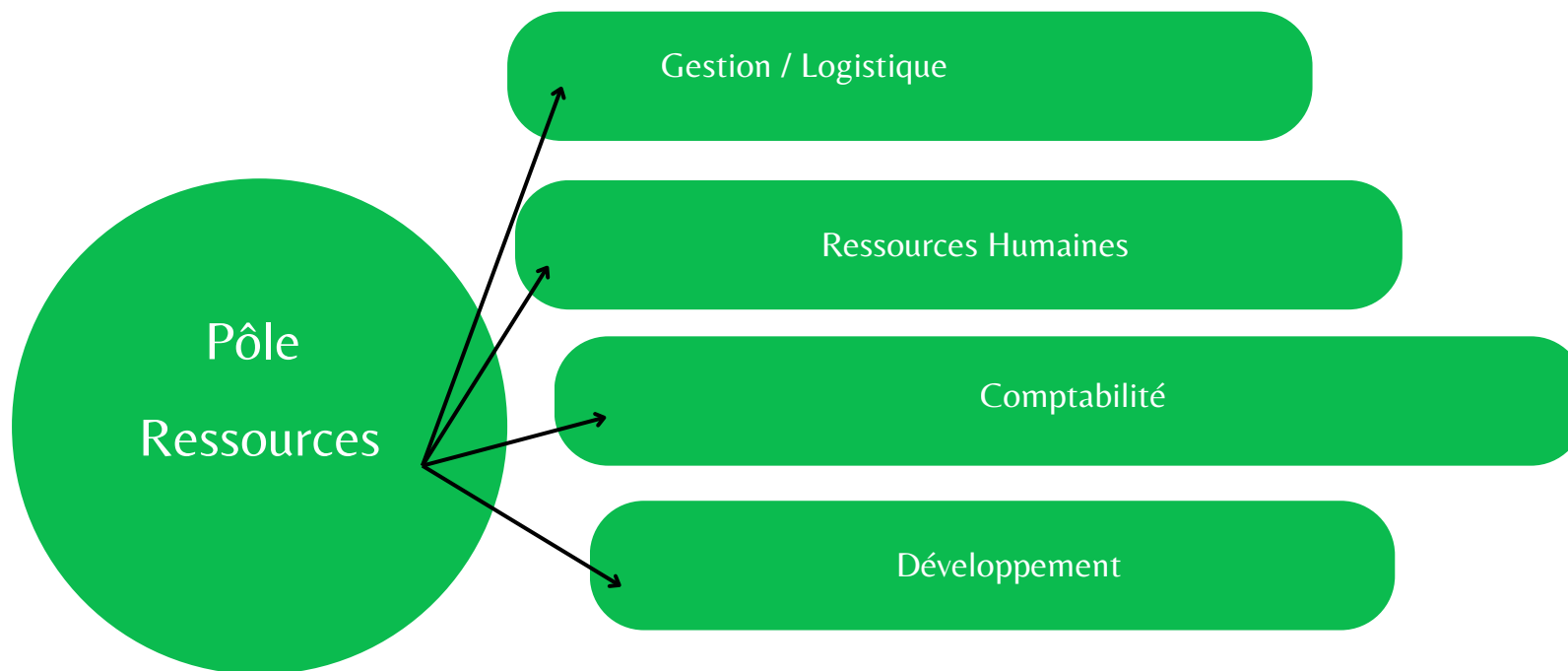
Deux professionnelles (du pôle IAE et du pôle Hébergement Logement) rencontrent les personnes détenues pour évaluer leur projet et l'adéquation avec l'accompagnement proposé par les structures d'hébergement et d'insertion par l'activité économique. Après les entretiens, les professionnelles sont en lien étroit avec les CPIP (Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de probation) et font un retour de leur évaluation. La professionnelle du pôle Hébergement Logement, affectée sur le dispositif du CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social) adresse un courrier à la personne détenue pour l'informer de la décision rendue suite à sa demande.

### LES CHIFFRES CLÉS :

Durant l'année 2025, nous avons reçu 23 demandes d'entretien d'évaluation dans le cadre de notre convention « Aménagement de peine » avec le SPIP de l'Indre et avons réalisé 22 entretiens. En 2025, sur les 23 demandes, nous avons eu 17 demandes de placement à l'extérieur avec ou sans demande d'entrée en SIAE, 4 demandes pour une entrée en SIAE sans hébergement et 2 demandes d'hébergement /logement sans chantier d'insertion. Nous avons retenu 7 candidatures en 2025 dans le cadre de l'hébergement et des demandes d'emploi sur la SIAE.



# Pôle n°4





## Pôle ressources



### SES MISSIONS :

Le Pôle Ressources a pour mission d'être, comme son nom l'indique, un appui ressource pour les différents pôles de l'association : Médico-social & Urgence Sociale, Hébergement/Logement et Économique. Grâce aux compétences et domaines d'expertise de son équipe, il apporte un accompagnement technique et opérationnel aux professionnels dans leurs missions quotidiennes. Son objectif principal est de soutenir les équipes dans la réalisation de leurs projets, qu'ils soient propres à un dispositif ou menés de manière transversale.

Le service comptabilité assure la gestion comptable de l'ensemble de l'association et apporte également un soutien au service logistique. Il veille au suivi budgétaire de tous les secteurs d'activité.

Le service logistique prend en charge, entre autres, les commandes, coordonne les ouvertures et fermetures de compteurs et intervient dans le règlement des litiges avec les fournisseurs.

La chargée des ressources humaines est en charge de la rédaction des offres d'emploi et de la mise en œuvre des actions de formation. Elle accompagne également l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés en leur présentant le fonctionnement de l'association.

La chargée de développement veille au développement de l'association, au respect des obligations réglementaires ainsi qu'à la communication. Elle assure par ailleurs la fonction de référente « crise » au sein de la structure.

L'assistante de gestion assure la gestion de la boîte mail générale de l'association, coordonne les différentes réunions et centralise les documents officiels. Elle est également en charge du suivi des assurances de l'association et référente du logiciel de gestion du Dossier Unique de l'Usager.

### L'ÉQUIPE :

Le Pôle Ressources de Solidarité Accueil est composé d'une équipe regroupant : un chef comptable, une comptable, une chargée de ressources humaines, une chargée de développement, une assistance de gestion et deux agents d'entretien des locaux. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de la directrice de l'association.

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

- L'organisation d'un pot de départ en retraite ;
- L'organisation de notre participation au Forum des associations ;
- La recherche active de bénévoles pour le restaurant solidaire "l'Assiette" ;
- La création du comité éthique et de déontologie ;
- L'inauguration des studios au CHRS ;
- La rédaction du nouveau règlement intérieur ;
- Le déploiement et le paramétrage du logiciel OGIRYS ;
- La coordination des séances de bien-être proposées par la Fondation l'Oréal à destination des femmes accueillies ;
- La réponse à l'appel d'offre du Conseil Départemental dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA ;
- L'appui technique aux dialogues de gestion du CHRS et du pôle économique.





## Pôle ressources



### LES CHIFFRES CLÉS :

#### Comptabilité :

- o Gestion d'un budget de plus de 7 millions d'euros ;
- o Environ 81 000 lignes comptables enregistrées ;
- o Gestion financière de 23 dispositifs / services.

#### Logistique :

- o Renégociation des contrats de fournitures d'électricité ;
- o Renégociation des contrats de téléphonie ;
- o Traitement de plus de 4 500 factures.

#### Ressources humaines :

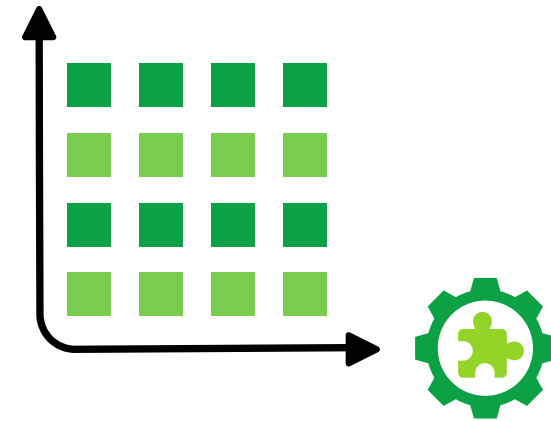
- o Edition de 1 760 bulletins de paie ;
- o Accueil de 24 nouveaux collaborateurs permanents ;
- o Organisation de 33 formations collectives ;
- o Organisation de d'une formation qualifiante ;
- o Réalisation de 28 entretiens professionnels.

#### Développement :

- o Coordination des travaux d'humanisation du CHRS ;
- o Porteur du projet ESMS Numérique pour le déploiement du logiciel OGIRYS au sein de 4 associations ;
- o Montage et/ ou suivi de + 20 projets ;
- o Communication : création de + 10 supports (papier, vidéo...), gestion du site internet et du compte LinkedIn ;
- o Suivi de la mise en conformité RGPD.

#### Assistante de gestion :

- o Planification de 6 conseils d'administration et 8 comités directeur ; et autres rendez-vous avec nos partenaires, financeurs, élus....
- o Gestion de 6 sinistres et 8 avis de contravention
- o Organisation 2 visites de sites, 8 repas interconnaissance
- o Traitement de 267 frais des salariés permanents





# **DOCUMENTS COMPTABLES**



# Compte de résultat

Association  
Solidarité Accueil  
20 avenue Charles de Gaulle  
36000 Châteauroux

N° Siret 32876894000095  
NAF (APE) 8790B  
Période du 01/01/2025  
au 31/12/2025  
Tenue de compte Euros

Document de fin d'exercice

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
<b>Détail des postes</b>		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	0 €	0 €
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	407 580 €	394 449 €
Ventes de services	453 132 €	446 266 €
Production stockée	-1 199 €	-396 €
Production immobilisée	0 €	0 €
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	2 643 105 €	2 609 350 €
Subventions d'exploitation	3 231 545 €	1 992 878 €
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 529 €	1 256 940 €
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0 €	0 €
Utilisations des fonds dédiés	240 159 €	202 675 €
Autres produits	102 663 €	21 594 €
<b>TOTAL I</b>	<b>7 078 515 €</b>	<b>6 923 759 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats matières premières et autres approvisionnements	-719 146 €	-674 819 €
Variation de stocks	-3 244 €	-5 084 €
Autres achats et charges externes	-1 561 076 €	-1 443 350 €
Impôts, taxes et versements assimilés	-269 316 €	-230 661 €
Aides financières	0 €	0 €
Salaires	-3 265 827 €	-3 158 470 €
Cotisations sociales	-845 073 €	-827 759 €
Dotations amortissements et aux dépréciations	-208 949 €	-197 864 €
Dotations aux provisions	-54 346 €	-62 841 €
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0 €	0 €
Report en fonds dédiés	-264 906 €	-247 013 €
Autres charges	-2 126 €	-3 784 €
<b>TOTAL II</b>	<b>-7 194 014 €</b>	<b>-6 851 649 €</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-115 498 €</b>	<b>72 110 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	6 578 €	6 530 €
<b>TOTAL III</b>	<b>6 578 €</b>	<b>6 530 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	-1 696 €	-2 109 €
<b>TOTAL IV</b>	<b>-1 696 €</b>	<b>-2 109 €</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>4 882 €</b>	<b>4 420 €</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-110 616 €</b>	<b>76 531 €</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 781 €	62 822 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	-42 €	0 €
	<b>62 822 €</b>	<b>62 822 €</b>
	0 €	0 €
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>1 739 €</b>	<b>-1505 €</b>
Participations des salariés aux résultats (VII)	0 €	0 €
Impôts sur les sociétés (VIII)	-1221 €	-1221 €
<b>TOTAL DES PRODUITS I+III+V</b>	<b>7 086 875 €</b>	<b>6 993 112 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES II+IV+VI+VII+VIII</b>	<b>-7 196 973 €</b>	<b>-6 855 263 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-110 098 €</b>	<b>137 849 €</b>

## BILAN - ACTIF

Association Solidarité Accueil 20 avenue Charles de Gaulle 36000 Châteauroux	Document de fin d'exercice	N° Siret NAF (APE) Période du au Tenue de compte	32676894000095 8790B 01/01/2025 31/12/2025 Euros
---------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes	au 31/12/2024
Frais d'établissement (I)			0 €	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Cessions, brevets, licences	11 474 €	11 474 €	0 €	-483 €
	<b>11 474 €</b>	<b>11 474 €</b>	<b>0 €</b>	<b>483 €</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	165 000 €		165 000 €	165 000 €
Constructions	1 921 391 €	1 154 282 €	767 109 €	642 675 €
Installations techniques, matériel et outillage	1 623 993 €	1 295 850 €	328 142 €	294 109 €
Autres immobilisations corporelles	1 418 182 €	1 151 312 €	266 869 €	284 247 €
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	30 000 €		30 000 €	37 290 €
	<b>5 158 567 €</b>	<b>3 601 445 €</b>	<b>1 557 121 €</b>	<b>1 423 323 €</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	13 357 €		13 357 €	13 098 €
Créances rattachées à des participations			0 €	0 €
Prêts	120 109 €		120 109 €	110 846 €
Autres immobilisations financières	26 833 €		26 833 €	25 949 €
	<b>160 300 €</b>		<b>160 300 €</b>	<b>149 893 €</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>5 330 342 €</b>	<b>3 612 920 €</b>	<b>1 717 421 €</b>	<b>1 573 700 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	8 994 €		8 994 €	12 238 €
En-cours de production de biens et de services	40 863 €		40 863 €	47 056 €
Produits intermédiaires et finis	57 632 €		57 632 €	52 638 €
	<b>107 489 €</b>	<b>0 €</b>	<b>107 489 €</b>	<b>111 932 €</b>
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	215 814 €		215 814 €	136 265 €
Autres créances	516 269 €		516 269 €	246 994 €
Charges constatées d'avance	34 118 €		34 118 €	22 467 €
	<b>766 202 €</b>	<b>0 €</b>	<b>766 202 €</b>	<b>405 726 €</b>
<b>Disponibilités</b>	1 788 270 €		1 788 270 €	2 125 336 €
	<b>1 788 270 €</b>		<b>1 788 270 €</b>	<b>2 125 336 €</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>2 661 961 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 661 961 €</b>	<b>2 642 995 €</b>
Frais d'émission des emprunts (IV)			0 €	0 €
Primes de remboursement des emprunts (V)			0 €	0 €
Ecart de conversion actif (VI)			0 €	0 €
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>7 992 303 €</b>	<b>3 612 920 €</b>	<b>4 379 383 €</b>	<b>4 216 696 €</b>

## BILAN - PASSIF

Association Solidarité Accueil 20 avenue Charles de Gaulle 36000 Châteauroux	Document de fin d'exercice	N° Siret NAF (APE) Période du au Tenue de compte	32676894000095 8790B 01/01/2025 31/12/2025 Euros
---------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	--------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

Détail des postes	au 31/12/2025	au 31/12/2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	101 701 €	101 371 €
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	1 494 993 €	1 428 195 €
Réserves de compensation	466 160 €	455 676 €
Réserves de couverture du BFR	58 146 €	58 146 €
Report à nouveau		
Report à nouveau	-421 411 €	-283 716 €
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	340 749 €	142 487 €
Excédent ou déficit de l'exercice	-182 468 €	-137 695 €
Excédent ou déficit de l'exercice sous contrôle des tiers financeurs	72 370 €	275 544 €
Situation nette (sous-total)	1 930 241 €	2 040 009 €
Subventions d'investissement	680 286 €	557 479 €
Provisions réglementées	0 €	1 781 €
<b>TOTAL I</b>	<b>2 590 528 €</b>	<b>2 599 270 €</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	487 578 €	462 830 €
<b>TOTAL II</b>	<b>487 578 €</b>	<b>462 830 €</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	30 167 €	31 696 €
Provisions pour charges	349 601 €	295 255 €
<b>TOTAL III</b>	<b>379 768 €</b>	<b>326 951 €</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44 178 €	62 697 €
Emprunts et dettes financières divers	16 610 €	15 722 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213 166 €	177 417 €
Dettes fiscales et sociales	523 085 €	480 999 €
Autres dettes	3 805 €	920 €
Produits constatés d'avance	120 762 €	89 965 €
<b>TOTAL IV</b>	<b>921 508 €</b>	<b>827 643 €</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL V</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 379 383 €</b>	<b>4 216 696 €</b>



COMPTE DE RESULTAT 2025

Dispositifs financés par concours publics (présentation par groupes fonctionnels)

	CHR8 88 places	HU CHR8 17 places	LH88 10 places	ACT 31 places	TOTAL
<b>GROUPE 1 : Dépenses affectées à l'exploitation courante</b>					
ACHATS					
606 Achats non stockés de matières et fournitures	131 587	7 939 €	34 188	51 547 €	235 261 €
SERVICES EXTERIEURS					
6112 Sous-traitance à caractère médico-social	811		2 612	6 288 €	9 718 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6242 Transports des usagers	1 718	166 €	116	1 132 €	1 249 €
626 Déplacements missions réceptions	8 995	1 378 €	2 899	6 516 €	11 289 €
6283 Frais postaux - télécommunications	1 021	1 377 €	1 862	9 219 €	20 435 €
6287 Prestations de nettoyage extérieur					
6288 Remboursements de frais	490	46 €	7 950	8 990 €	8 990 €
6288 Autres prestations	144 922	10 906 €	61 488	25 952 €	34 338 €
<b>TOTAL GROUPE 1</b>					
					317 474 €
<b>GROUPE 2 : DEPENSES AFFECTEES AU PERSONNEL</b>					
621 Personnel extérieur à l'établissement	38 561	1 228 €	29 045	77 521 €	145 350 €
622 dont ressources internes RH pour mise place ESMS numérique	17 669	700 €	6 766	10 634 €	35 129 €
622 Rémunérations intermédiaires et honoraires	13 998	806 €	17 052	38 734 €	70 190 €
63 dont congés prestataires externes mise en place ESMS numérique	12 030	630 €	3 002	7 942 €	23 002 €
63 Impôts et taxes sur rémunérations	36 577	2 535 €	21 524	41 855 €	102 851 €
641 Rémunérations du personnel	380 556	23 950 €	209 857	392 309 €	1 006 672 €
645 Charges de sécurité sociale	101 638	7 492 €	68 518	130 663 €	308 310 €
647 Autres charges sociales	5 437	344 €	2 798	4 585 €	13 164 €
<b>TOTAL GROUPE 2</b>					
	678 988	36 864 €	348 188	686 887 €	1 847 887 €
<b>GROUPE 3 : DEPENSES AFFECTEES A LA STRUCTURE</b>					
6132 Locations immobilières	126 499	36 006 €	39 698	151 706 €	353 909 €
6135 Locations mobilières	1 515		1 249	1 249 €	2 764 €
614 Charges locales	-5 870	-1 238 €	-612	-3 728 €	-11 547 €
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers	41 898	7 350 €	6 528	14 729 €	70 505 €
6155 Entretien et réparations sur biens mobiliers	15 938	860 €	1 992	13 831 €	32 222 €
616 Primes d'assurances	5 997	999 €	1 385	6 131 €	14 512 €
618 Divers	10 143	380 €	2 507	5 793 €	18 823 €
623 Informations publications relations publiques					0 €
627 Services bancaires et assimilés	300	13 €			312 €
635 Autres impôts et taxes	9 375				9 375 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
655 Quote-parts de résultats sur opérations faites	136 059	9 106 €			145 165 €
658 Charges de gestion courante					0 €
CHARGES FINANCIERES					
66 Charges financières					0 €
671 CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Pénalités, amendes fiscales et pénales			21	21 €	42 €
6811 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
6811 Dotations aux amortissements sur immobilisations	34 573	766 €	11 547	30 872 €	77 747 €
6815 Dotations aux provisions pour risques et charges		73 €	11 093	12 447 €	23 613 €
68742 Dotations aux provisions pour renouv. immobilisations					0 €
689 Report en fonds dotés	43 089		14 262	58 057 €	115 410 €
<b>TOTAL GROUPE 3</b>					
	418 114	64 206 €	88 923	281 108 €	662 761 €
Déficit de la section d'exploitation reporté					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION</b>					
	1 140 104	101 465 €	488 990	1 087 254 €	2 617 813 €
<b>GROUPE 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES</b>					
731 Produits à la charge de l'Assurance Maladie					
731 ARS - crédits non reconductibles			452 159	954 811 €	1 405 970 €
732 Produits à la charge de l'Etat	1 001 486	115 731 €	14 332	61 333 €	75 665 €
733 DREETS - crédits non reconductibles	43 273				1 117 197 €
733 Produits à la charge du département					43 273 €
<b>TOTAL GROUPE 1</b>					
	1 044 789	116 731 €	488 481	1 016 144 €	2 649 105 €
<b>GROUPE 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</b>					
70 Produits sauf 7052	91				91 €
7052 Participations forfaitaires des usagers	54 587	1 174 €		3 516 €	55 377 €
741 Subventions d'exploitation	32 942	1 104 €	8 403	15 339 €	57 789 €
741 dont crédits ARS - mise en place ESMS numérique	16 762	1 104 €	6 403	16 230 €	47 600 €
747 Quote part de subventions d'investissement	16 848		112	203 €	17 054 €
75 Autres produits de gestion courante	13 083	169 €	4 513	11 027 €	28 793 €
<b>TOTAL GROUPE 2</b>					
	117 662	2 447 €	10 028	30 188 €	180 219 €
<b>GROUPE 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES</b>					
AUTRES PRODUITS					
781 Reprises sur provisions	2 149				2 149 €
78725 Reprises sur amortissements dérogatoires					0 €
78742 Reprises sur prov. Rég. Pour renouvellement des Immos					0 €
789 Utilisation des fonds dotés et de fonds reportés	29 580	0 €	10 741	30 743 €	71 063 €
<b>TOTAL GROUPE 3</b>					
	31 728	0 €	10 741	30 743 €	79 212 €
Excédent de la section d'exploitation reporté					20 000 €
Excédent affecté au financement de mesures non reconductibles					20 000 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b>					
	1 194 020	118 178 €	530 261	1 077 072 €	2 919 530 €
<b>RESULTAT</b>					
	53 915	16 713 €	41 271	-10 182 €	101 716 €

**COMPTE DE RESULTAT 2025**  
**DISPOSITIFS FINANCES PAR DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**

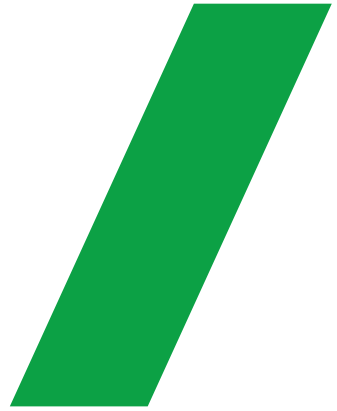
	DISPOSITIFS D'URGENCE				TOTAL (1)	MAISON RELAIS 20 places (2)	VEILLE SOCIALE			HUDA ISSOUDUN 50 places (4)	TOTAL =(1)+(2)+(3)+(4)
	HU 24 places	HOTEL	HU FVV 11 PLACES	ALT 10 PLACES			ACCUEIL ECOUTE 36	ACCUEIL DE JOUR	SIAO/115		
PARTICIPATION DES USAGERS	1 658		2 196	2 983	6 837	16 196			0	2 864	25 896
<b>SOUS-TOTAL PRODUCTION</b>	<b>1 658</b>	<b>0</b>	<b>2 196</b>	<b>2 983</b>	<b>6 837</b>	<b>16 196</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 864</b>	<b>25 896</b>
DDETSPP - FINANCEMENT FONCTIONNEMENT	143 441	155 352	96 360	32 383	427 536	142 350			423 910	350 583	1 344 378
DDETSPP - FINANCEMENT AGENT SECURITE					0			51 000	51 000		51 000
DDETSPP - PRIME SEGUR POUR TOUS			1 556		1 556				0		1 556
DDETSPP - FINANCEMENT REPAS ASSIETTE					0			9 000	9 000		9 000
DDETSPP - FINANCEMENT REVALORISATION SALARIALE					0				0		0
DDETSPP - REFERENT JEUNE SIAO					0				0		0
DDETSPP - EVICTION AUTEURS DE VIOLENCES					0				0		0
DDETSPP - TRANSPORT FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES					0			5 000	5 000		5 000
DDETSPP - TRANSPORT MOBILITES					0				5 500		5 500
DDETSPP - ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE (ALT)	3 766		21 900		25 666				0		25 666
DDETSPP - AIDE PERSONNALISE AU LOGEMENT (APL)					0	55 364			0		55 364
DDETSPP - VALORISATION DE SOI			1 000		1 000				0		1 000
DDETSPP - FORMATION "GESTES QUI SAUVENT"					0				0	8 250	8 250
ARS - FINANCEMENT MISE EN PLACE ESMS NUMERIQUE	1 984		1 693		3 677	3 285			0	4 003	10 965
SUBVENTIONS DRDFE					0			45 000	45 000		45 000
DRDFE -TRANSPORT FEMMES VICTIMES VIOLENCE					0			5 000	5 000		5 000
DRDFE - ACTIONS PONCTUELLES					0			2 000	2 000		2 000
CPAM - MAJ PLAQUETTES CONTACTS					0				0		0
AUTRES SUBVENTIONS			150		150			250	250	1 930	2 330
QUOTE-PART DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT					0	156		3 603	388	3 991	4 147
<b>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>149 191</b>	<b>155 352</b>	<b>122 659</b>	<b>32 383</b>	<b>459 585</b>	<b>201 155</b>	<b>57 000</b>	<b>182 219</b>	<b>311 432</b>	<b>364 765</b>	<b>1 576 157</b>
REPRISE SUR PROVISIONS					0			1 529	1 529		1 529
PRODUITS DE GESTION COURANTE	304		2 257		2 561	514	1 180	2 041	784	4 005	7 694
UTILISATION DES FONDS DEDIES		38 753	2 183	27 810	68 747		3 346	52 282	44 126	99 754	168 501
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>151 153</b>	<b>194 105</b>	<b>129 296</b>	<b>63 175</b>	<b>537 729</b>	<b>217 866</b>	<b>61 526</b>	<b>238 071</b>	<b>356 342</b>	<b>655 939</b>	<b>1 779 776</b>
AUTRES ACHATS	11 208	8 784	23 544	5 014	48 551	36 177	246	20 058	2 532	22 835	129 401
SERVICES EXTERIEURS	62 482	154 240	36 094	19 353	272 168	50 597	375	5 164	28 025	33 564	478 753
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 571		4 021	716	12 309	6 348	14 699	51 313	25 443	91 454	137 511
<i>dont ressources internes RH-ESMS numérique</i>	<i>1 380</i>		<i>1 164</i>		<i>2 544</i>	<i>2 258</i>				<i>0</i>	<i>3 318</i>
<i>dont prestataires externes-ESMS numérique</i>	<i>953</i>		<i>804</i>		<i>1 757</i>	<i>1 559</i>				<i>0</i>	<i>5 576</i>
IMPOTS ET TAXES					0			1 098	1 098		1 098
FRAIS DE PERSONNEL	48 452		45 408		93 860	97 133	19 001	107 442	241 344	367 788	701 658
FRAIS DIVERS DE GESTION	13 310	8 151	11 081	2 799	35 342	19 816	3 777	19 567	30 242	53 587	140 561
<i>dont QP de charges communes</i>	<i>13 310</i>	<i>8 151</i>	<i>11 081</i>	<i>2 799</i>	<i>35 342</i>	<i>19 816</i>	<i>3 777</i>	<i>19 568</i>	<i>30 242</i>	<i>53 587</i>	<i>140 562</i>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 724		3 714	2 910	12 347	11 723	3 454	10 602	5 079	19 135	52 404
REPORT DES FONDS DEDIES		22 930	1 000	32 383	56 313		9 109	52 375	3 472	64 955	129 518
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>148 747</b>	<b>194 105</b>	<b>124 863</b>	<b>63 175</b>	<b>530 890</b>	<b>221 795</b>	<b>50 661</b>	<b>267 619</b>	<b>336 136</b>	<b>654 416</b>	<b>1 770 904</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 406</b>	<b>0</b>	<b>4 433</b>	<b>0</b>	<b>6 839</b>	<b>-3 929</b>	<b>10 865</b>	<b>-29 548</b>	<b>20 206</b>	<b>1 523</b>	<b>8 872</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>					0					0	0
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 406</b>	<b>0</b>	<b>4 433</b>	<b>0</b>	<b>6 839</b>	<b>-3 929</b>	<b>10 865</b>	<b>-29 548</b>	<b>20 206</b>	<b>1 523</b>	<b>8 872</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>					0					0	0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 406</b>	<b>0</b>	<b>4 433</b>	<b>0</b>	<b>6 839</b>	<b>-3 929</b>	<b>10 865</b>	<b>-29 548</b>	<b>20 206</b>	<b>1 523</b>	<b>10 653</b>
(*) Reprise d'une partie ou totalité excédent N-1	5 957				5 957			25 545	2 500	28 045	34 002

## SECTEUR ECONOMIQUE

SYNTHETIQUE SECTEUR ECONOMIQUE	STRUCTURE	ATELIER BOIS	ENVIRONNEMENT	RIVIERES	L'ASSIETTE	MAINTENANCE	POTAGERS DE VELLÉS	TOTAL
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 558</b>	<b>71 157</b>	<b>195 573</b>	<b>160 661</b>	<b>89 941</b>	<b>100 800</b>	<b>253 476</b>	<b>874 165</b>
Ministère de la Justice	9 000	0	0	0	0	0	0	9 000
SPIP - placements extérieurs	13 440	0	0	0	0	0	0	13 440
FSE	1 776	42 425	37 429	59 325	866	764	103 934	246 516
DREETS - aides contrat insertion (CDDI ACI et EI)	10 167	154 273	200 779	243 462	41 114	36 238	314 398	1 000 432
Conseil départemental - aide contrat insertion CDDI-ACI	522	7 926	9 358	12 099	2 112	1 862	16 153	50 033
DDETSPP - part modulée contrats aidés	511	7 747	9 873	12 136	2 065	1 820	15 787	49 938
Conseil Départemental - marché public	0	21 752	26 659	22 778	18 498	0	57 693	147 380
Réseau Cocagne - financement paniers solidaires	0	0	0	0	0	0	4 950	4 950
Quote-part de subventions virées au résultat	4 251	2 604	3 829	1 437	2 679	0	23 749	38 549
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>39 666</b>	<b>236 727</b>	<b>287 927</b>	<b>351 238</b>	<b>67 335</b>	<b>40 683</b>	<b>536 665</b>	<b>1 560 240</b>
Reprise provisions	0	0	0	0	0	0	11 644	11 644
Produits de gestion courante	15 817	224	0	2 383	1 293	0	4 214	23 929
Utilisation des fonds dédiés	0	0	0	0	596	0	0	596
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>58 040</b>	<b>308 108</b>	<b>483 500</b>	<b>514 281</b>	<b>159 164</b>	<b>141 483</b>	<b>805 998</b>	<b>2 470 574</b>
Achats de matières premières	0	13 203	735	0	63 058	25 448	115 071	217 515
Autres achats	10 936	13 675	18 765	38 991	15 458	2 324	39 913	140 061
Services extérieurs	17 833	23 642	26 431	59 093	4 705	4 702	51 278	187 685
Autres services extérieurs	21 047	2 573	2 113	2 759	1 312	574	10 057	40 434
Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	554	554
Frais de personnel permanent (charges fiscales incluses)	175 466	80 954	79 839	111 991	34 591	46 706	233 101	762 648
<i>dont primes "Séjour pour tous"</i>	<i>12 017</i>	<i>6 438</i>	<i>6 180</i>	<i>10 068</i>	<i>3 873</i>	<i>4 358</i>	<i>18 739</i>	<i>61 674</i>
Frais de personnel insertion (charges fiscales incluses)	11 324	171 833	249 209	282 098	45 794	40 362	350 184	1 150 805
Frais divers de gestion	43 367	61	1 184	0	0	0	1	44 612
<i>dont QP de charges communes</i>	<i>42 840</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>42 840</i>
Dotation aux amortissements et provisions	18 272	6 345	22 618	8 881	11 671	280	44 490	112 557
Report des fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>298 244</b>	<b>312 285</b>	<b>400 894</b>	<b>503 813</b>	<b>176 589</b>	<b>120 397</b>	<b>844 649</b>	<b>2 656 872</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-240 204</b>	<b>-4 178</b>	<b>82 606</b>	<b>10 469</b>	<b>-17 424</b>	<b>21 086</b>	<b>-38 651</b>	<b>-186 298</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>6 578</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-309</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 219</b>	<b>5 050</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-233 626</b>	<b>-4 178</b>	<b>82 606</b>	<b>10 159</b>	<b>-17 424</b>	<b>21 086</b>	<b>-39 870</b>	<b>-181 247</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôts sur les sociétés	1 221	0	0	0	0	0	0	1 221
<b>Résultat exercice avant répartition frais de structure</b>	<b>-234 847</b>	<b>-4 178</b>	<b>82 606</b>	<b>10 159</b>	<b>-17 424</b>	<b>21 086</b>	<b>-39 870</b>	<b>-182 468</b>
		12%	23%	28%	5%	9%	23%	
Frais de structure à répartir	234 847	-28 966	-53 889	-64 883	-11 813	-22 479	-52 817	0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>-33 144</b>	<b>28 717</b>	<b>-54 723</b>	<b>-29 237</b>	<b>-1 393</b>	<b>-92 687</b>	<b>-182 468</b>



# **ALBUM PHOTO**



## Après-midi coiffure



## Médiation animale



## Soins du visage



## Manucure



## Tournoi Mario Kart



## Tableau collectif



## Forum des associations



# Quand on arrive en livre !



## Cinéma



## Ciné-débat



## Pique-nique à Belle-Isle



## Yoga



## Séjour aux Mathes



## Baignade à Saint-Genou



## Salon L'Oréal



## Chasse aux oeufs



## Vente directe



## Radio Balistiq



## Job dating



## Journée solidaire Caisse d'Épargne



## Repas partagé



**Piscine**



**Troc plants et graines**



**Forum des associations**



**Voyage à Royan**



**Assemblée générale**



**La Marche bleue**



**Visite de l'Atelier du macaron**



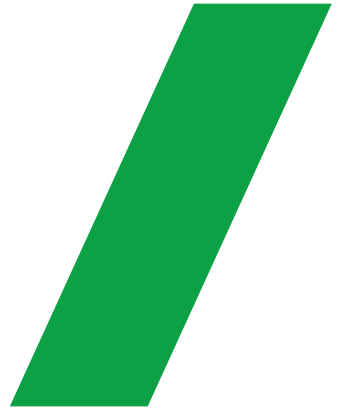
**BIP TV**

**Tournoi de pétanque**





# REVUE DE PRESSE



## Indre : Jean-Claude Joly, la solidarité toute l'année



De la Croix-Rouge aux Restos du cœur, Jean-Claude Joly s'est toujours investi pour les autres.  
© (Photo NR Bruno Delion)



Créateur de L'Assiette en 2015 à Châteauroux, Jean-Claude Joly est toujours derrière les fourneaux.  
Publié le 01/01/2025 à 16:05

### À l'origine de la création de L'Assiette, restaurant solidaire de Châteauroux, Jean-Claude Joly a passé sa vie à aider les autres.

« Ce n'est pas parce que l'on est dans la précarité qu'on ne peut pas aller au restaurant. » C'est en partant de ce constat que Jean-Claude Joly et quelques personnes sensibles à cette question, ont décidé de créer en 2015 L'Assiette, un restaurant solidaire au 62 bis avenue de la Châtre, à Châteauroux. C'était il y a 10 ans. L'adresse n'a pas changé et Jean-Claude Joly est toujours là. À 80 ans, l'ancien préparateur en pharmacie devenu cuisinier ne fait pas de différence entre la solidarité en période de Noël et la solidarité le reste de l'année. « C'est la même chose. » Pendant les fêtes, le restaurant était fermé les 23, 24 et 25 décembre, ainsi que les 30, 31 décembre et 1er janvier. « Mais on a continué à faire de la vente à emporter les 24 et 31 décembre pour ne pas faire de coupure », précise-t-il, tout en rappelant que le restaurant sert entre 50 et 60 repas tous les midis.

### Bénévole engagé dès l'âge de 18 ans

Depuis toujours, Jean-Claude Joly a choisi d'aider l'autre. À 18 ans, on le retrouve déjà bénévole à La Croix Rouge, chez lui dans l'Aube. « J'ai été aussi pompier volontaire dans mon p'tit bled », poursuit-il. Le « p'tit bled », c'est Arconville où il grandit au milieu du restaurant familial qui fait aussi office d'épicerie. « Je me souviens du temps de mes parents, il y avait toujours une place du pauvre. » Une sorte de transmission invisible qui compte encore aujourd'hui pour lui. En 1985, l'Aubois arrive dans le Berry. Il y poursuit son boulot de préparateur en pharmacie un temps avant d'ouvrir son propre restaurant. L'aventure dure une dizaine d'années. Parallèlement, il s'investit dans les Restos du cœur dont il devient l'un des responsables à Châteauroux. C'est à ce moment qu'il a l'idée de créer L'Assiette pour aider « les travailleurs pauvres » qui n'ont pas accès à certaines aides.

Depuis 2022, le mode de fonctionnement de L'Assiette a changé. L'association Solidarité accueil a pris la main sur la comptabilité et la gestion du personnel, mais Jean-Claude reste le patron derrière les fourneaux, épaulé en cuisine par trois personnes en insertion (1).

Toujours à la recherche de bénévoles pour faire vivre les lieux, il insiste surtout sur un point : « On est ouvert à tout le monde. » Histoire de tordre le cou à ceux qui pensent que ce genre d'établissement n'est réservé qu'à une certaine partie de la population. La solidarité, c'est aussi l'échange. Et pas seulement pendant les fêtes.

L'assiette, 62 bis avenue de la Châtre, Châteauroux. Tel. 06.36.59.87.64. Deux tarifs : un tarif social à 4 € et un tarif solidaire à 10 €.

(1) Le reste de l'équipe n'est composé que de bénévoles regroupés au sein d'une autre association : « Les amis de l'assiette ».

## Hébergement d'urgence dans l'Indre : chaque jour, une douzaine de personnes restent sans solution



Les personnes vivant dans la rue sont accueillies dans des hébergements durant la période de grand froid.

© (Photo illustration NR)

Par **Matthieu RENARD** Publié le 24/02/2025 à 15:50 mis à jour le 24/02/2025 à 16:46

**Face à un hébergement d'urgence saturé, certaines communes de l'Indre prennent les devants. Une course contre la précarité où chaque place compte.**

Face à l'insuffisance des places d'hébergement d'urgence financées par l'État, des villes de toutes tailles prennent les devants pour éviter que des personnes ne dorment dehors. Dans l'Indre, plusieurs communes ont fait le choix d'agir, malgré des moyens limités.

« En moyenne, en février, hors les pics de froid, une douzaine de personnes ayant appelé le 115 sont restées sans solution chaque jour », confie la préfecture. Le département compte pour 175 places d'hébergement d'urgence sur les 203.000 existantes en France. Elles sont loin de suffire. 90 % sont financées par l'État, 7 % cofinancées par des communes, et 3 % assurées uniquement par des collectivités ou des associations. Selon la préfecture de l'Indre, pour 2024, les financements versés aux associations, annuellement (via une subvention ou dotation globale de financement), représentaient 1.000.435 €, pour l'hébergement d'urgence.

### « Chaque fois qu'on ouvre une place, elle est prise immédiatement »

Certaines villes ont décidé de ne pas attendre. À Issoudun, un abri de nuit existe depuis 1989, porté par une association et le Centre communal d'action sociale (CCAS). La mairie prend en charge l'ensemble des investissements et du fonctionnement, avec un soutien limité de l'État. « *Nous avons accueilli 140 personnes sur les dix premiers mois de 2024, et pour des durées plus longues qu'auparavant, explique le maire André Laignel. L'État en fait-il assez pour l'hébergement ? Non. Mais dans beaucoup de domaines, il est en dessous de ce qui devrait être fait parce que ces politiques de solidarité nationale, elles devraient être totalement prises en charge par l'État.* »

À Buzançais (3 places), La Châtre (3) et Le Blanc (3), ce sont aussi des initiatives locales qui permettent d'assurer un filet de sécurité. À La Châtre, l'abri de nuit a été créé il y a plus de trente ans, selon le maire Patrick Judalet. Le bâtiment a été mis à disposition par la mairie, qui finance également l'entretien des locaux. L'association en charge gère les besoins quotidiens des occupants, mais aucune convention ni financement de l'État n'existent. La seule aide extérieure provient d'une subvention du Département de l'Indre.

Ces structures municipales constituent une grande partie des 7 % de places cofinancées dans l'Indre.

### Un système sous pression

Malgré ces efforts, **la demande explose**. Depuis le début de l'hiver, les places sont occupées à 100 %, avec des périodes de suroccupation, confirme la préfecture. Chaque jour, une douzaine de personnes restent sans solution. Les nuitées d'hôtel financées en urgence ont bondi de 38 % entre 2023 et 2024.



Marie Réty et Didier Patureau de Mirand, directrice et président de Solidarité accueil.

© (Photo archive NR)

« On a une trentaine de ménages qui appellent chaque jour pour une place. Seule la moitié trouve une solution, alerte Mylène Coulanqe, responsable du pôle urgence sociale de **Solidarité Accueil 36**. Je ne peux pas dire s'il y a plus de gens dans la rue aujourd'hui. Ce qui est certain, c'est que chaque fois qu'on ouvre une place, elle est prise immédiatement, comme un appel d'air. »

Didier Patureau de Mirand, président de Solidarité Accueil 36, confirme cette tension permanente sur le terrain : « L'enveloppe pour les nuitées hôtelières est consommée à vitesse grand V. Et quand il n'y en a plus, il n'y en a plus. »

### L'État mise sur l'insertion, les villes sur l'urgence

Depuis plusieurs années, les politiques publiques privilégient l'insertion au détriment des solutions immédiates. Soixante-huit places sont dédiées à la réinsertion sociale dans l'Indre, contre aucune nouvelle création récente pour l'urgence.

« Ça fait un moment qu'il n'y a pas eu de nouvelle place d'urgence, mais c'est aussi politique, explique Mylène Coulanqe. Les directives de l'État visent davantage la création de places d'insertion, pour aider les gens à sortir durablement de la rue. L'argent est mis sur ces dispositifs et non sur l'urgence. »

## Précarité alimentaire dans l'Indre : proposer une alimentation de qualité, locale et choisie



Pendant l'atelier « mieux manger » organisé par le CPIE Brenne-Berry et le Pays castelroussin-Val de l'Indre du lundi 3 mars 2025.  
© Photo NR, Cédric Citrain

Par **Cédric CITRAIN** Publié le 04/03/2025 à 17:26 mis à jour le 05/03/2025 à 17:52

**Le CPIE Brenne-Berry et le Pays castelroussin-Val de l'Indre mènent depuis décembre 2023 une réflexion autour du « mieux manger » au travers d'ateliers réunissant différents acteurs. L'objectif est de lutter contre la précarité alimentaire.**

L'aide alimentaire suffit-elle à lutter contre la **précarité alimentaire** ? Pour y répondre, le **CPIE Brenne-Berry** et le Pays castelroussin-Val de l'Indre, engagés dans une grande réflexion autour du « mieux manger », ont lancé une réflexion alternative pour une « **alimentation de qualité, locale et choisie** ». Tel est le sens des ateliers de travail commencés depuis décembre 2023. Une première phase de **16 séances vient de s'achever** où il s'agissait d'élever en compétences les participants. « *De ces ateliers, nous avons pu imaginer un lieu idéal. Mais on a remarqué aussi pas mal de freins* », explique Clara Chanzy, chargée de mission du Pays castelroussin.



Des précédents ateliers, une sorte de lieu idéal au projet a émergé mais reste à le mettre aussi à l'épreuve.  
© Photo NR, Cédric Citrain

**« On fait comme si le lieu fonctionnait depuis dix ans »**

Alors ce lundi 3 mars 2025, une quinzaine d'acteurs de la vie sociale, qu'ils appartiennent à des associations caritatives comme le Secours populaire, ou des collectivités comme au CCAS de Châteauroux Métropole, ou d'institutions comme la Direction départementale de l'emploi du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) ou du monde agricole, ont planché sur une sorte de rétro-ingénierie du lieu « idéal ». Un magasin pour tous, avec des produits de qualité et locaux ou une tarification sociale ne s'applique qu'au passage en caisse. Un lieu approvisionné par un maraîcher recruté en CDI par la collectivité, qui propose aussi des ateliers pour cuisiner, échanger, un frigo solidaire...



Les participants doivent aussi se faire « l'avocat du diable » contre leur projet « idéal ».  
© Photo NR, Cédric Citrain

**Un projet vers la fin de l'année 2025**

« On fait comme si le lieu fonctionnait depuis dix ans, et chaque groupe de travail va endosser un rôle, optimiste, neutre, pessimiste ou encore créatif autour du projet », explique Clara Chanzy. De ce jeu de rôle, la discussion permet d'échanger des expériences, des initiatives çà et là, mais également des échecs ou des freins. De leur pluralité naissent également des synergies. Des échanges scrupuleusement consignés par la chargée de mission. Les ateliers vont ainsi continuer pour faire mûrir les réflexions en un projet vers la fin de l'année 2025.

## Il a fondé le restaurant solidaire L'Assiette : à Châteauroux, Jean-Claude Joly décoré de l'Ordre national du mérite



Par Jean-Sébastien LE BERRE  
Publié le 30/05/2025 à 15:25  
mis à jour le 31/05/2025 à 16:31

Fondateur du restaurant solidaire L'Assiette en 2015 à Châteauroux, Jean-Claude Joly a été décoré des insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite, samedi 24 mai 2025. La reconnaissance d'un parcours remarquable et d'une vie tournée vers les autres.

Il a beau assurer que pour lui, « il est plus facile de préparer un bœuf bourguignon ou une tête de veau que de parler », Jean-Claude Joly a, par la sincérité de son discours, ému la salle paroissiale de l'avenue des Marins, samedi 24 mai 2025. À 80 ans, celui qui a fondé le restaurant solidaire L'Assiette, en 2015, a été décoré des insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite. Une distinction qui lui a été remise par Emmanuelle Budan, directrice du Centre communal d'action social (CCAS), en présence d'une centaine de personnes : proches, bénévoles, partenaires associatifs ou institutionnels qui l'ont côtoyé pendant des années...

### Pompier volontaire, donneur de sang, bénévole à la Croix-Rouge, aux Restos...

Il faut dire que toute la vie de Jean-Claude a été tournée vers les autres. Et ce, depuis son enfance dans l'Aube où il se souvient que ses parents prévoyaient toujours, à table, « une assiette pour les pauvres », à disposition pour tout un chacun qui passerait dans le village.

### Arrivé à Châteauroux en 1984 pour reprendre un restaurant

Cela ne l'empêche pas de fonder lui-même une famille (marié en 1971, il aura trois enfants), et de continuer à aider ses prochains. Très vite, il intègre la Croix-Rouge locale, obtient son brevet de secouriste de la Protection civile, avant de devenir sapeur-pompier volontaire, donneur de sang ou encore conseiller municipal... Le tout, en continuant évidemment son travail à la pharmacie Douset de Bar-sur-Aube, et en participant à la bonne marche du restaurant familial ! Un restaurant qu'il finit par vendre en 1983 pour se consacrer à son métier de préparateur en pharmacie...

En étudiant les dossiers des bénéficiaires (des Restos du cœur), je me suis rendu compte qu'il y avait énormément de travailleurs pauvres qui n'avaient aucune aide.

Jean-Claude Joly sur la genèse de son projet de restaurant solidaire, lorsqu'il était bénévole aux Restos

Jusqu'à ce que se présente, en 1984, l'opportunité de reprendre un restaurant, à Châteauroux, boulevard de Bryas. Il le rebaptisera d'un jeu de mots qui dit tout de lui : « Au Samari-thym ». Une expérience qui va durer dix ans, jusqu'à son embauche à la pharmacie Denot en 2004. C'est aussi cette année-là qu'il devient **bénévole aux Restos du cœur**. Encore une fois, Jean-Claude va s'y démultiplier, en endossant le rôle de responsable du centre de distribution de Châteauroux (gestion des bénévoles, des approvisionnements, organisation des journées nationales de collectes), puis membre du bureau, administrateur du CCAS... C'est aussi là qu'interviendra une prise de conscience : « En étudiant les dossiers des bénéficiaires, je me suis rendu compte qu'il y avait énormément de travailleurs pauvres qui n'avaient aucune aide. »

« Un vrai restaurant, pas une simple cantine »

Le discours empreint d'humilité de Jean-Claude Joly a provoqué beaucoup d'émotion dans la salle paroissiale de l'avenue des Marins, samedi 24 mai 2025, à Châteauroux.  
© (Photo NR, Jean-Sébastien Le Berre)

Par Jean-Sébastien LE BERRE  
Publié le 30/05/2025 à 15:25  
mis à jour le 31/05/2025 à 16:31



Jean-Claude Joly a été décoré des insignes de l'Ordre national du mérite le 24 mai 2025 par Emmanuelle Budan, directrice du CCAS.

© (Photo NR, Jean-Sébastien Le Berre)

Cet altruisme inculqué s'est, très vite, doublé d'un sens des responsabilités imposé par la vie, puisqu'il perd sa mère à l'aube de ses 16 ans, puis son père à 19 ans. Il prend alors en charge ses six frères et sœurs ainsi que sa grand-mère paternelle, et est exempté de service militaire pour soutien de famille.

De là lui vient l'idée d'offrir à ceux-ci la possibilité de manger dans « un vrai restaurant, pas une simple cantine ». Pendant deux ans, Jean-Claude va « faire marcher [ses] connaissances », se constituer une équipe, se mettre en quête de subventions, d'un local... Son projet se concrétise finalement, au 62 bis, rue de La Châtre. L'Assiette naît le 29 mars 2015. Avec son équipe de trente bénévoles et ses deux amis – un autre Jean-Claude et Brigitte – il y servira une moyenne de 14.000 repas à prix modique par an (à l'exception des années Covid).

# 14.000

C'est le nombre de repas servis, tous les ans, au restaurant social et solidaire L'Assiette par Jean-Claude Joly et son équipe de trente bénévoles.

Il en sera le président et cuisinier jusqu'en 2023, date de la transmission du commerce à l'association Solidarité Accueil. Depuis, l'établissement qui ne fonctionnait qu'avec des bénévoles, bénéficie aussi d'employés qui remplissent les conditions d'un contrat aidé dans le cadre de la réinsertion professionnelle. Mais pour ne pas perdre le lien avec l'établissement, Jean-Claude fonde Les Amis de L'Assiette en 2023. Une association toujours active, grâce à toutes les bonnes volontés qu'il a su fédérer autour de lui. « Tout seul, je n'aurais rien fait. Cette médaille, c'est aussi un peu la leur », dit-il modestement lâché, en se faisant remettre sa distinction, samedi. Bien plus qu'une médaille, c'est la solidarité que Jean-Claude Joly aura toujours épinglée au cœur.

## « Penser l'accompagnement social autrement » : Solidarité accueil prône la résilience malgré les embûches



Par **RÉDACTION**  
Publié le 10/06/2025 à 18:58  
mis à jour le 10/06/2025 à 20:25

Didier Patureau de Mirand (à gauche) devrait laisser sa place de président de l'association Solidarité accueil à Pierre Balsan (à droite), à l'issue du conseil d'administration, mercredi 11 juin.  
© (Photo NR, Nicolas Grellier)

### **Malgré des difficultés liées au recrutement et aux coûts engendrés par l'extension de la prime Ségur, l'association indrienne Solidarité accueil a réaffirmé, mardi 10 juin 2025, lors de son assemblée générale, son engagement en faveur des personnes en situation de précarité sociale.**

Solidarité accueil a notamment un but. Éviter que les gens soient expulsés de leur logement. « *On doit les accompagner pour qu'ils restent dans leur logement et qu'ils ne reviennent pas au CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale),* explique Karine Litsche, chef du pôle hébergement logement de l'association. *Il faut pérenniser la situation des personnes.* »

Sous l'égide de Solidarité accueil, trois nouveaux studios sont en cours de création au CHRS afin de pouvoir accueillir notamment des adultes isolés avec leurs animaux. Les places en centre d'hébergement d'urgence vont également augmenter cette année, alors que leur taux d'occupation se situait « *entre 105 et 110 %* » en 2024. Par ailleurs, les appels au 115, qui permettent de solliciter une mise à l'abri d'urgence, sont passés de 5.520 en 2023 à 7.144 en 2024. Ces appels ont débouché sur de nombreuses prises en charge et ont notamment permis de ne laisser aucun enfant à la rue cet hiver, et aucun adulte durant les trois périodes de grand froid qu'a connu le département.

### **« On a du mal à recruter des gens vraiment motivés »**

Autant de défis que Solidarité accueil doit relever dans un contexte particulier. « *On va entrer dans une période où maintenir ce qui existe sera déjà très bien.* » Mardi 10 juin, pour sa douzième et dernière assemblée générale, Didier Patureau de Mirand, le président de [Solidarité accueil](#), a insisté sur les difficultés inhérentes au secteur dans une

conjoncture incertaine. « *Quand on fait nos business plans, on prend en compte des ressources qui sont annoncées, mais n'arrivent pas toujours* », regrettait-il, avant de pointer du doigt les effets de la prime Ségur pour l'association.

Prise par un arrêté du 6 août 2024, l'extension de cette prime, qui vise à améliorer la rémunération des professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social, a coûté cher à Solidarité accueil. L'association doit désormais payer 189 euros net par mois de plus à tous ses salariés, même si leur activité n'a rien à voir avec le soin ou le social. Problème : cette extension, contrairement à la prime qui concernait les professionnels de santé, n'est pas financée par les services de l'État. L'association indrienne a donc été contrainte de verser 80.000 euros de plus à la quinzaine de salariés qui constituent son pôle économique.

### « Il faut qu'on se déploie différemment »

Cette prime avait notamment pour objectif de rendre les métiers du social plus attractifs, mais ses effets semblent avoir du mal à se faire sentir. « *Malgré cette aide, le secteur continue à éprouver des difficultés à recruter. On manque d'attractivité. Notre convention collective n'est pas la pire, mais pas non plus la plus généreuse. Ce sont des métiers difficiles, on est sur le terrain, au contact d'un public en très grande difficulté. On a du mal à recruter des gens vraiment motivés. On peut recruter par défaut, mais ce n'est pas l'objectif* », souligne le président de l'association, qui emploie 73 salariés, et dont le budget était à l'équilibre en 2024.

Malgré cette conjoncture difficile, les salariés qui se sont succédé au micro afin de présenter leurs bilans de l'année étaient loin d'être abattus. « *Ça ne m'inquiète pas, je pense qu'il faut qu'on se déploie différemment et penser l'accompagnement social autrement* », conclut Karine Litsche, la chef du pôle hébergement logement.

> **À LIRE AUSSI.** [Lutte contre les violences faites aux femmes dans l'Indre : la possible baisse des subventions suscite l'inquiétude](#)

**Nicolas Grellier**

## Du changement à la présidence

Président de l'association Solidarité accueil depuis 2012, malgré une pause entre 2022 et 2023, Didier Patureau de Mirand s'apprête à laisser sa place. À l'issue du conseil d'administration, qui se tiendra ce mercredi 11 juin, c'est Pierre Balsan qui devrait lui succéder. Ce dernier est membre de l'association depuis quatre années et a notamment occupé les fonctions de trésorier et de premier vice-président. « Il faut que la gouvernance se renouvelle. Je pense qu'il sera parfaitement adapté à ses nouvelles fonctions », a salué l'actuel président qui restera toutefois dans le conseil d'administration jusqu'à la fin de l'année.

## Précarité à Châteauroux : à l'unité Lits halte soins santé, les plus fragiles se posent pour prendre soin d'eux



Par **Martine ROY**  
Publié le 25/06/2025 à 15:21  
mis à jour le 25/06/2025 à 20:38

Mylène Coulange, cheffe du pôle médico-social, Christelle Counillet, infirmière, et Charlotte Valay, technicienne intervention sociale familiale, aux côtés de Lydie (au centre), une résidente de l'unité LHSS.  
© (Photo NR, Martine Roy)

**Le dispositif de Lits halte soins santé (LHSS) de Solidarité accueil permet aux personnes en grande précarité de se poser et de se soigner. L'unité installée à Châteauroux comporte dix places, toutes occupées.**

La rue met à mal les organismes. Après parfois des années d'errance, les personnes sans domicile fixe arrivent au sein de l'unité Lits haltes soins santé (LHSS) de Châteauroux « très abîmées, avec parfois plusieurs addictions, et des maladies non prises en charge. Certains sont très éloignés des codes de la vie sociale et collective », constate Mylène Coulange, responsable du pôle médico-social du LHSS. Ouvert en 2013, ce dispositif s'adresse aux **personnes en grande fragilité, sans hébergement** ou avec un logement précaire, dont l'état de santé physique ou psychique nécessite des soins.

« Ce n'est pas un hébergement d'urgence. L'entrée se fait sur dossier en fonction de la situation sociale et médicale », poursuit la responsable. L'unité située rue Michelet dispose ainsi de quatre appartements collectifs pouvant accueillir dix personnes. Toutes les places sont occupées. « Et on a des personnes sur liste d'attente. » Au sein du dispositif géré par **Solidarité accueil**, les accueillis sont encadrés par une équipe d'une dizaine de professionnels du secteur médical et social (chef de pôle, veilleurs de nuit, aides-soignantes, infirmière, technicienne intervenante sociale). Le but ? « Que les gens repartent avec toutes les clés en main pour être autonomes, capables de gérer eux-mêmes leur santé, un logement, et qu'ils sachent vers qui se tourner en cas de difficultés. C'est pour ça qu'on ne fait jamais les choses à leur place. On les accompagne pour qu'ils sachent faire sans nous. »

### « Se reconstruire prend du temps »

Dans cette unité, les résidents redécouvrent les codes sociaux. « La journée, ils ont leur rythme de rendez-vous liés à leur situation sociale. Et le soir, on ouvre un appartement thérapeutique où ils peuvent se rassembler, faire des activités

collectives, retrouver le sens du relationnel », ajoute Christelle Counillet, infirmière de la structure. L'accompagnement comprend aussi un volet lié à la gestion du logement que supervise Charlotte Valay, technicienne intervention sociale familiale. « Le "savoir habiter" est très important pour l'après, explique cette dernière. Régulièrement, on va leur rendre visite dans les appartements pour discuter avec eux des règles d'hygiène, de la façon d'entretenir son espace personnel. On aborde même la conservation des aliments car après des années passées dans la rue, certains n'ont pas toujours le réflexe d'utiliser un frigo. Ils doivent tout réapprendre. »

**> À LIRE AUSSI. « J'errais dans les rues comme une dingue » : grâce à l'unité de Lits halte soins santé de Châteauroux, Lydie a retrouvé sa dignité**

La durée du séjour est fixée à deux mois reconductibles. Dans les faits, elle est en moyenne de six à huit mois. « Ceux qui viennent chez nous attirés seulement par le logement ne restent pas longtemps s'ils n'adhèrent pas aux règles et à l'accompagnement, constate Christelle Counillet. D'autres restent plus longtemps car le processus de soutien est plus ou moins long suivant les parcours de vie. La reconstruction prend du temps. On est justement là pour leur en donner. »

## À Châteauroux, une aide numérique sera dispensée aux personnes précaires malades

Par **RÉDACTION**

Publié le 12/09/2025 à 19:23

mis à jour le 12/09/2025 à 19:23

### Une convention a été signée le 12 septembre entre la BGE et Solidarité accueil de manière à faire profiter des personnes précaires malades de formations numériques.

Une main tendue en direction des personnes en situation de précarité, notamment requérant un suivi médical régulier. Vendredi 12 septembre 2025, rue Descartes, dans les locaux partagés de la BGE (Boutique de gestion des entreprises) Berry-Touraine et de Solidarité accueil, une convention spéciale a été signée. Objectif : instaurer une permanence numérique, chaque vendredi, à destination des personnes malades prises en charge par **Solidarité accueil**.

#### > À LIRE AUSSI. Avec son bus dédié au numérique, la BGE de l'Indre veut créer des passerelles

« Notre médiatrice numérique, Sakina Mouaouya, parle plusieurs dialectes étrangers. Elle s'occupera de premiers rudiments à des personnes démunies en matière numérique pour qu'elles puissent gérer leur suivi médical de manière plus autonome », résume Sofian Benhalima, responsable du service numérique à la BGE. Pour ces personnes, une simple connexion à « Mon espace santé » ou le scan d'un document peuvent se révéler vitaux. Encore faut-il être capable d'aller au bout de ces démarches. « C'est aussi une manière de leur donner accès à un autre univers et de les faire monter en compétences », ajoute Sofian Benhalima.

Des ventes à tarif préférentiel d'ordinateurs reconditionnés, fournis par **Emmaüs Connect**, sont également prévues par la convention, la BGE étant un point relais pour l'association qui lutte contre l'exclusion numérique. « Et pour la suite, l'offre sera sans doute élargie », conclut Mylène Coulanges, cheffe de pôle à Solidarité accueil.



Mylène Coulanges et Didier Patureau de Mirand de Solidarité accueil et Éric Massé et Sofian Benhalima de la BGE se sont retrouvés pour signer la convention.

© (Photo NR, Alice Bourgeois)

**« Je m'occupe de dames isolées ou précaires » : socioesthéticienne, elle propose des soins gratuits dans une cabine itinérante à Châteauroux**

Par Alice BOURGEOIS  
Publié le 01/10/2025 à 17:31  
mis à jour le 01/10/2025 à 20:14

**Une soixantaine de femmes ont pu bénéficier d'une heure de soin gratuite, à Châteauroux, mercredi 1er octobre 2025, dans une cabine itinérante. Les rendez-vous se poursuivront jeudi 2 octobre dans un camion aménagé rue Copernic.**

Installé face aux barres d'immeuble de la rue Copernic, à Châteauroux, un long camion blanc et beige ne passe pas inaperçu, mercredi 1<sup>er</sup> octobre. Occupé durant deux jours par Coralie Barbat, socioesthéticienne, il est destiné à offrir un peu de temps et de soin aux femmes précaires de [Châteauroux](#) et alentour. Et à voir l'air apaisé et souriant qu'affichent plusieurs d'entre elles au sortir d'une séance matinale, on se dit que les efforts de Coralie ont payé.

Une « socioesthéticienne » ? Diplômée du Codes, à Tours, une des rares écoles françaises en la matière, la professionnelle joue un rôle singulier : « *Je m'occupe de dames isolées ou précaires* », détaille Coralie Barbat. « *Souvent, l'image qu'ont ces femmes d'elles-mêmes est écornée, elles ne se regardent plus dans le miroir ou ne savent pas quels produits mettre.* » Objectif, donc, pendant une heure : pratiquer un soin du visage, distiller des conseils de routine, sur des produits adaptés... Au menu, encore : du papotage et de l'écoute.

### **« Je m'occupe de dames isolées ou précaires »**

Pour ces femmes, parfois au chômage, très isolées souvent, l'initiative financée par la Fondation L'Oréal, et co-portée par l'association Banlieues santé et les [associations de lutte contre la précarité castelroussines](#), se présente comme une respiration bienvenue. Charline, 21 ans, en service civique au Secours populaire, est allée à leur rencontre : « *Nous leur en avons parlé pendant des distributions alimentaires en disant qu'un soin gratuit leur était proposé.* » Une soixantaine de dames s'est dite intéressée.



Coralie Barbat a dispensé des soins à une trentaine de femmes, parmi lesquelles Prisca, dans cette petite cabine itinérante.  
© Photo NR, Alice Bourgeois



La « cabine » de la Fondation L'Oréal  
© Photo NR, Alice Bourgeois

## Un repas offert à la Banque alimentaire par les chasseurs à Châteauroux

Par **Quentin CILLARD**

Publié le 18/11/2025 à 19:41

mis à jour le 18/11/2025 à 19:41

**C'est la deuxième fois que la fédération départementale des chasseurs de l'Indre propose d'offrir un repas avec du gibier. En 2025, ce sont les bénéficiaires de la Banque alimentaire qui en ont profité.**

Deux membres de la fédération départementale des chasseurs de l'Indre prennent leur souffle. Les cors de chasse résonnent quelques secondes plus tard en plein milieu de la salle Barbillat-Touraine à Châteauroux : le repas peut démarrer. Après avoir fait bénéficier 120 bénéficiaires du Secours populaire en 2024, les chasseurs ont offert, mardi 18 novembre 2025, le déjeuner à 120 bénéficiaires de la Banque alimentaire.

« La fédération nous a sollicités en septembre, retrace **Marie-Dominique Patureau de Mirand**, présidente de l'association. *J'ai fait appel à toutes nos épiceries solidaires ainsi qu'à toutes les structures solidaires.* » Ce sont donc une centaine de bénéficiaires qui sont venus partager le repas. Avec du gibier au menu : en entrée, terrine de biche et en plat, civet de cervidé Saint-Hubert accompagné d'une « *poêlée champêtre* ». Les chasseurs ont troqué leurs habits du week-end pour devenir, bénévolement, serveurs le temps d'un repas. Ces derniers multiplient les allers-retours, assiettes à la main, entre la cuisine et les tables.

### Une opération qui devrait revenir chaque année

« On a l'intention de proposer un repas solidaire chaque année autour du gibier », promet **Laurent Gandillot**, président de la fédération des chasseurs de l'Indre. Ce dernier insiste sur « la convivialité » et « le partage » que représente la chasse. Interrogés sur le repas, plusieurs bénéficiaires n'hésitent pas une seule seconde pour répondre : « *C'est très bon !* »



Le repas offert propose du gibier en entrée et en plat principal.  
© Photo NR, Quentin Cillard



La terrine de biche compose l'entrée du repas offert par la fédération départementale des chasseurs.  
© Photo NR, Quentin Cillard



Au total, ce sont 120 personnes qui ont profité du repas offert.  
© Photo NR, Quentin Cillard

## Indre : ces lieux sécurisés tenus secrets où les femmes victimes de violence peuvent souffler et se reconstruisent

Par **Martine ROY**

Publié le 24/11/2025 à 19:13

mis à jour le 25/11/2025 à 16:48

L'Indre compte dix appartements et maisons, répartis sur le territoire, pour accueillir les femmes victimes de violences.  
© (Photo NR, Julien Pruvost)

### Le parcours de libération des femmes victimes de violences familiales et conjugales commence dans les hébergements d'urgence prévus pour les accueillir. L'Indre compte dix appartements et maisons dédiés. Dans ces lieux tenus secrets, les victimes commencent leur reconstruction.

Dans le secret des murs sécurisés de leur refuge, les victimes commencent par souffler. Le combat est loin d'être gagné. Il commence à peine. « *Ce n'est pas parce qu'elles arrivent dans un hébergement d'urgence qu'elles sont sorties des violences. Mais la démarche est entamée* », nuance Mylène Coulange, cheffe du pôle médico-social et urgence sociale de **Solidarité accueil**. En France, toutes les sept heures, une femme est victime de violences de son conjoint ou ex-conjoint. Des statistiques qui ne concernent pas que les grands centres urbains. Les violences conjugales sont aussi une réalité dans les départements ruraux.

L'Indre compte ainsi **dix appartements et maisons**, « *tous quasi au complet en permanence. À défaut de place, on trouve une solution temporaire dans les dispositifs d'hébergement généralistes (maisons relais, pensions de famille, etc.)* ». Ces lieux confidentiels sont répartis entre Châteauroux, Issoudun, Argenton, Valençay et depuis peu Buzançais. Le parcours des femmes qui y trouvent refuge commence par un appel au **Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) du 115** ou à Accueil écoute 36. « *Il peut y avoir un passage par une chambre d'hôtel pour un éloignement immédiat du danger. Ensuite, en fonction de leur situation et de leurs besoins, elles sont orientées vers les places d'hébergement disponibles* », pose Dominique (1), la personne chargée de coordonner l'unité d'urgence pour les femmes victimes de violences (HUFVV) de Châteauroux. Les femmes accueillies participent financièrement, à hauteur de leurs ressources. « *Ce n'est pas un loyer. C'est une participation aux frais. Ça fait partie aussi de leur chemin vers l'insertion et l'indépendance* », précise Mylène Coulange.

### « Tout ce parcours prend du temps »

Dans l'Indre, les femmes restent en moyenne six à sept mois dans ces lieux très sécurisés, équipés de caméras et de systèmes d'alarme. « *Leur vocation première est d'offrir un abri aux victimes. Une respiration pour qu'elles puissent commencer à se reconstruire. Si besoin, on les oriente vers un soutien psychologique* », poursuit Dominique. La nécessaire confidentialité de l'adresse ne leur permet pas de recevoir des visites de courtoisie. « *Mais on les aide à recréer du lien social, en favorisant les activités socioculturelles extérieures.* » En parallèle, les victimes se construisent un projet d'avenir, hors du foyer conjugal, avec le soutien d'associations et des organismes sociaux et juridiques. « *Tout ce parcours prend du temps. Il n'est jamais totalement fini quand elles sortent de l'hébergement d'urgence.* »

> **À LIRE AUSSI.** « **Il me disait que j'allais brûler en enfer** » : à Châteauroux, la difficile reconstruction des femmes victimes de violences conjugales

Qu'en est-il de la question du financement de ces structures d'accueil ? Si nombre d'associations œuvrant dans la lutte contre les violences faites aux femmes **redoutent une baisse des financements en 2026**, Solidarité accueil ne voit pas de menace peser sur l'hébergement d'urgence, dans l'Indre. « *Le danger concerne davantage les activités périphériques d'accompagnement des femmes (les actions socioesthétiques, par exemple) dans leur travail de reconstruction, pour lesquelles il faudra chercher d'autres financements si les budgets alloués baissent* », suppute Mylène Coulange.



## 2.000

C'est, en euros, le don fait par la Banque de France à l'association Solidarité accueil. Cette somme va permettre l'achat de téléphones portables avec cartes SIM prépayées, qui pourront être mis à disposition des femmes en situation de vulnérabilité. « Ainsi, elles resteront joignables en toute sécurité, sans que l'auteur des violences puisse les localiser. Elles disposeront ainsi d'un outil d'autonomie leur permettant d'accéder à des applications d'urgence essentielles pour alerter, contacter des proches ou enregistrer des preuves en cas de danger », expliquent Solidarité accueil et la Banque de France, dans un communiqué commun.

Le chèque symbolique a été remis le 5 novembre par Olivier Gérard, directeur départemental de la Banque de France dans l'Indre et son adjointe Linda Calofer, à Solidarité accueil représentée par Marie Retv (directrice) et Didier Patureau-

de-Mirand (vice-président). « Ce don s'inscrit dans le cadre de la campagne de mécénat régional 2025 de la Banque de France, qui soutient là un acteur associatif engagé dans l'inclusion économique et sociale ».

bon point

## Des échanges pour les femmes

Dans la salle Barbillat-Touraine de Châteauroux, mardi 25 novembre - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes - ils étaient 120 à participer à une journée d'ateliers organisée par la préfecture, tous partenaires engagés dans la prévention, l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

« L'objectif de la journée est de pouvoir susciter l'échange entre les participants, a résumé Laurence Colin, responsable de la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes (DDFE). Nous allons aborder les étapes de l'accueil à la prise en charge des femmes victimes, faire un point sur ce qui est déjà connu, les réflexes déjà adoptés... L'objectif est de ressortir des axes d'amélioration pour le futur protocole. »

Ce dernier, dont la signature est prévue « au premier semestre 2026 », s'orientera autour de quatre objectifs principaux (contre sept pour l'ancien protocole, signé en 2021 et qui prendra fin en décembre 2025) : prévenir toutes formes de violences faites aux femmes ; protéger effica-



Pour les 120 participants, la journée s'est articulée autour d'ateliers. (Photo NR, Melrine Atzeni)

cement les victimes et garantir leur sécurité ; lutter contre la récurrence et renforcer la coordination entre les acteurs.

### L'importance du financement

Les participants à la journée ont dans un premier temps été accueillis par le procureur de la République David Marcat, la conseillère départementale Imane Jbara-Sounni et la sous-préfète du Blanc, référente de la lutte contre les violences faites aux femmes, Arlène Vivien.

Tous les trois ont brossé le tableau « alarmant » de la situation des violences à l'encontre des femmes en France.

« Ce qui se profile dans notre pays en termes de financement de la lutte contre les violences faites aux femmes n'est pas rassurant, est notamment intervenue Imane Jbara-Sounni. On doit renouveler notre engagement pour alerter sur l'importance des crédits, qui ne sont pas à la hauteur des besoins du pays. »

## Lutte contre les violences faites aux femmes

# « Il disait que je brûlerais en enfer »

À Châteauroux, neuf femmes ont trouvé refuge dans l'hébergement d'urgence pour les victimes de violences conjugales géré par Solidarité accueil. Témoignages.

**C'**est une maison discrète avec jardin, au cœur d'un quartier résidentiel de Châteauroux. Son adresse est un secret bien gardé. « Les résidentes ont pour consigne de ne jamais la révéler, ni à leur famille ni à leurs amis. Dans leur intérêt et celui des autres femmes », précise Dominique (1), la personne en charge de la coordination de l'hébergement d'urgence collectif pour les femmes victimes de violences, à Solidarité accueil.

Elle aussi tient à rester anonyme, pour sa propre sécurité et pour celle des résidentes. Leur résilience est au prix de cette impérative discrétion. Les neuf chambres de la maison sont occupées 80 % du temps, environ. « Sur ce lieu, on est même en sur-occupation car certaines viennent avec leurs enfants. On est à une douzaine d'occupants actuellement. » Hafsa (1), 32 ans, vit là depuis le 30 mai 2025. Les violences de son époux ont commencé juste après leur mariage en Tunisie, en 2019. « Une fois mariés, on est venu s'installer à Châteauroux. Je n'ai pas compris ce qui s'est passé. Soudain, il n'était plus l'homme que j'avais épousé. Il voulait que je porte le voile, m'interdisait de sortir. Il se comportait avec moi comme s'il avait acheté une esclave », témoigne la jeune femme qui se demande, aujourd'hui,

comment « j'ai pu accepter de vivre cinq ans avec lui » dans ces conditions.

Hafsa n'a jamais obéi aux injonctions de porter le voile. « Il m'obligeait à faire la prière mais je lui répétais que je ne suis pas pratiquante même si je suis née musulmane. Il me disait que j'allais brûler en enfer. » Enfermée, humiliée, « prisonnière » des violences physiques et psychologiques de son époux, Hafsa perd confiance en elle et se résout peu à peu à accepter son sort. « Je gardais tout ça pour moi. Je n'osais pas en parler à ma famille car ils m'avaient mise en garde contre lui avant mon mariage. »

### « Ne pas lui montrer ma peur »

Un jour de mai 2025, elle trouve néanmoins le courage de fuir. « On était retournés en Tunisie pour des vacances. Mais il m'avait pris tous mes papiers d'identité dans le but de me bloquer là-bas. » Un jour où elle se promène avec sa mère, Hafsa tombe fortuitement sur son mari qui la violente en pleine rue. Elle est hospitalisée. « Le médecin, mes parents... tous m'ont dit de partir. C'est ce qui m'a donné la force de le faire. » De retour à Châteauroux, elle se



« Il se comportait avec moi comme s'il avait acheté une esclave », raconte Hafsa, victime des violences de son mari. (Photo NR, Martine Roy)

retrouve à la rue. « J'ai appelé le 115. On m'a d'abord orientée vers un hôtel. » Quelques jours plus tard, elle obtient une place dans la « maison ».

Les barreaux aux fenêtres, les caméras de surveillance, le système d'alarme l'aident à se rassurer. Et à se défaire de l'emprise psychologique de son mari contre lequel elle a déposé plainte. « Aujourd'hui, c'est moi qui décide ce que je porte, ce que je cuisine, ce que je mange. Je me sens libérée mentalement mais j'évite de trop sortir, par peur de tomber sur lui ou une de ses con-

naissances. » Elle l'a déjà croisé une fois. « Il m'a regardé et m'a fait un geste de mort. » Hafsa s'est faite à l'idée de « devoir recommencer ma vie à zéro ». Elle est suivie par un psychologue et espère obtenir rapidement son divorce pour définitivement clore ce sombre chapitre.

Line (1), une autre femme accueillie dans la maison depuis le 5 mai 2025, peine encore à entrevoir son avenir. Les souffrances infligées par son conjoint durant leurs presque deux ans de vie commune sont encore vives. Le jour de son départ du foyer

conjugal, elle a fait sa valise, la peur au ventre. « Il était là. Tappait sur les murs. Claquait les portes. J'essayais de ne pas lui montrer ma peur. » Depuis, elle a réussi à rompre le Pacs qui les liait juridiquement, mais les violences dont elle a été victime restent comme un lien invisible entre eux.

Line s'excuse presque d'avoir « cru en son amour » et s'en veut « d'avoir pu être aussi naïve pour accepter qu'on me marche dessus comme il l'a fait ».

Sa famille restée au Cameroun n'a jamais rien su de son calvaire. « J'avais honte. Je faisais croire que tout allait bien pour moi. » Aujourd'hui libre, elle s'accroche aux petits bonheurs du quotidien : « Choisir ce que je mange. Sortir quand j'en ai envie. » Elle a longtemps hésité à porter plainte. « Il a un cœur fragile. J'avais peur pour sa santé. »

Mais depuis peu, elle sait que sa reconstruction passe par sa « demande de justice ».

Décidée à reprendre le contrôle de sa vie, elle se voit devenir infirmière ou aide-soignante. « J'attends mon titre de séjour pour tenter le concours. Je veux être indépendante. Car sans situation, on est vulnérable et on devient une proie pour ce genre d'homme. »

Martine Roy

(1) Les prénoms ont été changés.

# ●●● Des lieux sécurisés tenus secrets

Dans le secret des murs sécurisés de leur refuge, les victimes commencent par souffler. Le combat est loin d'être gagné. Il commence à peine. « Ce n'est pas parce qu'elles arrivent dans un hébergement d'urgence qu'elles sont sorties des violences. Mais la démarche est entamée », nuance Mylène Coulange, cheffe du pôle médico-social et urgence sociale de Solidarité accueil.

En France, toutes les sept heures, une femme est victime de violences de son conjoint ou ex-conjoint. Des statistiques qui ne concernent pas que les grands centres urbains. Les violences conjugales sont aussi une réalité dans les départements ruraux.

L'Indre compte ainsi dix appartements et maisons, « tous quasi au complet en permanence. À défaut de place, on trouve une solution temporaire dans les dispositifs d'hébergement généralistes (maisons relais, pensions de famille, etc.) ». Ces lieux confidentiels sont répartis entre Châteauroux, Issoudun, Argenton, Valençay et depuis peu Buzançais. Le parcours des femmes qui y trouvent refuge commence par un appel au Service intégré de l'accueil et de



L'Indre compte dix appartements et maisons, répartis sur le territoire, pour accueillir les femmes victimes de violences.

(Photo NR, Julien Pruvost)

l'orientation (SIAO) du 115 ou à Accueil écoute 36. « Il peut y avoir un passage par une chambre d'hôtel pour un éloignement immédiat du danger. Ensuite, en fonction de leur situation et de leurs besoins, elles sont orientées vers les places d'hébergement disponibles », pose Dominique (1), la personne chargée de coordonner l'unité d'urgence pour les femmes victimes de violences (HUFVV) de Châteauroux. Les femmes accueillies participent financièrement, à hauteur de leurs ressources. « Ce n'est pas un loyer. C'est une participa-

tion aux frais. Ça fait partie aussi de leur chemin vers l'insertion et l'indépendance », précise Mylène Coulange.

## « Tout ce parcours prend du temps »

Dans l'Indre, les femmes restent en moyenne six à sept mois dans ces lieux très sécurisés, équipés de caméras et de systèmes d'alarme. « Leur vocation première est d'offrir un abri aux victimes. Une respiration pour qu'elles puissent commencer à se reconstruire. Si besoin, on les oriente vers un soutien psycholo-

gique », poursuit Dominique. La nécessaire confidentialité de l'adresse ne leur permet pas de recevoir des visites de courtoisie. « Mais on les aide à recréer du lien social, en favorisant les activités socioculturelles extérieures. » En parallèle, les victimes se construisent un projet d'avenir, hors du foyer conjugal, avec le soutien d'associations et des organismes sociaux et juridiques. « Tout ce parcours prend du temps. Il n'est jamais totalement fini quand elles sortent de l'hébergement d'urgence. »

Qu'en est-il de la question du financement de ces structures d'accueil ? Si nombre d'associations œuvrant dans la lutte contre les violences faites aux femmes redoutent une baisse des financements en 2026, Solidarité accueil ne voit pas de menace peser sur l'hébergement d'urgence, dans l'Indre. « Le danger concerne davantage les activités périphériques d'accompagnement des femmes (les actions socioesthétiques, par exemple) dans leur travail de reconstruction, pour lesquelles il faudra chercher d'autres financements si les budgets alloués baissent », suppute Mylène Coulange.

M. R.

## le chiffre

2.000

**C'est, en euros, le don fait par la Banque de France à l'association Solidarité accueil.** Cette somme va permettre l'achat de téléphones portables avec cartes SIM prépayées, qui pourront être mis à disposition des femmes en situation de vulnérabilité. « Ainsi, elles resteront joignables en toute sécurité, sans que l'auteur des violences puisse les localiser. Elles disposeront ainsi d'un outil d'autonomie leur permettant d'accéder à des applications d'urgence essentielles pour alerter, contacter des proches ou enregistrer des preuves en cas de danger », expliquent Solidarité accueil et la Banque de France, dans un communiqué commun. Le chèque symbolique a été remis le 5 novembre par Olivier Gérard, directeur départemental de la Banque de France dans l'Indre et son adjointe Linda Calofer, à Solidarité accueil représentée par Marie Rety (directrice) et Didier Patureau-de-Mirand (vice-président). « Ce don s'inscrit dans le cadre de la campagne de mécénat régional 2025 de la Banque de France, qui soutient là un acteur associatif engagé dans l'inclusion économique et sociale ».

## Les chasseurs se mobilisent pour la Banque alimentaire de l'Indre

Par NICOLAS GRELLIER  
Publié le 08/12/2025 à 18:25  
mis à jour le 08/12/2025 à 18:25

**Un peu plus de 200 faisans et terrines ont été remis à la Banque alimentaire de l'Indre, lundi 8 décembre 2025, dans le cadre de l'opération « Les chasseurs ont du cœur ».**

Une semaine après sa grande collecte, qui lui a permis de glaner près de 40 tonnes de denrées alimentaires dans tout le département, la Banque alimentaire de l'Indre a reçu, lundi 8 décembre 2025, un don de viande de gibier d'InterProchasse, l'interprofession qui représente l'ensemble des acteurs de la chasse. Organisée depuis treize ans, l'opération « Les chasseurs ont du cœur » a permis cette année à la Banque alimentaire de l'Indre de recevoir 108 faisans surgelés et une centaine de terrines.

*« Ça apporte un petit rayon de soleil et des sourires au moment des fêtes. Ce n'est pas commun de pouvoir proposer de la viande de gibier aux plus démunis. Nos bénéficiaires ont un déficit en apport de protéine, donc c'est bien de pouvoir compter sur ce don. Le coût de la viande étant très élevé, les personnes que nous aidons ne peuvent pas s'en acheter »,* indique Bruno Jarry, chargé de mission auprès de la Fédération française des Banques alimentaires.



La Banque alimentaire de l'Indre a reçu une centaine de faisans congelés, qu'elle a remis à différentes associations qui œuvrent dans le département.  
© (Photo NR, Nicolas Grellier)

## « J'errais dans les rues comme une dingue » : grâce à l'unité de Lits halte soins santé de Châteauroux, Lydie a retrouvé sa dignité



Lydie Pangou est accompagnée depuis février 2024 par l'équipe sociale et médicale de l'unité Lits halte soins santé (LHSS) de Châteauroux. Elle y a trouvé sécurité et apaisement.  
© (Photo NR, Martine Roy)

Par **Martine ROY**

Publié le 25/06/2025 à 15:22

mis à jour le 25/06/2025 à 21:31

**Lydie Pangou, 63 ans, est hébergée depuis février 2024 au sein de l'unité Lits halte soins santé (LHSS) de Solidarité accueil, à Châteauroux. L'équipe sociale et médicale l'accompagne pour l'aider à reprendre en main sa santé fragilisée par un parcours de vie chaotique.**

Vêtue d'une longue robe rouge, Lydie Pangou est rayonnante. Son large sourire masque pourtant un parcours de vie compliqué. Déracinée après avoir fui son pays d'origine, le Congo, cette mère de quatre enfants a connu la rue. Elle est arrivée en février 2024 à l'unité Lits halte soins santé de **Solidarité accueil**, à Châteauroux. Brisée par des mois d'errance, émaillée de souffrances physiques et psychologiques. Quand elle se revoit « *en train de traîner jusqu'au soir sur la place Voltaire, de crier et de pleurer comme une dingue* », son beau sourire s'efface. Le passé lui a laissé des douleurs encore vives.

À la suite du décès de son fils, tué dans de sombres circonstances au Congo, Lydie s'est d'abord enfuie au Cameroun puis est arrivée en France. Elle a pris la route seule, ses filles s'étant réfugiées dans des pays voisins du Congo avec leurs propres enfants. Après un passage à Meaux (Seine-et-Marne), la mère de famille arrive à Châteauroux fin novembre 2023. Elle passera près de trois mois hébergée « *chez des compatriotes* » qui abuseront de sa fragilité. « *Ça ne pouvait pas continuer ainsi. J'avais perdu toute confiance en moi. J'ai même envisagé de me jeter par la fenêtre car j'avais le sentiment de ne servir à rien. De n'être plus rien.* » La journée, elle se retrouvait à « *errer dans la ville. Je mangeais et je buvais n'importe quoi* », raconte Lydie qui se savait déjà atteinte de diabète et d'hypertension. « *J'allais mal physiquement. J'étais complètement perdue. Comme si mon esprit était ailleurs, dissocié de mon corps.* »

**« Ici, j'ai ressenti que j'étais un être humain »**

## Trophées FSE : l'État met à l'honneur 7 structures pour leur engagement auprès des publics les plus fragiles

Publié le 21 novembre 2025 | Dernière mise à jour le 24 novembre 2025

Dans le cadre du programme Fonds social européen Plus 2021-2027 (FSE +), l'État accompagne et soutient en Centre-Val de Loire de nombreuses initiatives locales visant à renforcer la cohésion sociale, l'accès à l'emploi et la lutte contre les inégalités. À ce titre, sept structures régionales se sont particulièrement distinguées par la qualité et l'efficacité de leurs actions.



### A PROPOS DU FSE de la DREETS Centre-Val de Loire

Le service FSE de la DREETS Centre-Val de Loire accompagne et soutient, au quotidien, la mise en œuvre des politiques publiques en matière :

- d'insertion sociale et professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi,
- de lutte contre les inégalités d'accès au marché du travail,
- de développement des compétences et de l'innovation sociale,
- de structuration des parcours au bénéfice des jeunes, des femmes, des de-mandeurs d'emploi, des seniors ou encore des personnes en situation de précarité.

La cérémonie qui s'est tenue le jeudi 20 novembre 2025 à la préfecture d'Orléans a permis de remettre aux structures présentes un trophée FSE. L'occasion de reconnaître leur engagement, leur capacité d'innovation et les résultats obtenus auprès des publics les plus fragiles.

Ainsi ces trophées récompensent des projets qui portent sur **cinq thématiques inclusives** :

- La cohésion sociale
- la jeunesse et la lutte contre le décrochage scolaire
- Les diagnostics RH et l'accompagnement des seniors dans l'emploi
- La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes
- L'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi

Ces projets, portés par des acteurs de terrain engagés, traduisent la capacité collective des territoires de la région Centre-Val de Loire à répondre concrètement aux besoins des habitants les plus fragiles.

La Direction régionale régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) tient à remercier l'ensemble des structures lauréates pour leur implication et leur professionnalisme, ainsi que l'ensemble des partenaires mobilisés autour du Fonds social européen Plus.

À travers ces initiatives, le programme FSE+ 2021-2027 démontre son rôle essentiel dans la mise en œuvre de politiques publiques au service de la cohésion sociale, de l'emploi et de l'inclusion.



### La Croix-Rouge française

Pour son opération intitulée « Favoriser l'accès aux services et aux solidarités dans les zones blanches des départements d'Indre-et-Loire et du Cher ».

Ce projet, mené sur la période 2024-2025, a pour objectif d'améliorer l'accès aux droits et aux services des publics vulnérables dans les territoires isolés. Il propose notamment des solutions de transport solidaire et d'accompagnement pour les démarches du quotidien.

Les publics ciblés sont principalement les personnes âgées, les personnes isolées, les familles monoparentales, les allocataires de minima sociaux ainsi que les jeunes en situation de précarité.

Un salarié est recruté dans chacun des deux départements pour le déploiement de l'action.

En Indre-et-Loire, mille personnes ont été accompagnées en 2023, avec un objectif de mille trois cents en 2026, et une couverture de cent huit communes, appelée à s'étendre à cent cinquante.

Dans le Cher, le projet poursuit son déploiement, à travers des actions de lutte contre l'isolement, de développement du lien social et d'extension des dispositifs de proximité, notamment par des permanences itinérantes.

## Les Ateliers Amasco

Pour leur opération « Des vacances pour prévenir le décrochage et favoriser l'inclusion », menée de septembre 2024 à août 2027 sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Le projet propose l'organisation de semaines d'ateliers ludo-éducatifs pendant les vacances scolaires, afin de prévenir le décrochage scolaire dès l'école primaire et de favoriser l'inclusion éducative des enfants, y compris ceux en situation de handicap. Les activités, organisées en petits groupes, sont encadrées par des professionnels de l'éducation, des étudiants, des volontaires et des bénévoles formés aux méthodes de l'association. Sur la période, soixante-trois semaines d'ateliers sont prévues dans plusieurs communes prioritaires de la région. En 2023-2024, cinq cent quinze enfants ont déjà été accueillis.

## La Fondation des Apprentis d'Auteuil

Pour son projet « ALIAA – Accueil Logement Itinérant Apprentis d'Auteuil », mené sur la période 2024-2025 dans le département d'Eure-et-Loir.

L'opération s'adresse aux femmes et enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Elle comprend deux volets :

- un accueil de jour, qui propose écoute, information, orientation et accompagnement vers les dispositifs spécialisés ;
- un accueil nomade, permettant d'aller vers les publics dans des lieux accessibles et sécurisés, tels que les marchés.

Trois professionnels assurent le fonctionnement de ce dispositif.

En 2024, 98 permanences ont été tenues dans six communes du département, 312 jours d'ouverture ont été assurés, et 101 femmes ainsi que 124 enfants ont été hébergés, soit une hausse de 26 % par rapport à 2023.

## Apleat-ACEP

Pour son action conduite en 2023-2024 en faveur de l'insertion des populations tsiganes d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher.

Le projet vise à renforcer leur autonomie à travers des ateliers collectifs sur l'accès aux droits, la gestion budgétaire et l'inclusion des enfants dans les dispositifs de droit commun.

Au cours de l'année 2024, 145 accompagnements administratifs ont été réalisés, 25 ateliers CNED organisés, ainsi que plusieurs visites sur les aires d'accueil et des médiations avec les établissements scolaires.

Des journées familiales, des actions culturelles et sportives, ainsi que la création d'outils pédagogiques ont également été menées.

L'action contribue pleinement aux objectifs d'inclusion et d'accès aux droits du Fonds social européen.

## Unis-Cité

Pour son opération 2025, visant la mobilisation et l'accompagnement de 450 jeunes de la région Centre-Val de Loire dans le cadre d'un service civique enrichi.

Le dispositif propose un accompagnement individualisé et collectif, associant mentorat, formation et évaluation des compétences acquises.

Les jeunes participent, sur plusieurs mois, à des missions d'intérêt général tout en construisant leur projet professionnel.

Cette approche contribue à la remobilisation et à la valorisation des parcours de jeunesse, tout en apportant une plus-value sociale sur les territoires concernés.

## AT Pro

Pour son action 2025 en faveur du maintien dans l'emploi des seniors en région Centre-Val de Loire.

L'opération cible à la fois les salariés et les entreprises, en proposant diagnostics, accompagnements individuels et conseils en organisation du travail.

Elle s'appuie sur des partenaires spécialisés, notamment l'Apec et l'Aract, et comprend un volet spécifique sur l'égalité professionnelle.

L'action vise à favoriser la transmission des compétences, la prévention de l'usure professionnelle et la valorisation de l'expérience, dans un contexte de besoins accrus en matière de maintien dans l'emploi.

### Solidarité Accueil

Pour son opération menée sur la période 2022-2025, visant le retour à l'emploi de publics en difficultés dans le département de l'Indre.

Le projet repose sur la mise en activité via des contrats d'insertion, associée à un accompagnement socio-professionnel individualisé.

Les salariés bénéficient également de formations et d'informations collectives, notamment en partenariat avec Emmatis Connect, ayant permis à 30 participants de suivre une formation numérique en 2024.

Les activités proposées couvrent plusieurs domaines : recyclage, espaces verts, entretien de cours d'eau, maraîchage biologique et maintenance.

Depuis 2022, plus de 350 personnes ont bénéficié de cet accompagnement, favorisant ainsi leur insertion durable sur des territoires à faible dynamisme économique.



# NOS COLLABORATEURS



## PARTENAIRES

## NOTRE RÉSEAU

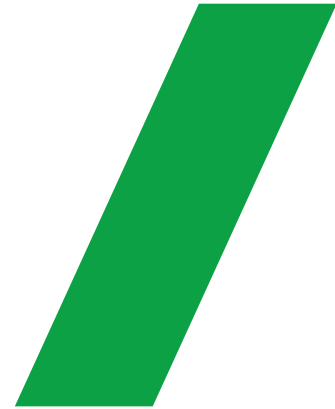
## FINANCEURS

## MÉCÈNES

## FÉDÉRATIONS



# REMERCIEMENTS



*La réalisation des actions présentées dans ce rapport d'activité repose sur l'implication et la mobilisation de l'ensemble des équipes, partenaires et collaborateurs de la structure.*

*Nous adressons nos sincères remerciements à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur rigueur et leur sens du service, contribuent quotidiennement à la mise en œuvre des missions et au développement des projets portés par l'établissement.*

*Le travail mené au sein des différents services illustre l'importance de la coopération, de la transversalité et de la complémentarité des compétences au service des objectifs communs.*

*Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires institutionnels et opérationnels pour leur confiance et leur soutien tout au long de l'année.*

## CONTACT :

SOLIDARITÉ ACCUEIL  
20 Avenue Charles de Gaulle  
36000 CHATEAURoux  
Tel : 02.54.27.77.17  
sdirection@solidarite-accueil.fr

[www.solidariteaccueil.org](http://www.solidariteaccueil.org)